

## Éloges et notices lus à la Société de chirurgie ...

### Contributors

Monod, Charles Edmond, 1843-1921.  
Augustus Long Health Sciences Library

### Publication/Creation

Paris : G. Masson, 1895.

### Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/k7hvx46h>

### License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Augustus C. Long Health Sciences Library at Columbia University and Columbia University Libraries/Information Services, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the the Augustus C. Long Health Sciences Library at Columbia University and Columbia University. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome  
collection**

Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE  
HEALTH SCIENCES STANDARD



HX64097412

R507 .M75

Eloges et notices lu

MONOD

---

**RECAP**

ÉLOGES ET NOTICES

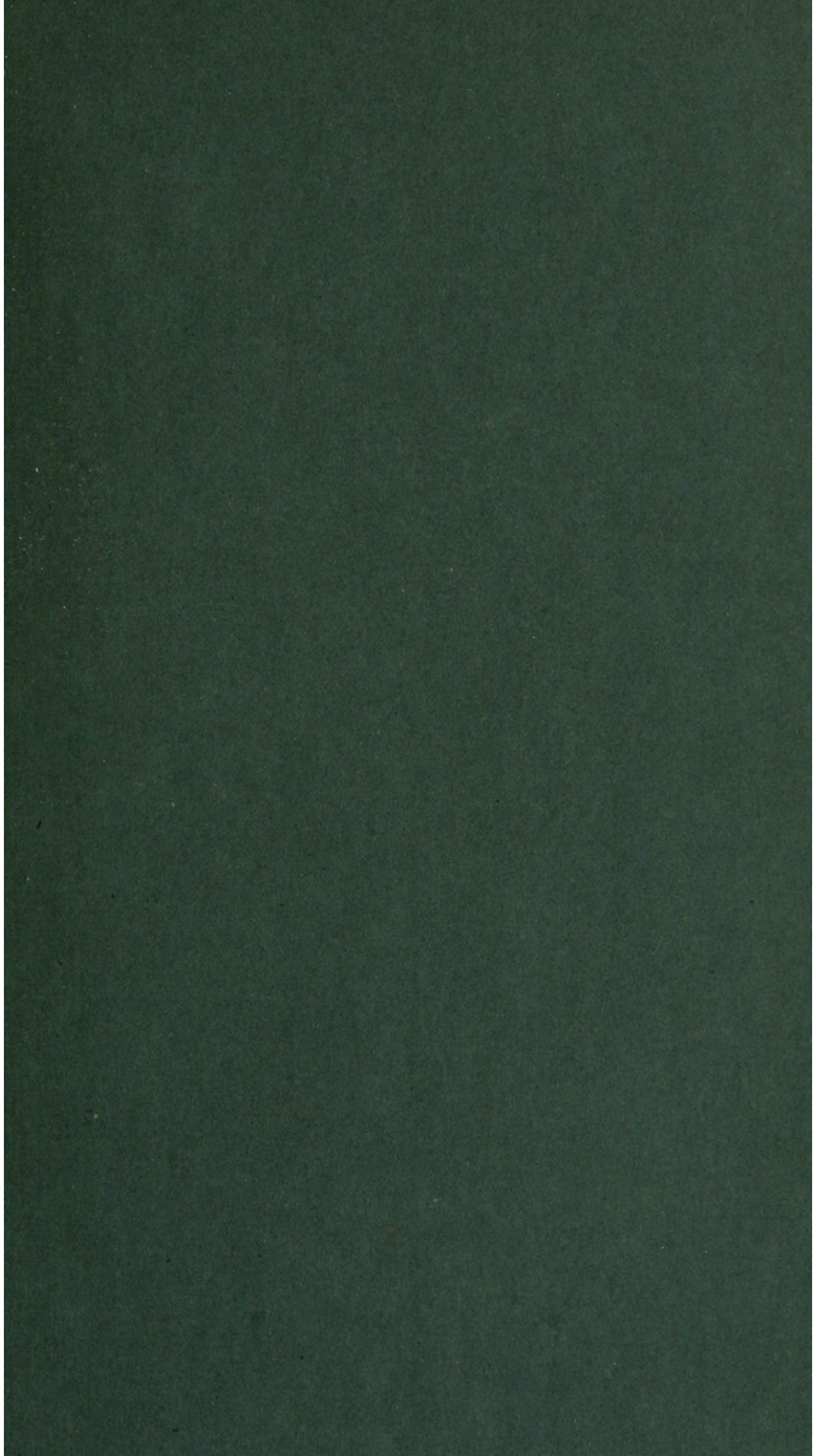
---

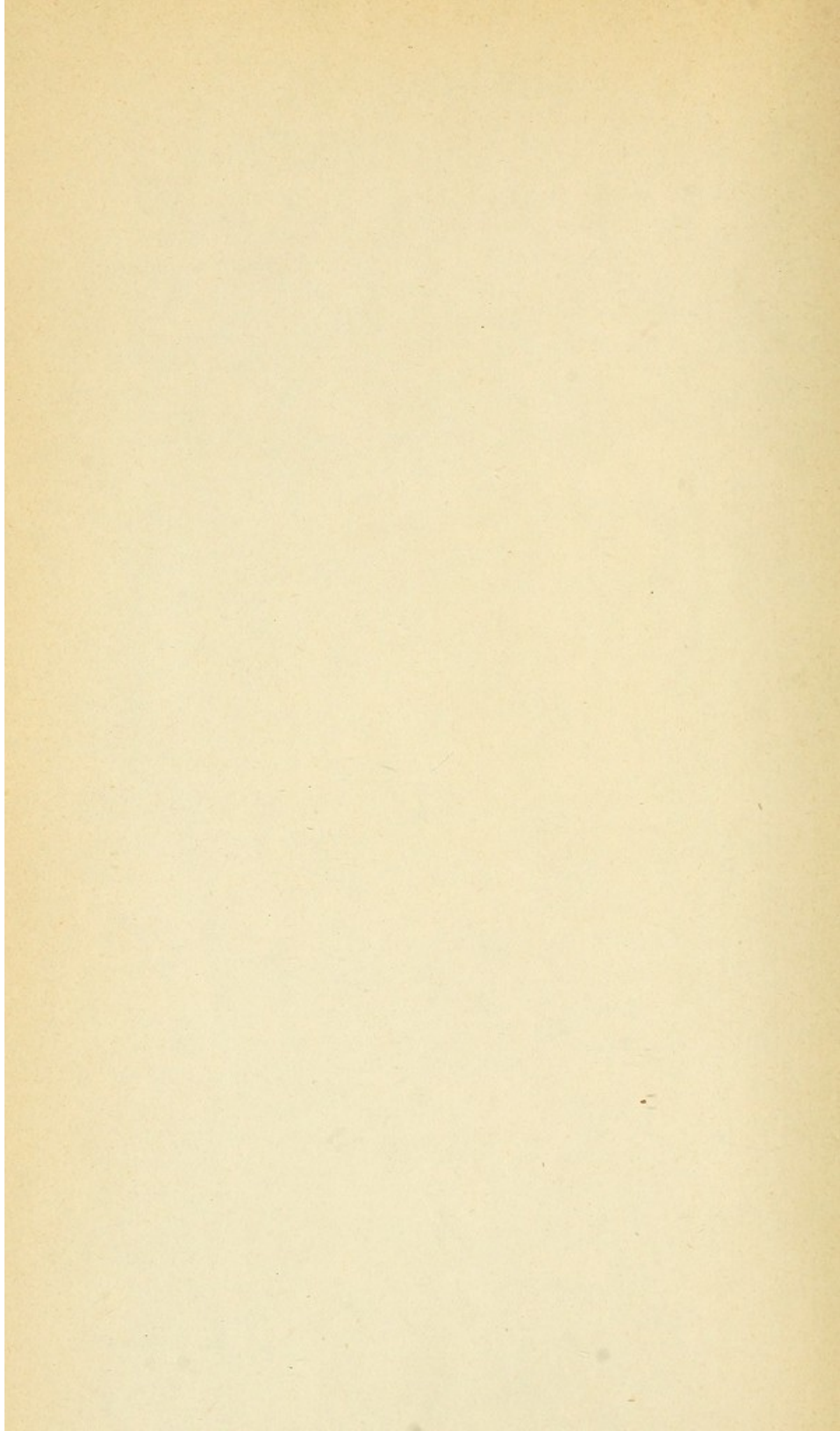
R507 M75

Columbia University  
in the City of New York  
College of Physicians and Surgeons



Reference Library






*hommage à respectueux  
Girouard*

*Girouard*

# ÉLOGES ET NOTICES

LUS A LA

## SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
Open Knowledge Commons

# ÉLOGES ET NOTICES

LUS A LA

## SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

PAR

**Le D<sup>r</sup> CH. MONOD**

Professeur agrégé à la Faculté de médecine  
Chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine  
Secrétaire général de la Société de Chirurgie

RICORD — TRÉLAT — RICHEL  
LE FORT

LE CINQUANTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ

(25 octobre 1893)

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1895



UNIVERSITY  
LIBRARY

*Med.*

21-15391

R507

M75

PHILIPPE RICORD



# PHILIPPE RICORD

CHIRURGIEN HONORAIRE DES HOPITAUX DE PARIS

ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DERMATOLOGIE  
ET DE SYPHILIGRAPHIE

VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS  
DE FRANCE

MEMBRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES  
ET PRÉSIDENT DU COMITÉ MÉDICAL

ANCIEN CHIRURGIEN EN CHEF

ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DES AMBULANCES DE LA PRESSE  
PENDANT LE SIÈGE DE PARIS

ANCIEN CHIRURGIEN CONSULTANT DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III  
ET DU PRINCE JÉROME NAPOLÉON

MÉDECIN CONSULTANT DU DISPENSAIRE DE SALUBRITÉ

MEMBRE D'UN GRAND NOMBRE D'ACADÉMIES ET DE SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

GRAND OFFICIER, COMMANDEUR, OFFICIER ET CHEVALIER  
DE PLUSIEURS ORDRES ÉTRANGERS

---

*10 Décembre 1800 — 22 Octobre 1889*







# PHILIPPE RICORD

(1800—1889)

---

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans appréhension que j'aborde aujourd'hui la partie la plus difficile de la tâche qui incombe à votre secrétaire général. Lorsque je fus appelé par vos suffrages à ce poste d'honneur, j'étais tout à la satisfaction, légitime assurément, d'avoir été par vous jugé digne de l'occuper. L'obligation d'être assidu à vos séances et de prendre part à la direction de vos travaux ne m'effrayait pas; il ne fallait pour cela qu'un peu de zèle et de bonne volonté. J'oubliais volontiers que, l'année écoulée, vous attendriez de moi davantage; que j'aurais, à l'exemple de mes prédécesseurs, ces maîtres dans l'art de bien dire, à rappeler dans cette enceinte le souvenir de ceux de nos collègues qui ne sont plus, et à les louer dignement. Combien d'entre vous eussent été mieux qualifiés pour une pareille entreprise! Vous en avez décidé autrement et je m'incline, me souvenant que si mon inexpérience est grande, votre indulgence ne l'est pas moins.

Aussi bien, par une sorte de bonne fortune, dirais-je, si le mot était ici de mise, Ricord, dont je vais essayer de retracer la vie et de rappeler les travaux, occupe-t-il dans l'histoire médicale contemporaine une place dont il serait difficile à l'écrivain le moins habile de diminuer l'importance.

Puissé-je réussir, du moins, à mettre en bonne lumière l'existence si mouvementée de notre collègue, si brillante à la fois et si féconde; à vous montrer cet homme, par certains côtés vraiment remarquable: arrivant à Paris dans sa vingtième année, presque sans ressources; franchissant à force de travail et d'intelligence



les premières étapes de sa carrière; emportant de haute lutte la position qu'il ambitionnait dès sa jeunesse; gagnant par sa science, par sa pratique heureuse et, je puis bien le dire, par la grâce et le charme de son commerce, un renom auquel bien peu parmi nous sont parvenus; — mourant enfin chargé d'ans et de gloire, et laissant après lui une œuvre qui dans ses grandes lignes lui survit et semble, comme la vérité même, à l'épreuve du temps et de la critique.

Philippe Ricord naquit à Baltimore (Maryland, États-Unis), le 10 décembre 1800. Originaire de Grasse (Alpes-Maritimes), sa famille était depuis longtemps établie à Marseille, où son grand-père, médecin des hôpitaux de la ville, avait exercé avec succès la profession que devait illustrer son petit-fils. Le père de Ricord ne fut pas médecin; il se voua au commerce et occupait un rang honorable parmi les armateurs de Marseille. Il serait sans doute resté dans cette ville sa vie durant, s'il n'avait été contraint d'émigrer. Ricord aimait à raconter les circonstances de la fuite de ses parents. On était sous la Terreur. Un soir, où Ricord père était allé au bal avec sa famille, on vint l'avertir qu'il était inscrit sur la liste des suspects et que son arrestation aurait lieu le lendemain matin, peut-être même dans la nuit. Son parti est vite pris. Il ne rentre pas dans sa maison, se dirige en toute hâte avec les siens, tous en habit de soirée, vers le port et monte dans une barque qui le conduit en rade rejoindre un bateau qu'il savait en partance. Le lendemain, au point du jour, il faisait voile pour l'Amérique.

M<sup>me</sup> Ricord, mariée avant quinze ans, avait alors un fils et trois filles. Trois autres enfants naquirent en Amérique, une fille et deux fils. L'un de ceux-ci, né en 1798, était Alexandre Ricord, qui suivit aussi la carrière médicale et fut correspondant de notre Académie de médecine; l'autre était Philippe Ricord, notre collègue. Ces enfants, que deux années séparaient à peine, furent élevés ensemble sous la direction de leur frère aîné, de vingt ans plus âgé qu'eux, devenu, par la mort de leur père, le véritable chef de la famille.

Les réfugiés français étaient nombreux, à cette époque, aux États-Unis. La plupart étaient sans ressources. Un homme de bien, royaliste passionné, mais qui eut le mérite, rare à toute

époque, de conformer sa conduite à ses convictions politiques, le baron Hyde de Neuville, était parvenu à se soustraire aux recherches de la police de Bonaparte et avait, lui aussi, gagné les États-Unis. Il eut l'idée de venir en aide à ses compagnons d'infortune, en leur procurant les moyens de donner quelque instruction à leurs enfants, et fonda à New-York, sous le nom d'*Economical school*, une école où les fils de réfugiés français étaient reçus à des conditions très modestes. Cette institution eut un plein succès. Elle comptait en 1810 plus de deux cents élèves, parmi lesquels les deux jeunes Ricord.

Il ne paraît pas cependant que les deux frères aient longtemps profité de ce bienfait. Leur instruction primaire achevée, ils furent retirés de l'école. Il fallait vivre, gagner le pain de chaque jour, le leur, celui de leur mère veuve et de leurs sœurs. Le frère aîné, reçu docteur et exerçant sa profession avec activité, ne pouvait suffire à tout.

Philippe Ricord accepta, pour venir en aide aux siens, les positions les plus humbles. Il entra successivement chez un boulanger, où il fut préposé à la vente; dans un bazar, où il émerveilla son patron par la façon dont il sut « faire l'article »; enfin chez un pharmacien, dont il améliora la situation en apportant plus de soin à l'apparence extérieure des médicaments. Partout il faisait preuve de zèle, en même temps que d'ingéniosité et de bon goût. Partout aussi, l'estimant à sa valeur et désirant le conserver dans leurs maisons, ses patrons lui faisaient des propositions d'avenir. Il n'en accepta aucune; son ambition était autre. En s'engageant, il spécifiait toujours qu'il aurait ses soirées libres; il les consacrait, ainsi qu'une bonne partie de ses nuits, au travail. Il avait à cœur de compléter son instruction et de se mettre en état d'embrasser une profession libérale. Déjà sans doute il songeait à la médecine.

Il y préludait en s'occupant avec ardeur d'histoire naturelle, sous la direction de son frère aîné, J.-B. Ricord. Celui-ci, naturaliste distingué<sup>1</sup>, n'hésitait pas, pour poursuivre ou compléter ses recherches, à faire aux États-Unis, au Canada, en Virginie, dans l'Archipel Colombien, de véritables voyages scientifiques. Lorsque ses jeunes frères furent en âge de l'aider, il les emmena avec lui.

<sup>1</sup> J.-B. Ricord a publié, sous le titre de : *Histoire et recherches expérimentales sur les plantes vénéneuses des Antilles*, un ouvrage estimé.

C'est dans une de ces excursions qu'ils firent la connaissance du célèbre naturaliste Lesueur <sup>1</sup>.

Cette rencontre eut sur la fortune de Ricord une influence capitale.

Le baron Hyde de Neuville, que nous voyons apparaître pour la seconde fois dans la vie de Ricord, avait quitté les États-Unis en 1814, lors de la chute de Napoléon; il y revint en 1816, non plus comme réfugié politique, mais comme ministre de France. Il voulut profiter de la haute situation qu'il occupait en Amérique pour envoyer à Paris certains spécimens (oiseaux, reptiles et poissons) qui manquaient à notre Muséum. Il s'entendit à ce sujet avec Lesueur, qui accepta cette mission et pria les frères Ricord de l'aider à la remplir.

Lorsque la collection fut prête, Lesueur proposa à l'ambassadeur de France de confier aux deux jeunes Ricord, qu'il savait désireux de gagner Paris, le soin d'accompagner le précieux envoi. Hyde de Neuville saisit avec empressement cette occasion d'être utile à des compatriotes dont il connaissait la valeur. Il leur donna, en même temps que les fonds nécessaires au voyage, une recommandation pour Cuvier <sup>2</sup>.

Ricord n'oublia jamais l'importance du service que lui avait rendu en cette circonstance son éminent protecteur. Bien des années plus tard, arrivé à la haute situation qu'il occupait à Paris, il recevait, dans son bel hôtel de la rue de Tournon, la visite du baron Hyde de Neuville. — « Que de magnificences ! mon cher ami, s'écria celui-ci, je me perds dans votre palais. — Comment cela se fait-il, répondit Ricord, c'est vous qui l'avez bâti. »

Ricord avait vingt ans lorsqu'il arriva à Paris. Les commencements furent pénibles. Les deux frères, sur la recommandation d'Hyde de Neuville, avaient été nommés conservateurs des collections qu'ils avaient apportées, mais les émoluments attachés à cette

<sup>1</sup> Lesueur venait de faire, de concert avec Pérou, un voyage scientifique aux terres australes sous la direction du capitaine Baudin et de L. de Freycinet (1800-1804).

<sup>2</sup> Les archives du Muséum font en effet mention — ainsi qu'a bien voulu s'en assurer, à ma demande, mon excellent ami le D<sup>r</sup> Fisher — d'un envoi, fait en 1820, par Hyde de Neuville, ambassadeur aux États-Unis, et Lesueur, naturaliste, de caisses d'animaux (oiseaux, reptiles, poissons) confiées aux soins des frères Ricord.

place ne suffisaient pas pour les faire vivre tous deux. Ph. Ricord, pour augmenter ses ressources, utilisa sa connaissance de l'anglais; il donna des leçons dans quelques pensionnats du quartier Latin, et traduisit pour le chevalier de Fercussac des ouvrages d'histoire naturelle.

Hyde de Neuville, de retour à Paris, touché de son infortune, lui proposa une place de voyageur naturaliste attaché à l'ambassade. C'était le pain assuré et une situation en rapport avec ses goûts. Il n'accepta pas cependant : il aurait été obligé de quitter Paris et de renoncer à la carrière médicale.

Devenir médecin, comme son grand-père, comme son frère aîné, demeurait le véritable objectif de Ricord. Un an avant son départ d'Amérique, il avait commencé, sous la direction du D<sup>r</sup> Rousseau, des études en ce sens. Il voulait les continuer. Aussi suivit-il avec empressement le conseil de Cuvier, qui l'engageait à entrer au Val-de-Grâce dans le service de Broussais, alors en pleine gloire. Il n'y resta pas longtemps; trois semaines plus tard, il était admis en qualité d'élève externe dans le service de Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu.

Ce fut pour Ricord une époque de travail acharné. Retenu par l'hôpital le matin, par ses leçons dans la journée, il ne lui restait que ses soirées et ses nuits pour le travail. Grâce à un savant entraînement, il arriva à raccourcir le temps qu'il passait dans son lit et put bientôt, sans compromettre sa santé, ne donner que cinq heures sur vingt-quatre au sommeil.

De tels efforts ne tardèrent pas à avoir leur récompense. Le 4 décembre 1822, Ricord était nommé, au concours, interne des hôpitaux, le douzième de sa promotion.

Il fut d'abord attaché au service de Dupuytren; mais après peu de temps il dut se retirer, voici à quelle occasion : Dupuytren venait d'inventer son entérotome pour la section de l'anus contre nature; il pria son interne de rechercher ce qui avait été fait à l'étranger sur ce sujet. Ricord n'eut pas de peine à établir que le D<sup>r</sup> Physik, de Philadelphie, avait, en 1809, exécuté une opération analogue à celle dont le chirurgien français avait eu l'idée en 1813. Il avait inscrit ces mots en tête de son travail :

*Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

Dupuytren ne lui sut aucun gré ni de sa découverte ni de sa

franchise. Il eut avec lui une vive discussion, à la suite de laquelle Ricord quitta l'Hôtel-Dieu.

Il passa à la Pitié dans le service de Béclard, qui, peu après (1825), mourait et était remplacé par Lisfranc.

Le 5 juin 1826, Ricord soutenait sa thèse sur *Diverses propositions de chirurgie* et était reçu docteur en médecine. Ce titre ne lui suffisait pas. Il rêvait de concourir pour les hôpitaux et d'arriver, à son tour, à être compté parmi les maîtres. Mais aucune place n'était vacante, aucun concours n'était annoncé. Il dut en attendant, pour vivre, se résigner à s'éloigner de Paris.

Il s'installa à Olivet, près d'Orléans, où il mena, pendant un an, la rude vie de médecin campagnard. C'était là encore un souvenir de jeunesse qu'il aimait à rappeler dans ses vieux jours. Il faisait ses visites à cheval, monté sur une maigre et vieille haridelle, abandonnée par les cosaques lors de l'invasion ; pauvre bête qui ne méritait pas assurément le nom de *Fend l'air*, que Ricord lui avait donné par ironie. La sage allure du coursier était au reste précieuse au cavalier, qui consacrait au travail les longues chevauchées à travers la campagne. Jamais il ne partait sans avoir dans les fontes de sa selle, avec quelques médicaments d'urgence, des livres ou ses notes d'étudiant qu'il consultait en route. Il savait que, d'un jour à l'autre, il pouvait être rappelé à Paris par l'annonce d'un concours pour le Bureau central, et il se tenait prêt à affronter la lutte.

Ce jour tant désiré arrive enfin. Ricord abandonne aussitôt sa clientèle naissante et, après de brillantes épreuves, est nommé chirurgien du Bureau central.

Par malheur, le concours, pour je ne sais quel vice de forme, fût cassé. Un esprit moins bien trempé se serait abandonné au découragement. Ricord ne se laissa pas abattre. Rester à Paris, attendre l'ouverture d'un nouveau concours, il n'y pouvait songer. Il repartit donc, mais cette fois s'éloigna moins de la capitale : c'est à Crouy-sur-Ourq, près de Meaux, qu'il planta sa tente.

Il y eut grand succès et laissa dans le pays un souvenir aujourd'hui encore vivant. Il avait, pour ne pas porter ombrage à ses confrères et pour se réserver plus de temps pour le travail, trouvé un moyen fort ingénieux. Il fit savoir qu'il ne verrait de malades qu'en consultation avec les médecins du pays. Ceux-ci étaient pour la plupart des officiers de santé, pour qui les conseils d'un

homme de la valeur de Ricord étaient précieux. Ayant, d'autre part, la certitude qu'il ne ferait rien pour détourner leurs clients, ils n'hésitaient pas à s'adresser à lui. Cette combinaison avait pour Ricord cet avantage qu'en se donnant moins de peine il gagnait plus d'argent. Trois ans plus tard, lorsqu'il revint à Paris, appelé par l'annonce de l'ouverture d'un nouveau concours, il emportait avec lui dix mille francs d'économies.

Cette fois il fut bien et dûment nommé. Ce n'était pas un mince succès. Ricord n'avait passé ni par l'adjuvat ni par le prosectorat, étapes que devaient nécessairement franchir ceux qui aspiraient alors au titre de chirurgien des hôpitaux ; d'autre part, parmi ses concurrents on comptait des hommes tels que Laugier, Guersant fils, les Bérard, qui avaient en leur faveur, outre leurs mérites personnels, de puissants patronages.

Ricord touchait donc enfin au but ; mais le jeune chirurgien des hôpitaux restait pauvre, presque inconnu à Paris, et ne pouvait espérer un rapide succès de clientèle. Il ouvrit alors, à la Pitié, un cours particulier de médecine opératoire très suivi, qu'il continua pendant trois ans.

Il attendait ainsi le moment où, de chirurgien du Bureau central, il deviendrait chirurgien titulaire. L'attente menaçait d'être longue. Une circonstance heureuse le servit. La place de chirurgien de l'hôpital du Midi devint vacante ; l'administration exigea de celui qui la prendrait l'engagement de la conserver pendant cinq ans. Aucun des collègues de Ricord, auxquels l'ancienneté donnait le droit de choisir, ne voulut accepter cette condition. Ricord, mieux avisé, n'hésita pas à s'y soumettre. On sait ce qui en résulta pour lui : ce prodigieux changement de fortune qui, en quelques années, fit du jeune docteur, toujours préoccupé de subvenir à ses moyens d'existence, le praticien le plus connu des deux mondes.

On a proposé de donner à l'hôpital du Midi le nom d'hôpital Ricord. Aucun changement de dénomination ne serait mieux justifié. Ricord passa au Midi trente ans, toute la période de sa vie active. Il y fit des leçons qui eurent un éclat et un retentissement inouïs, et sut s'y entourer d'une pléiade d'élèves qui allèrent vulgariser en France et à l'étranger les doctrines du maître. Plusieurs d'entre eux, devenus célèbres à leur tour, se glorifient

d'appartenir à l'*École du Midi*, qui prendrait justement, elle aussi, le nom d'*École Ricord*.

Aujourd'hui que les idées défendues par Ricord sont tombées dans le domaine public et devenues de connaissance vulgaire, il est difficile de se rendre exactement compte du chaos où se débattaient ceux qui, en 1830, s'occupaient de maladies vénériennes<sup>1</sup>.

Les syphiligraphes se partageaient à cette époque entre deux écoles, soutenant des doctrines diamétralement opposées.

L'une, l'école ancienne, traditionnelle, admettait l'existence d'un virus syphilitique, dont l'introduction dans l'économie déterminait l'apparition d'accidents primitifs et consécutifs, locaux et constitutionnels, contre lesquels le médicament le plus sûr et le plus actif était le mercure. Ainsi formulée, la doctrine que défendaient les maîtres de cette école était simple et à l'abri de toute objection. Malheureusement les *identistes*, comme on les a appelés, avaient trop étendu le cadre du mal syphilitique vrai; ils *identifiaient* tous les accidents vénériens : chancres, bubons, plaques muqueuses, végétations, blennorrhagie, etc., les rapportant tous à la même et unique cause, la contamination par le virus syphilitique. Ils étaient ainsi amenés à administrer partout et toujours le mercure, s'exposant à discréditer, par l'abus même qu'ils en faisaient, un médicament d'une incontestable efficacité.

Bien différent était le langage de la seconde école, de l'école dite physiologique, celle de Broussais et de ses élèves. Pour elle, la syphilis était une affection d'ordre et d'origine purement inflammatoires; le prétendu virus vénérien n'existait pas, partant toute médication spécifique devenait absolument inutile. Le mercure était proscrit comme un médicament dangereux, véritable poison auquel on rapportait la plupart des accidents ultimes de la maladie.

Ricord n'eut pas de peine à triompher de ces derniers adversaires. Leurs théories étaient évidemment poussées à l'extrême et les arguments sur lesquels ils les appuyaient singulièrement fragiles.

<sup>1</sup> Voir, à ce sujet, les deux curieuses et intéressantes leçons faites, par le professeur Fournier, à l'hôpital du Saint-Louis, peu après la mort de Ricord. (*Union médicale*, 1889, t. I, p. 709 et suiv.)

Il n'en fut pas de même pour les *identistes*. Leur enseignement, qui se rattachait à des idées devenues classiques depuis Hunter, contenait une certaine part de vérité et était professé par des hommes tels que les Cullérier, l'oncle et le neveu; Lagneau et l'école de l'hôpital Saint-Louis, représentée par Cazenave, Devergie, Gibert. A ses côtés même, à l'hôpital du Midi, Ricord devait trouver un contradicteur opiniâtre, Vidal (de Cassis), aigri par la maladie et par l'adversité, qui combattit son collègue avec un véritable acharnement.

De quelles forces disposait Ricord pour la lutte qu'il allait soutenir? Son bagage personnel était médiocre, pour ne pas dire nul. Il s'était, nous l'avons vu, jusqu'à son entrée à l'hôpital du Midi, occupé d'histoire naturelle, d'anatomie, de chirurgie, de médecine opératoire, mais jamais, d'une façon spéciale, d'affections vénériennes. Les données qu'il avait pu recueillir sur ce point, soit dans l'enseignement de ses maîtres, soit dans leurs livres, étaient plus qu'insuffisantes. Mais il avait pour lui un bon sens qu'aucune argutie ne pouvait troubler, une volonté ferme de ne reconnaître pour vrai que ce qu'il aurait observé par lui-même, et, par-dessus tout, un merveilleux instinct clinique qui l'aidait à marcher d'un pas sûr au milieu de toutes les difficultés du diagnostic.

J'ajoute qu'il eut à son service, pendant un temps trop court malheureusement, un magnifique champ d'étude. En 1830, Lourcine n'existait pas; l'hôpital du Midi réunissait encore les vénériens des deux sexes et de tous les âges. Aucune des formes des maladies vénériennes ne pouvait donc échapper à sa patiente investigation.

Il se mit aussitôt à l'œuvre. Et tout d'abord il songea à améliorer les méthodes d'examen des malades. Faute d'instrument approprié, les affections profondes des organes génitaux de la femme étaient mal connues. Ricord modifia le spéculum, il en vulgarisa l'emploi, et montra quelles ressources peut offrir cet instrument convenablement manié « pour l'étude des maladies vénériennes et leur prophylaxie ». C'est le titre même d'un mémoire qu'il présenta à l'Académie de médecine en 1833.

Il fut aussi le premier à mettre en relief le profit que l'on pouvait tirer, pour la bonne observation des malades, de la méthode des inoculations, véritable méthode expérimentale dont les résultats sont incontestables.



Il sut enfin soumettre ses malades à un interrogatoire rigoureux, devinant leurs réticences, se déliant par-dessus tout de leurs affirmations. « Un malade se présente à vous, disait-il plaisamment à ses élèves : — Docteur, j'ai mal à la bouche. — Mal à la bouche... très bien, mon ami : eh bien, montrez-moi l'anus. »

Peu à peu la clarté, née de l'étude impartiale des faits, se fit dans son esprit, et il commença son enseignement, cet enseignement célèbre dont le souvenir demeurera vivant dans la mémoire des nombreuses générations d'élèves qui se sont succédé à l'hôpital du Midi. En été, abandonnant l'amphithéâtre, devenu trop étroit, il réunissait ses auditeurs sous les tilleuls du jardin. Là, familièrement, comme un père entouré de ses enfants, pendant une heure, parfois plus, il causait. C'était en effet une causerie plutôt qu'une leçon, causerie aimable, sans pédanterie, d'une langue claire et imagée qui donnait aux faits un singulier relief, souvent égayée d'histoires recueillies à l'hôpital ou en ville, de jeux de mots, de saillies spirituelles tenant constamment l'attention en éveil.

Une vraie foule se pressait autour de lui, foule dans laquelle on comptait de nombreux étrangers attirés par sa réputation grandissante, et bien souvent des hommes du monde, que remplissaient d'aise les propos salés et les gauloiseries du docteur. Je n'ai pas besoin d'ajouter que sous cette forme plaisante se cachait le fonds le plus solide. On en jugera par celles de ses leçons qui ont été publiées, et en particulier par ses *Leçons sur le chancre*, recueillies, il est vrai, par l'un de ses meilleurs élèves, devenu maître à son tour.

Sur tous les points alors en discussion, il savait prendre parti, appuyant son opinion par une argumentation serrée, qui ne paraissait donner prise à aucune critique.

Il n'arriva pas du premier coup, cela va sans dire, à une conception complète des maladies vénériennes. Tous les jours il s'instruisait lui-même et ne craignait pas de modifier une opinion déjà émise, lorsqu'un argument irréfutable venait lui en montrer la fausseté. Il eut occasion, plus tard, de donner publiquement, et dans une circonstance mémorable, cette preuve d'honnêteté scientifique.

Je ne saurais suivre notre collègue pas à pas dans cette longue

lutte pour la découverte de la vérité; j'en rappellerai seulement les principales étapes : Séparation absolue de la blennorrhagie et de la syphilis, — individualité propre de celle-ci, qui débute toujours par un chancre « exorde obligé de la syphilis », selon son expression favorite; — le chancre est toujours lui-même accompagné d'un bubon, son compagnon fidèle, « qui le suit comme l'ombre suit le corps. » C'est là l'accident primitif, auquel succèdent, dans un ordre régulier, les accidents secondaires, puis les tertiaires.

A la syphilis ainsi constituée s'applique seul le traitement par le mercure. Ricord formule le mode d'administration de ce médicament, qu'il réserve aux premières périodes de la maladie. Il montre que plus tard, pour combattre les accidents dits tertiaires, rien n'égale l'iodure de potassium, déjà préconisé par Wallace, donné suivant certaines règles qu'il indique.

C'est à lui aussi que l'on doit rapporter la découverte de la dualité du chancre : chancre *vrai* ou *infectant*, ne se reproduisant pas par inoculation sur le sujet qui en est porteur, mais toujours suivi d'infection constitutionnelle; — chancre *mou*, *simple* ou *non infectant*, se reproduisant à l'infini par auto-inoculation, mais ne donnant jamais lieu qu'à des accidents locaux.

A vrai dire, il fut longtemps avant de formuler nettement cette distinction. Il avait bien écrit que le chancre simple était un « chancre sans vérole », mais il attendait encore pour le rejeter définitivement hors du cadre des accidents syphilitiques vrais. Ce fut un de ses élèves, Bassereau, qui, montrant que les deux formes d'ulcérations avaient des origines différentes, établit nettement qu'il y avait là deux lésions ou mieux deux affections, ayant chacune leur individualité propre. Ricord accueillit avec empressement cette doctrine, qui dérivait, du reste, directement de son enseignement. Bassereau a toujours rapporté à son maître l'honneur de sa découverte; il ne se considérait, suivant l'heureuse expression de M. Fournier, que comme le parrain du dualisme, dont Ricord demeurait le véritable fondateur, le père.

Cet épisode de la vie scientifique de Ricord montre avec quelle prudence il s'avancait dans les voies nouvelles que l'observation ouvrait devant lui, et comme il savait, ainsi qu'on l'a dit ailleurs, non sans une pointe de malice, suivre le progrès lorsqu'il n'avait pu se mettre à sa tête. Combien sont plus nombreux, et vraiment

néfastes pour la science, ceux qui ferment volontairement les yeux à la lumière lorsqu'ils n'ont pas su la faire luire eux-mêmes !

Ce n'était pas seulement à l'hôpital, et par son enseignement quotidien au lit des malades ou à l'amphithéâtre, que Ricord répandait dans le public médical les idées qu'il défendait.

Je ne saurais citer les nombreux articles publiés par lui dans divers journaux de médecine. C'est dans *l'Union médicale* que parurent, en 1850, ses fameuses *Lettres sur la syphilis*, qui eurent un immense retentissement. Sous la forme familière que permet le style épistolaire, Ricord résumait, comme en se jouant, ses idées sur l'évolution et le traitement des maladies vénériennes. Trois éditions successives de ces « Lettres » n'en épuisèrent pas le succès.

Bien auparavant, en 1838, il publiait son *Traité pratique des maladies vénériennes*, avec ce sous-titre : *Recherches critiques et expérimentales sur l'inoculation appliquée à l'étude de ces maladies*. C'est dans cet ouvrage, devenu aujourd'hui une rareté bibliographique, qu'il exposait les importants résultats auxquels l'avait conduit la méthode expérimentale des inoculations.

L'année suivante paraissait la traduction du *Traité de la maladie vénérienne*, de Hunter, traduction faite avec le concours de Richelot père. Les nombreuses notes ajoutées par Ricord à l'ouvrage de Hunter en faisaient un livre d'actualité scientifique.

Son bel atlas, intitulé : *Clinique iconographique de l'hôpital des vénériens*, complétait cette série de travaux didactiques, qui ne forment cependant qu'une partie de l'œuvre de Ricord.

Nommé, en 1850, membre de l'Académie de médecine, qu'il eut l'honneur de présider en 1868, Ricord trouva dans cette enceinte une tribune où sa parole, partie de plus haut que dans sa modeste chaire d'hôpital, devait retentir plus loin. Mais la tâche était aussi moins facile. Il n'avait plus là, devant lui, des élèves bienveillants, comme suspendus à ses lèvres, mais de redoutables adversaires, des maîtres, eux aussi, vieillis dans la lutte, orateurs habiles, tous unis pour le bon combat contre le novateur qui venait troubler d'antiques croyances.

La lecture des comptes rendus des séances ne peut donner qu'une faible idée des joutes oratoires dont la salle de la

rue des Saint-Pères fut alors le théâtre. Les jours de grande discussion, ceux où Ricord devait être aux prises avec ses contradicteurs, étaient jours de fête. L'enceinte réservée au public devenait trop étroite. La ville, la cour même, où Ricord avait des admirateurs et, dit-on, des clients, s'y donnaient rendez-vous; mais on y voyait surtout de nombreux confrères, partagés eux-mêmes en deux camps, et prenant, presque malgré eux, parti pour l'une ou l'autre des opinions en présence. Combien de fois quelque saille ou quelque repartie heureuse ne fit-elle pas éclater des rires et des applaudissements, ou, au contraire, des murmures, que le président était impuissant à réprimer!

Ce fut dans une de ces séances mémorables que Ricord subit une chute éclatante; de moins solides que lui ne s'en seraient pas relevés. Il s'agissait de *la contagiosité des accidents secondaires de la syphilis*. Trompé par ses inoculations faites sur des malades en puissance de vérole, et par conséquent réfractaires au virus, Ricord n'avait cessé de soutenir, en dépit de toutes les preuves cliniques, que les accidents secondaires n'étaient pas contagieux. Rien, jusque-là, n'avait pu le faire renoncer à cette doctrine.

Or il arriva, en 1859, que l'Académie fut elle-même appelée à se prononcer sur ce point. Le ministre lui demanda son avis sur la question suivante: « Le nourrisson peut-il, en période secondaire, infecter sa nourrice, et *vice versa*? »

Une commission fut nommée pour élaborer la réponse à faire. Gibert en faisait partie et fut chargé du rapport. Dans un langage excellent, après une suite d'arguments irréfutables, il finit par conclure à la contagiosité des accidents secondaires. La lecture du rapport achevée, un grand silence se fait dans l'assemblée; tous les regards se tournent vers celui que les paroles de Gibert ont dû toucher profondément. Parlera-t-il et quelle sera sa réponse? Ricord n'hésite pas: il se lève; gagne lentement la tribune, et en quelques mots, qui ne sont pas sans grandeur, se déclare enfin convaincu, confesse qu'il s'est trompé et, devant l'évidence, renie ses convictions de vingt ans.

Un des nombreux biographes de Ricord raconte que, le jour où il soutenait sa thèse de doctorat à la Faculté, il fut argumenté par Richerand, qui lui reprochait d'avoir trop chaudement défendu certaines doctrines, reconnues plus tard fausses, de son maître

Lisfranc. Richerand ajoutait : « J'ai commencé ma carrière chirurgicale, comme vous, environné d'obstacles; comme vous, j'avais commis des erreurs, mais je les ai corrigées plus tard. » « Je m'estimerai heureux, répondit Ricord, si je parviens à vous imiter, et si un jour je reconnais mes erreurs, je promets de faire tous mes efforts pour m'en corriger. » Trente ans plus tard, le vétéran des luttes d'École et d'Académie tenait la promesse que le jeune docteur avait faite à son maître.

J'ai dit que la chute fut retentissante. Telle fut en effet l'impression du moment. Mais aujourd'hui que ces temps sont loin de nous, on oublie volontiers cette erreur de Ricord qui ne compromettrait pas, en somme, l'ensemble de sa doctrine. On se souvient plus volontiers de quelles armes ses adversaires avaient usé pour remporter la victoire. Gibert, pour établir la contagiosité des accidents secondaires, n'avait pas hésité à communiquer la syphilis à des individus sains en leur inoculant la sécrétion d'une plaque muqueuse.

L'argument était sans réplique, mais le procédé employé pour l'établir, contraire à la morale la plus élémentaire. Ricord s'était toujours refusé à se servir de pareils moyens. Ses inoculations n'avaient jamais porté que sur des individus malades.

Ce fut aussi à l'Académie que Ricord prononça ses fameux discours sur, ou mieux, contre la syphilisation. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les longues recherches entreprises par Auzias Turenne pour établir que l'inoculation du virus vénérien peut rendre un individu réfractaire à la syphilis, ou le guérir s'il est déjà infecté, syphilisation préventive dans le premier cas, curative dans le second.

Quel que soit l'avenir que la doctrine de l'atténuation des virus, entrevue par Auzias Turenne, devenue depuis les travaux de Pasteur une réalité scientifique, réserve à des tentatives de ce genre, il n'est pas douteux que Ricord rendit service à la science et à l'humanité en s'élevant avec force contre les dangereuses pratiques de l'inventeur de la syphilisation.

Il n'eut pas de peine à montrer que la syphilisation préventive, alors même qu'elle donnerait le résultat qu'on en pouvait attendre, était une monstruosité morale. Auzias Turenne ne tarda pas lui-même à abandonner ce singulier mode de prophylaxie de la syphilis.

Restait la syphilisation curative. Mal accueillie en France, elle trouva à l'étranger d'ardents défenseurs. Sperino en Italie, Bœck à Christiania, pour ne citer que les principaux, la pratiquèrent sur une large échelle. Sperino alla jusqu'à faire au même individu soixante et même quatre-vingts inoculations dans une seule séance, et, des relevés de Bœck, il ressort que le nombre de chancres inoculés par lui à chacun de ses malades a été, en moyenne, de 345; chez beaucoup, ce chiffre s'est élevé au delà de 700. Or, malgré cette abondante « irrigation chancreuse », — l'expression est de Ricord, — la syphilis, dans la plupart des cas, poursuivait son cours.

Eût-on d'ailleurs obtenu quelques résultats favorables, à quel prix n'eussent-ils pas été achetés? N'était-ce rien que d'imposer à un malade cette succession d'ulcères, dont plusieurs devenaient phagédéniques et pouvaient être l'origine de complications graves?

Bien plus, en ces temps où la distinction du chancre simple et du chancre infectant n'était pas solidement établie, il pouvait arriver, et il arriva, que l'inoculation hâtivement appliquée à des malades atteints d'ulcération de nature douteuse leur communiquait une infection dont ils seraient, sans ce remède intempestif, demeurés exempts.

Il n'y avait rien à répondre à une pareille argumentation. Aussi, au Congrès international de 1867, lorsque la question revint en discussion, Auzias Turenne resta-t-il à peu près seul à défendre sa pratique.

Sur un point cependant, Ricord, à son insu, fut injuste envers son adversaire. Il lui reprocha, à diverses reprises, et non sans une certaine âpreté, de n'avoir pas voulu expérimenter sur lui-même la méthode qu'il préconisait. Telle était en effet la croyance générale, Auzias n'ayant jamais consenti à faire savoir, de son vivant, s'il s'était ou non inoculé. Il refusait de porter le débat sur ce terrain, ne voulant pas, disait-il, laisser transformer une discussion scientifique en question personnelle. Or, à l'examen que l'on fit de son corps après sa mort, et qu'il avait imposé à ses héritiers, on constata la trace certaine d'inoculations anciennes. Il était, comme il l'écrivait dans son testament, le plus ancien syphilisé du monde. Pendant vingt ans, il avait supporté avec courage, et en silence, les railleries et les sarcasmes de ses contradicteurs, croyant

par là mieux servir la cause à laquelle il se dévouait tout entier.

Ricord ne fut pas seulement un maître en syphiligraphie. Il était aussi chirurgien et tenait à le rappeler. Peu de temps après son entrée à l'hôpital du Midi, il avait pris part à un concours pour l'agrégation de chirurgie (1832). Il ne fut pas nommé et ne se représenta pas. L'hôpital lui restait. Ses salles renfermaient toujours, à côté des vénériens, nombre de malades atteints de lésions chirurgicales diverses, mais intéressant, pour la plupart, les organes génito-urinaires. Il sut appliquer au traitement de ces affections ses qualités de chirurgien et d'opérateur habile. Certains de ses procédés sont devenus classiques.

Je rappellerai ceux qu'il inventa pour la cure du varicocèle, et qu'il étendit au traitement des varices des membres inférieurs; ceux pour l'opération du phimosis, pour l'amputation de la verge, avec suture disposée de telle sorte que l'on évite à coup sûr l'oblitération de l'urètre; pour la castration, pour l'urétroplastie par transplantation d'un lambeau du scrotum, et d'autres moins importants.

Dans un relevé de ses publications fait par lui-même je compte jusqu'à vingt-trois mémoires exclusivement consacrés à la chirurgie, témoignage de sa ferme volonté de ne pas se laisser absorber tout entier par la spécialité à laquelle il consacrait cependant le meilleur de son temps.

Nommé membre de notre Société en 1844, il cessa bientôt d'être assidu à nos séances. Il n'en continua pas moins à s'intéresser à nos travaux et y prenait même une part active, lorsque venaient à l'ordre du jour des sujets qui lui étaient familiers. Il reparut notamment à plusieurs reprises parmi nous, en 1855, lors de la discussion du rapport de Broca sur la contagiosité des accidents secondaires, de celui de Cullérier sur l'unicité du virus syphilitique, et de la communication de Bonnet (de Lyon) sur le traitement des rétrécissements de l'urètre. Le prix qu'il a fondé, à l'exemple de ses généreux prédécesseurs, et dont il nous a confié la distribution, est une dernière marque du bon souvenir qu'il conservait de la Société, dont il avait été l'un des premiers membres actifs. Le peu de loisir que lui laissait sa clientèle incessamment croissante l'avait seul éloigné de nous.

En effet, dès qu'il eut pris possession de l'hôpital du Midi et

commencé à frapper l'attention par ses leçons et ses premiers travaux, les malades affluèrent. Il dut bientôt quitter sa modeste installation de la rue de Seine, puis celle de la rue de Vaugirard, pour l'hôtel de la rue de Tournon, bien connu des Parisiens, où il a terminé ses jours.

On a souvent décrit les merveilles de ses salons de réception, peuplés d'objets précieux et d'œuvres d'art. Les clients y étaient répartis suivant leurs conditions et suivant leurs sexes, de façon à ménager toutes les susceptibilités, car on ne se vantait pas volontiers d'avoir pris le chemin de la rue de Tournon.

La consultation de Ricord commençait tard et se prolongeait toujours fort avant dans la nuit. La tâche était rude. On raconte qu'il savait parfois s'y soustraire. Sortant par une porte dérobée, il allait faire une rapide apparition soit dans quelque fête mondaine où il tenait à se montrer, soit dans un théâtre où se donnait une représentation importante. Au bout d'une heure il rentrait chez lui et reprenait place dans son cabinet.

Homme du monde, causeur charmant, fin et spirituel, il jouissait manifestement de son succès. Ne l'avons-nous pas vu, l'année même de sa mort, se transporter à l'Hôtel-de-Ville, à un grand bal donné en l'honneur des étudiants, et là, succombant presque à la fatigue, mais plein de vie cependant et le regard joyeux, remerciant d'un signe de tête la foule qui l'entourait et l'acclamait. Ce fut un de ses derniers triomphes.

Vers la fin de sa carrière, Ricord n'était plus que l'ombre de lui-même. Qui de nous eût reconnu le brillant praticien d'autrefois dans ce vieillard affaibli, qui ne pouvait faire un pas sans aide ? « Je me porte bien, disait-il, ce sont mes jambes qui me portent mal. » Mais s'approchait-on de lui, lui adressait-on la parole, quel changement ! l'œil brillait, un bon sourire se dessinait sur ses lèvres, et dans une de ces longues causeries dont il avait le secret, on le retrouvait tout entier.

C'est à cette époque de sa vie que je l'ai connu. A la suite d'une opération faite chez un ami commun, il avait manifesté le désir de voir le fils de son ancien camarade d'internat. Je reçus de lui le plus aimable et le plus gracieux accueil. M'entretenant de mon père, du bon souvenir qu'il en avait conservé, il fut entraîné à me faire de ses débuts dans la vie un récit vivant, qui ne s'est pas



effacé de ma mémoire. J'y ai emprunté bien des faits reproduits dans cette notice.

De Ricord plus jeune, je serais embarrassé de vous tracer un portrait ressemblant. Un de ses contemporains l'a dépeint en quelques lignes que je me contenterai de reproduire :

« Sous des cheveux châtain, souples, soyeux, fins et luisants, mettez un front un peu bas, mais droit et ferme ; des yeux bleu pâles, saillants, très fins et bien vivants ; un nez légèrement empâté, une bouche grande, bien garnie ; deux lèvres épaisses, sensuelles et mobiles ; animez le tout par la physionomie la plus intelligente et la plus bienveillante, et vous aurez le portrait de Ricord dans la force de l'âge. »

Ceux qui ont approché notre collègue dans la période active de sa vie diront si la description est exacte. Elle doit l'être, si par un trait il est permis de juger de l'ensemble. L'expression bienveillante que l'auteur signale chez Ricord dans ses plus belles années demeura jusque dans la vieillesse un caractère distinctif de cette aimable physionomie. Ricord était bon. Si, dans la lutte, ses ripostes n'étaient pas toujours sans malice, jamais elles ne furent méchantes. Il savait même, à l'occasion, pratiquer l'oubli des injures. Je tiens d'un de ses élèves que le jour où l'on vint, à l'hôpital, lui annoncer que Vidal (de Cassis) était mort, il ne put dominer son émotion ; ses yeux se mouillèrent de larmes. Il oubliait les attaques dont son collègue l'avait abreuvé ; il songeait au confrère malheureux, aux longues et cruelles souffrances qui l'avaient conduit à la tombe. Sans doute aussi il regrettait de n'avoir pu, au moment suprême, lui tendre une main fraternelle.

Bon envers ses ennemis, il le fut, ai-je besoin de le dire, avec ses amis, au premier rang desquels il plaçait ses élèves. Il les aimait et se faisait aimer d'eux. Tous, jusqu'à la fin, l'entourèrent d'une affection vraie, dont il recevait avec joie les multiples témoignages.

Il fut bon aussi et charitable envers ses malades, à l'hôpital : ses *enfants gâtés*, comme il les appelait. Son dévouement pour eux alla un jour presque jusqu'à l'héroïsme. Vous connaissez tous l'histoire de ce malheureux, atteint de laryngite syphilitique, trachéotomisé, mais asphyxiant néanmoins, qu'il arracha à la mort en pratiquant la respiration artificielle par insufflation directe. « La manœuvre, répétée quinze à vingt fois, » écrit un témoin oculaire,

« rendit la vie à un cadavre, que nous vîmes renaître aux applaudissements de nombreux assistants. M. Ricord, la figure ensanglantée, la bouche pleine de pus, ne songea à se laver que lorsque l'opéré fut hors de danger. »

Tous les ans, à la Saint-Philippe, élèves, malades, employés du service se réunissaient pour offrir à Ricord un bouquet ; le plus disert y joignait un petit discours, auquel le maître répondait avec bonhomie. Vraie fête de famille à laquelle les anciens élèves de l'hôpital du Midi aimaient à venir prendre part.

La générosité de Ricord, comme sa bonté, était sans bornes. Combien d'infortunes n'a-t-il pas soulagées ! mais combien aussi de sommes petites ou grandes arrachées à sa charité par des indignes ! Pas de chétif rimeur, pas de petit homme de lettres qui ne prit, quand il se voyait dans la gêne, le chemin de la rue de Tournon. A l'hôpital, sa bourse était toujours ouverte. Les gamins du quartier connaissaient le moyen d'y puiser. Ils se glissaient à la consultation du bon docteur, pleurant pour une bosse ou quelque méchante écorchure. Une petite pièce les consolait vite. A ceux qui les voulaient repousser : « Laissez venir à moi les petits enfants, » disait Ricord, content de son bon mot, plus content encore d'avoir fait un heureux.

Ricord dépensait sans compter, pour lui comme pour les autres. Il aimait la vie large, et menait habituellement grand train. Outre son hôtel de la rue de Tournon, il eut de bonne heure de belles résidences à la campagne : d'abord à Morsang-sur-Orge, où il acheta un château qui avait autrefois appartenu à Chomel ; puis au Chesnay, près Versailles, propriété superbe, embellie encore par ses soins ; il y avait installé à grands frais une magnifique culture d'ananas qui fut, au reste, pendant un temps, de bon rapport. Il se fit construire enfin à Deauville, sur le bord de la mer, une belle villa, où il ne passait que quelques semaines, y transportant tout son personnel, ses chevaux et ses voitures. Partout il tenait maison ouverte, sachant mal se débarrasser des importuns, ou de ceux qui abusaient de sa trop large hospitalité.

Une telle vie n'allait pas sans de grandes dépenses. Aussi, bien que ses gains aient été considérables, connut-il parfois de véritables embarras financiers, dont il se tira toujours à son honneur.

On a dit de Ricord qu'il était l'homme le plus décoré de France. Il aurait pu en effet orner sa poitrine de presque tous les ordres

connus, dont princes et rois lui avaient envoyé les insignes. Il s'amusa à dire, dans l'intimité, qu'il n'aurait dû porter que l'ordre de la couronne du chêne!... je vous laisse en deviner la raison. En fait, de toutes ces décorations, il n'en estimait qu'une seule, celle de la Légion d'honneur. Il en avait obtenu les divers grades. Le dernier, celui de grand officier, lui fut accordé en 1871, après le siège de Paris. Il n'avait pas hésité, pendant l'année terrible, malgré ses soixante et dix ans bien sonnés, à occuper le poste de chirurgien en chef des ambulances de la Presse. Il ne se borna pas à organiser le service, mais prit une part active à l'œuvre. Il courut même, un jour, de sérieux dangers en donnant ses soins à des blessés dans un lieu exposé au feu de l'ennemi. A un officier qui lui conseillait de se retirer : « Laissez donc ! dit-il ; les Prussiens savent bien que je ne reçois pas ici. »

Cette esquisse de ce que fut Ricord ne serait pas complète, si je ne parlais de son esprit. Les bons mots de Ricord ! ah !... messieurs, ils sont légion. Qui de vous n'en a entendu citer quelques-uns ? Il en fit jusque sur son lit de mort. A l'un de ses médecins, qui s'approchait de lui un matin et le complimentait sur sa bonne mine : « Ah ! mon cher, répliqua-t-il, vous ne prendriez pas beaucoup d'actions de cette *mine*-là. » C'est à l'hôpital surtout que sa verve se donnait libre carrière. Il ne savait pas résister au plaisir d'amuser ses interlocuteurs par ces heureuses saillies qui lui venaient aux lèvres comme malgré lui. Vous me pardonnerez de ne pas reproduire ici ces traits d'esprit qui, s'ils font partie de la physionomie de Ricord, n'ajoutent rien à sa gloire. J'ai même entendu un de ses admirateurs regretter qu'il eût trop plaisanté sur les misères qu'il savait si bien soulager ; d'avoir mis à la mode, dirais-je, une syphilis un peu trop égrillarde, au gré de ceux qui y voient une des plus tristes plaies qui désolent l'humanité. Le reproche n'est pas bien grave, mais peut-être pas sans fondement.

Ricord s'est trouvé souvent, je l'ai montré, en face d'adversaires ardents. Il n'avait pas d'ennemis. Comme tous les hommes en vue, il n'a cependant pas échappé à la critique. Séduit par les beaux côtés de mon modèle, ne l'ai-je pas trop oublié ? N'ai-je pas trop versé vers la louange ? N'y a-t-il vraiment, me dira-t-on, aucune ombre dans cette longue vie ? Enfant gâté de la fortune, entouré

de tout un peuple d'admirateurs, Ricord ne s'est-il jamais exagéré ses mérites ? N'a-t-il pas pris trop de souci de sa renommée, et parfois été au-devant d'elle au lieu d'en attendre le paisible avènement ? L'homme était-il toujours chez lui à la hauteur du praticien et du savant ? Dans les progrès mêmes qu'il a fait faire à la science, ne convient-il pas d'attribuer une juste part à ses élèves : aux Diday, aux Bassereau, aux Rollet, aux Fournier, pour ne citer que les plus célèbres ?

Laissons, messieurs, à ceux qui posent ces questions le soin d'y répondre. Pour moi, et dans la circonstance qui nous réunit, je n'ai voulu voir, en notre regretté collègue, que le maître éminent, le médecin attentif et bon, le brillant esprit, l'homme généreux et charitable, le travailleur obstiné qui ne s'est reposé que dans la tombe. Ce n'est pas vous qui me le reprocherez.

Ricord quitta l'hôpital du Midi le 1<sup>er</sup> octobre 1860, trois mois avant d'être atteint par la limite d'âge. Il avait mis une certaine coquetterie à donner sa démission en pleine activité, ne voulant pas se laisser mettre à la retraite.

Au reste, bien que touchant à sa soixante et unième année, il conservait presque les allures et l'apparence de la jeunesse. Il portait bien son âge. Peu de temps auparavant, il était à Londres, et visitait le Collège royal des chirurgiens, où il recevait le meilleur accueil. « Approchez, monsieur Ricord, lui dit Sir Charles Laurence, au nom de ses collègues, nous sommes heureux de saluer le fils de celui dont nous admirons les beaux travaux et que l'Angleterre se plaît à placer à côté de son grand Hunter. » — « Je vous remercie, repartit Ricord, des compliments que vous voulez bien adresser à mon père ; mais mon père, c'est moi ! »

L'hôpital lui manquant, Ricord put se donner complètement à la clientèle. Jamais sa vogue ne fut plus grande. Déjà médecin du prince Napoléon, il fut, en 1869, nommé médecin consultant de l'Empereur. C'est à ce titre qu'en juillet 1870, peu avant la déclaration de guerre, il prit part avec Corvisart, Fauvel, Nélaton et le professeur Germain Sée à la consultation célèbre provoquée par M. Sée, qui affirmait que Napoléon III avait la pierre. Ricord partageait le sentiment de son collègue. Ils ne purent malheureusement obtenir un examen immédiat, qui eut sans doute modifié la marche des événements qui se préparaient.

Jusqu'à la fin, Ricord fut sur la brèche. Bien souvent, dans les dernières années de sa vie, on le rencontrait parcourant les rues de Paris, dans son coupé à deux chevaux, conduits par le cocher légendaire au chapeau galonné. Mais il attendait plutôt chez lui les clients, toujours nombreux, qu'attirait encore la renommée du célèbre praticien. Je ne résiste pas au plaisir de transcrire ici le charmant tableau qu'a donné du vieux maître, dans son cabinet de consultation, un de nos confrères, expert dans l'art de tracer les profils des médecins du jour :

« Frileusement assis près de la cheminée, dans un fauteuil empire à cuivres, qui tient du trône et de la chaise curule, une main s'appuyant à la table, l'autre main frictionnant un genou, Ricord accueille le visiteur avec le plus charmant sourire, en s'excusant de ne point se lever. Puis il écoute, les paupières mi-closes, les lèvres entr'ouvertes, les cheveux frisés et grisonnants sous la calotte de soie noire ; sa pâle et grasse figure glabre s'immobilise, inclinée en avant ; son triple menton rabelaisien s'écrase un peu sur sa cravate jusqu'à venir toucher la rouge rosette de sa boutonnière ; et il a l'air, ainsi, d'un vieux silène qui va dormir. Mais ne vous y trompez pas : il n'a pas perdu la moindre de vos paroles, vous interroge avec la plus parfaite lucidité, et relève de temps en temps les paupières pour vous scruter très finement ; puis il parle, évitant les gestes à ses membres rhumatisants, émaillant son discours de ses plus goguenardes plaisanteries sur la trop charmante déesse dont il a tant de fois conjuré les traîtrises ; après quoi il vous congédie du même sourire inoubliable. »

Ricord ne s'est pas marié, et ses derniers jours se seraient passés dans l'isolement, s'il n'avait eu auprès de lui sa nièce et ses petits-neveux, qui l'entouraient de soins et de tendresse. Il vivait heureux dans cette paisible atmosphère, et s'il songeait à la mort, il ne s'en faisait pas un épouvantail. Il avait demandé à son vieil ami Batta, le violoncelliste bien connu, de qui je tiens ce détail, de lui faire entendre, à ses derniers moments, les *Adieux de Marie Stuart* de Niedermeyer, un de ses morceaux préférés. Ce dernier souhait ne fut pas exaucé. Il se souvint cependant qu'il l'avait formulé. La nuit même de sa mort, ayant déjà perdu l'usage de la parole, et semblant sans connaissance, on le vit promener les doigts en cadence sur ces draps, et répéter le mouvement à plusieurs reprises, comme impatient de n'être pas compris.

Les médecins qui le veillaient n'eurent que plus tard l'explication de ce geste, avec le regret de n'en avoir pas saisi la signification.

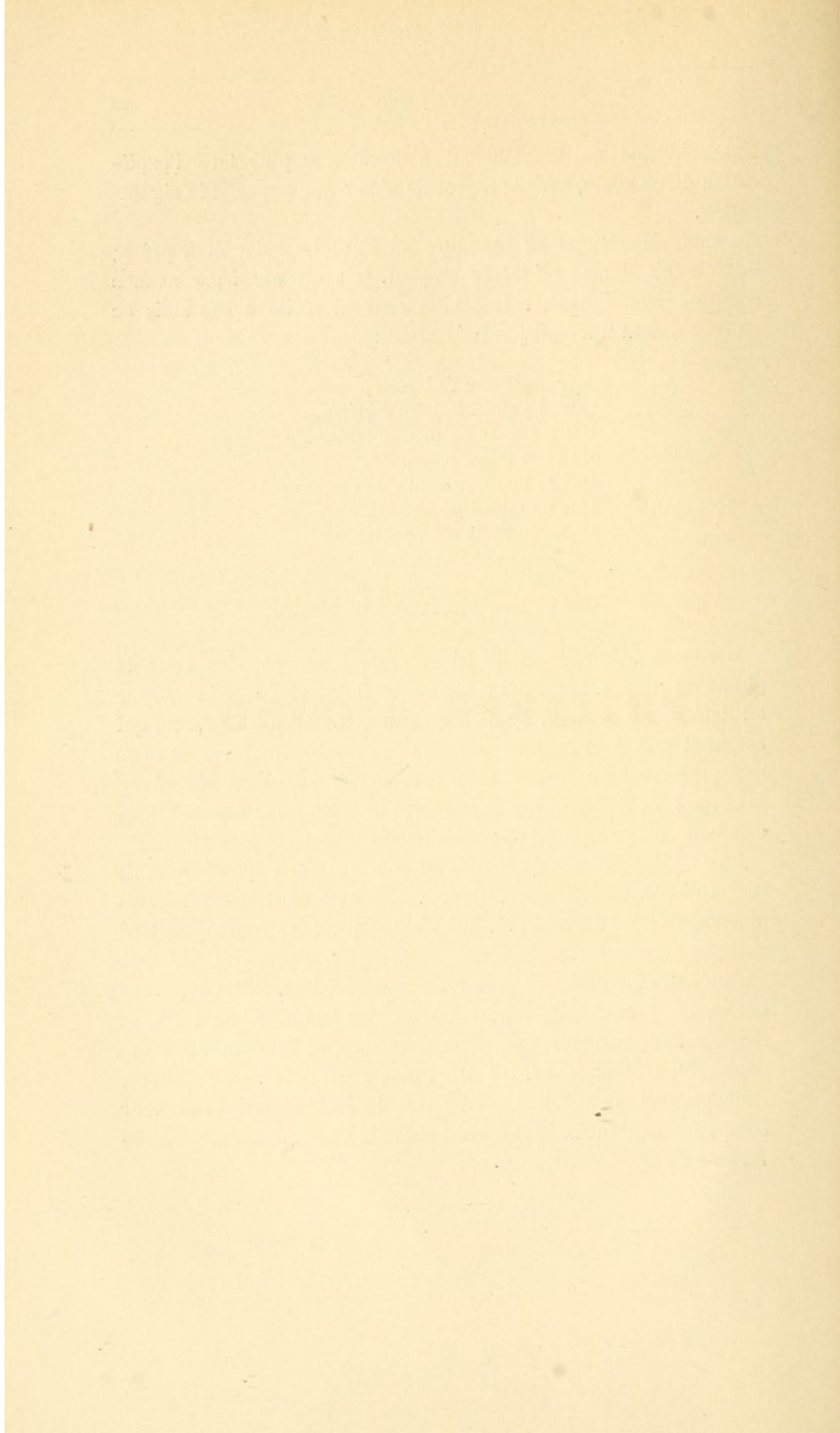
Depuis longtemps sa sépulture au Père-Lachaise était prête; il en avait donné lui-même le plan. Il avait aussi par avance composé son épitaphe. Il a bien souvent récité à ses amis ce morceau, dont il n'était pas mécontent :

Aux portes de l'Éternité,  
Quand j'aurai fini ma carrière,  
S'il me reste un peu de poussière  
De cette triste humanité,  
Que le tombeau seul s'en empare;  
Que de mon âme se sépare  
Cette cause de mes douleurs;  
Car l'âme pure et sans matière  
Doit être un rayon de lumière  
Que ne troubleront plus les pleurs.

Beaucoup s'étonneront de trouver de telles pensées sous la plume de Ricord. L'éternel rieur savait-il donc lui aussi regarder au delà de ce monde? Était-il de ceux, toujours plus rares, qui estiment que tout ne finit pas avec la tombe, qu'il est en nous quelque parcelle « pure et sans matière » qui ne meurt pas avec le corps? Ne serait-ce pas là le secret de cette fin si calme, attendue sans crainte, qui fut comme « le soir d'un beau jour »?

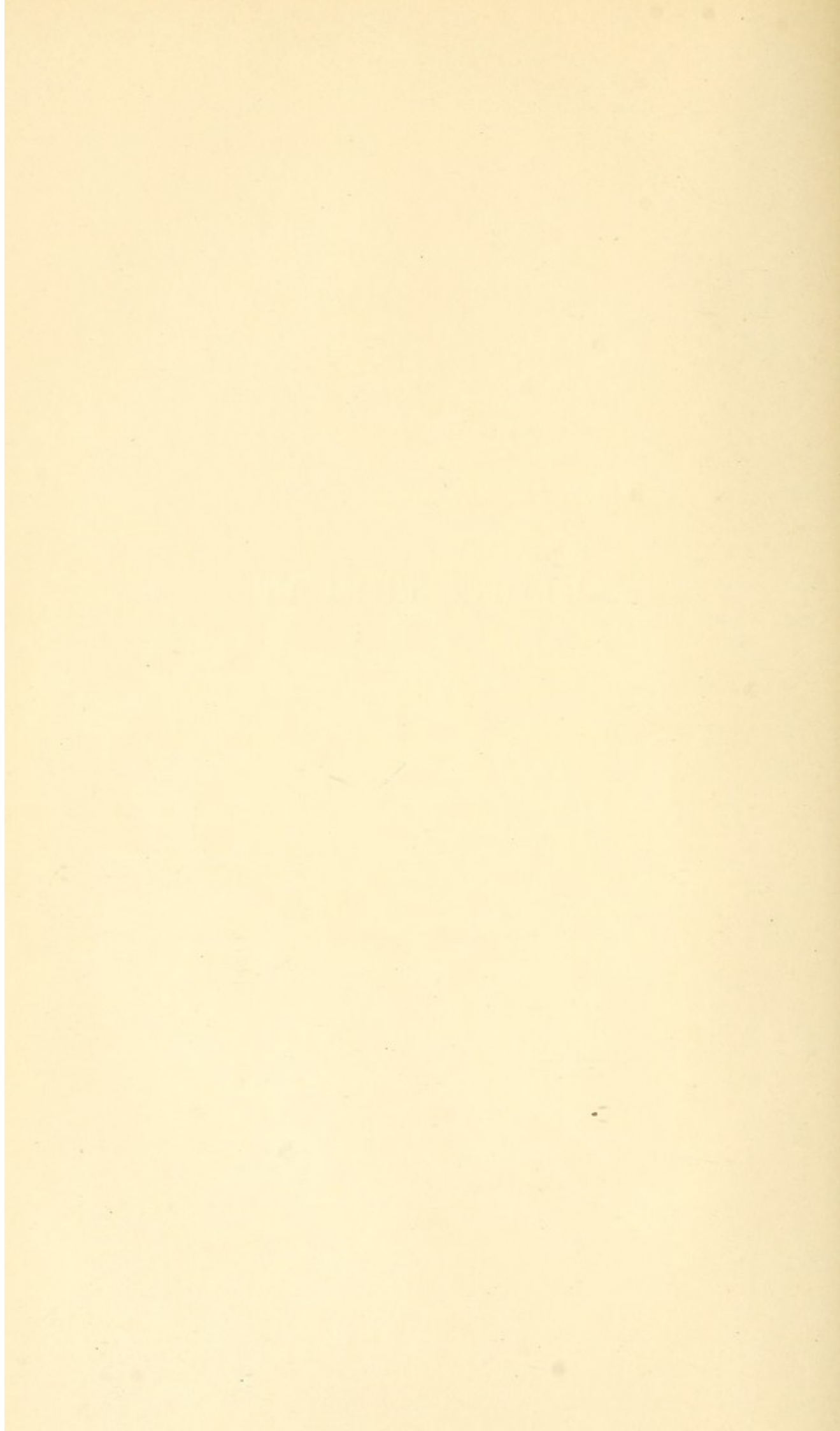
La dernière maladie de Ricord fut courte. Déjà un peu souffrant, il crut devoir venir à Paris pour voter, aux élections générales d'octobre 1889. Il prit froid, dut s'aliter quelques jours plus tard et ne se releva pas.

Une foule immense se pressa à ses funérailles. Beaucoup voulaient, en y assistant, rendre un dernier hommage au médecin illustre dont, pendant près d'un demi-siècle, le nom avait été dans toutes les bouches. D'autres, plus nombreux : amis, élèves, malades, pleuraient « le bon Ricord », le maître aimé, le docteur compatissant, dont la devise avait été : *Ægrotantis animam reconfortare conor.*



ULYSSE TRÉLAT





COU  
DRIVE  
111

# ULYSSE TRÉLAT

PROFESSEUR DE CLINIQUE CHIRURGICALE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE  
DE PARIS

ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,  
DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE, DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE

MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

MEMBRE DU CONSEIL D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT  
DE LA SEINE.

CHIRURGIEN DE LA CHARITÉ

COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMMANDEUR DE L'ORDRE DU MEDJIDIÉ ET DE L'ORDRE DU SAUVEUR  
DE LA GRÈCE

---

*13 Août 1828 — 28 Mars 1890*

THE HISTORY OF THE

REIGN OF KING CHARLES THE FIRST

BY SAMUEL JOHNSON

IN SEVEN VOLUMES

LONDON: Printed by W. & A. CLAYTON

1791

THE HISTORY OF THE

REIGN OF KING CHARLES THE FIRST

BY SAMUEL JOHNSON

IN SEVEN VOLUMES

LONDON: Printed by W. & A. CLAYTON

1791

THE HISTORY OF THE

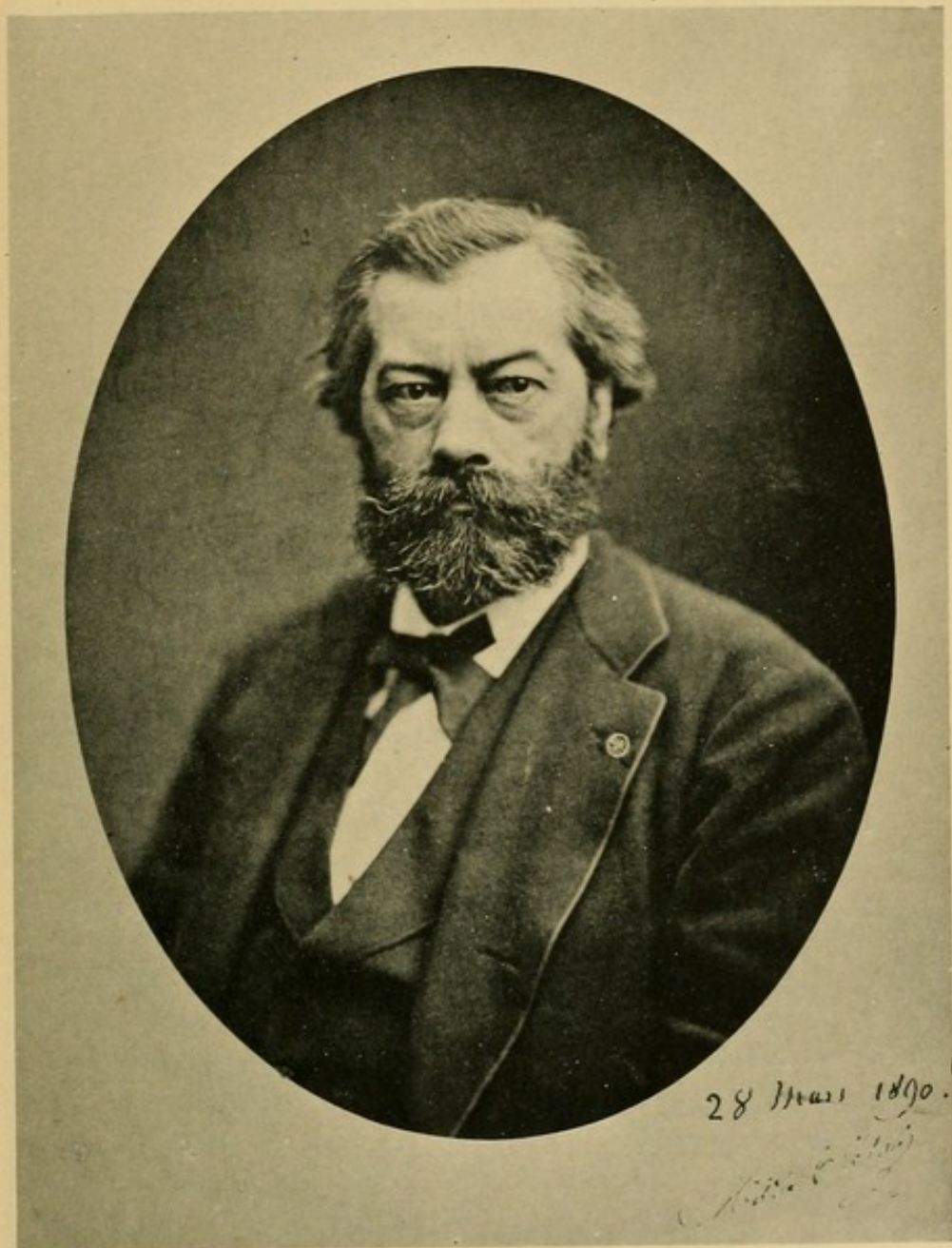
REIGN OF KING CHARLES THE FIRST

BY SAMUEL JOHNSON

IN SEVEN VOLUMES

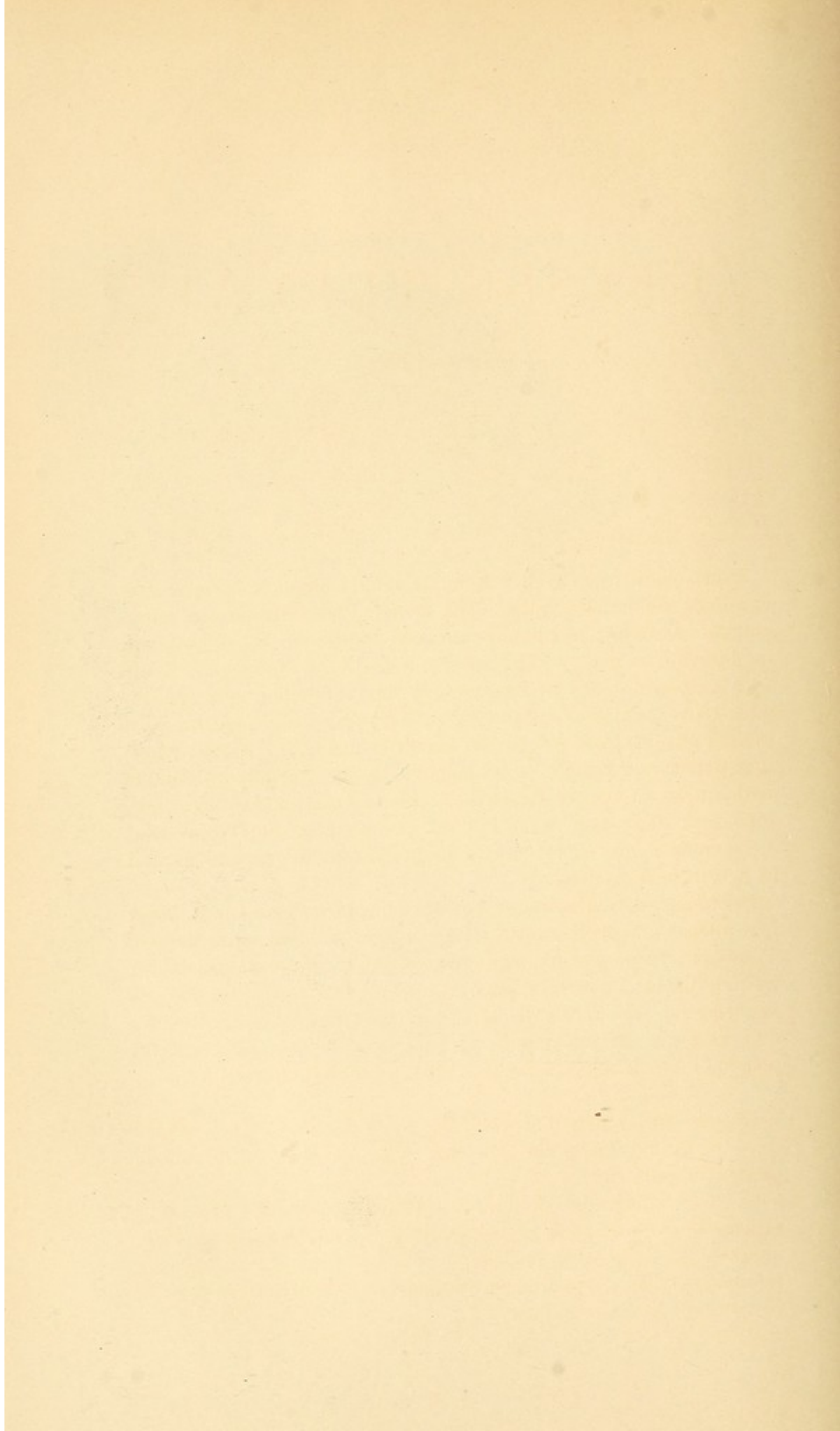
LONDON: Printed by W. & A. CLAYTON

1791



28 March 1890.

H. J. ...



# ULYSSE TRÉLAT

(1828—1890)

---

MESSIEURS,

Il me semble que c'était hier. Je venais d'apprendre que mon excellent maître, M. Trélat, était malade, peut-être sérieusement malade. Anxieux, je cours m'informer auprès de M. Millard, son médecin et son ami : « Très malade, hélas ! oui », me répond-il, « je le crois perdu ». Je ne saurais exprimer l'émotion qui m'étreignit. Deux jours après, sans qu'il m'eût été possible (ce fut pour moi un chagrin profond) de lui serrer la main, Trélat était mort ; une pneumonie brutale l'avait emporté. Je me vois encore, dans la foule qui assistait à ses funérailles, suivant à pas lents son cercueil, repassant dans mon esprit et dans mon cœur ce que Trélat avait été pour moi, me disant ce que je perdais en lui, ce que perdait la chirurgie française.

Pardonnez-moi, Messieurs, ces souvenirs trop personnels. Deux fois interne du professeur Trélat ; ayant, pendant toute ma vie d'étudiant, reçu des témoignages de son indulgente sollicitude ; traité plus tard par lui moins en élève qu'en ami, je ne pouvais apporter ici une parole banale, je ne pouvais ne point rappeler que celui qui était pour vous le plus éminent des collègues, fut pour moi le meilleur des maîtres et l'un des plus chers.

Ulysse Trélat naquit à Paris le 13 août 1828 ; son enfance s'écoula durant les premières années si troublées du règne de Louis-Philippe.

La pâle monarchie de Juillet n'avait pas répondu aux aspirations des auteurs de la révolution de 1830. Nombreux furent ceux qui avaient salué avec espoir ce « trône entouré d'institutions républicaines », et qui, reconnaissant vite leur erreur, durent se résigner à reprendre la lutte.

M. Trélat père avait, sous la Restauration, donné de nombreux gages de son dévouement aux idées libérales. Il fut un des premiers à s'associer au mouvement qui, peu de temps après « les trois glorieuses », entraîna dans une opposition acharnée tant d'hommes jeunes, ardents, passionnés de liberté, pleins de pitié pour les pauvres et les petits.

Il avait embrassé de bonne heure la carrière médicale, et vers 1830 il exerçait à Paris sa profession avec succès et non sans un certain éclat. Il n'hésita pas cependant à renoncer à une vie paisible, à une clientèle lucrative et dévouée, pour se consacrer tout entier au triomphe de ce qu'il considérait comme la bonne cause. Sur l'invitation du comité de la *Société des Amis du peuple*, il se transporta à Clermont avec les siens afin de prendre en Auvergne la direction du parti républicain. Cet exil, dont il fut récompensé par les chaudes sympathies qu'à son retour il laissa derrière lui, dura trois ans.

A Paris, un nouveau et plus lourd sacrifice l'attendait. Le célèbre procès d'avril 1835, intenté à ceux qui avaient pris part aux émeutes de Paris, de Lyon, de Saint-Étienne, allait s'engager. M. Trélat fut du nombre des hommes que l'on jugea dignes de prendre la défense des prévenus.

Je ne puis que rappeler ici l'incident bien connu qui fit passer les défenseurs eux-mêmes de la barre au banc des accusés. M. Trélat, dans un discours enflammé, qui eut un immense retentissement, songea moins à se justifier qu'à exposer ses convictions républicaines. Il fut condamné à trois ans de prison et dix mille francs d'amende. C'était la ruine ; ce fut presque la mort.

Enfermé à Clairvaux, dans une prison malsaine, sous un climat rigoureux, il dépérissait au point que l'on crut sa fin prochaine. Ses amis, après de longues et pressantes sollicitations, obtinrent qu'il fût transporté à Troyes, où il demeura prisonnier sur parole.

A cette époque vivait à Troyes un républicain de vieille date, grand admirateur de M. Trélat, M. Millard, le père de notre si sympathique collègue. Ce fut lui qui s'occupa de trouver pour M. Trélat un logement salubre ; lui aussi qui, pendant tout le temps du séjour de ce dernier dans cette ville, l'entoura de soins éclairés et délicats. C'est à Troyes qu'e se rencontrèrent deux enfants qui devaient grandir ensemble, et rester unis par les liens de la plus fraternelle amitié, Ulysse Trélat et Auguste Millard.

L'amnistie de 1837 rouvrit à M. Trélat les portes de Paris. Après un court passage au *National*, dont il fut nommé directeur, il se décida, sur le conseil de ses amis, à reprendre la profession médicale. Quatre places de médecin aliéniste allaient être données

au concours ; M. Trélat résolut de se mettre sur les rangs, et se prépara à la lutte par un travail assidu. Ce fut un dur moment à passer. La famille Trélat occupait alors un petit appartement rue Dauphine, où l'on était loin de vivre dans l'aisance. Les repas mêmes étaient bien maigres ; la tête n'en était que plus libre pour l'étude. Le succès couronna l'effort. M. Trélat fut nommé, avec Baillarger, en tête de la promotion.

Il fut placé à la Salpêtrière, où il resta trente-quatre ans. Un logement suffisant pour lui et sa famille, de modestes appointements, quelques profits de clientèle le mettaient désormais à l'abri du besoin.

Il avait épousé en 1819 une femme d'élite, qui par son dévouement, son bon sens, et l'élévation de son caractère eut sur tous les siens la plus bienfaisante influence. Il en avait eu trois enfants : une fille en 1819 ; un premier fils, Emile, de deux ans plus jeune que sa sœur ; et un second, Ulysse, sept ans plus tard <sup>1</sup>.

Au moment du concours de la Salpêtrière, Emile Trélat avait près de vingt ans ; ce n'était pas sans peine que, au milieu de la vie tourmentée de son père, il avait réussi à poursuivre ses études. Mais son intelligence et son énergie triomphèrent de tous les obstacles ; il venait d'entrer à l'École Centrale, point de départ de la belle carrière qu'il a fournie. Sa présence au milieu de nous aujourd'hui sera mon excuse de n'en pas dire davantage.

Ulysse était encore un enfant ; il avait douze ans. Depuis l'âge de neuf ans (au retour de Troyes), il avait été placé dans l'institution de M. Froussard, du « père Froussard », comme l'appelaient familièrement ses élèves : homme rare, éducateur achevé, véritable père des enfants qui lui étaient confiés. Aucun d'eux qui ne reçût l'empreinte de son esprit droit, libéral, élevé, de son cœur chaud et généreux. Partisan de la méthode Jacotot, il en appliquait les principes : il cherchait à développer chez ses élèves l'esprit d'initiative, les invitant à ne pas croire leurs maîtres sur parole, mais à s'efforcer de reconnaître, par eux-mêmes, la vérité de ce qui leur était enseigné.

Trélat fit toutes ses études classiques à la pension Froussard. Il en sortit bachelier en 1844 ; il n'avait que seize ans.

Il commença aussitôt ses études de médecine. A 21 ans (1849), à la fin de sa seconde année d'externat, il était nommé interne des hôpitaux. Ce ne fut que quatre ans plus tard (1853), qu'il conquit le grade d'aide d'anatomie ; les concurrents étaient nombreux et de valeur, le combat difficile. Dès lors le succès était certain. Pro-

<sup>1</sup> Un troisième fils, Alphonse Trélat, naquit dix ans après ; sa mère ne lui survécut que deux mois. Il est mort lui-même en 1886.



secteur en 1856, agrégé de chirurgie en 1857, chirurgien des hôpitaux en 1860, il emportait de haute lutte ces divers postes si enviés, émerveillant ses juges, tant par la précision de ses connaissances que par la forme originale de son exposé.

Sa juste ambition devait le porter plus haut. En juin 1872, à l'âge de 44 ans, la Faculté de Médecine lui confiait la chaire de pathologie externe, qu'il échangeait plus tard contre celle de clinique chirurgicale.

Là était sa véritable place. Il n'avait pas attendu, d'ailleurs, sa nomination de professeur pour prendre part à l'enseignement clinique. Tous les ans, dans les divers services dont il fut chargé, à Saint-Antoine, à Saint-Louis, à la Pitié, il se plaisait à faire des conférences à ses élèves.

Qui de nous n'a gardé le souvenir d'un tel maître ? Non qu'il visât à l'éloquence, ou qu'il donnât à sa parole aucun appareil. Mais quelle clarté d'exposition ! Quelle richesse de langage ! Se préoccupant avant tout d'être bien compris, il aimait à reprendre sous une forme nouvelle l'idée déjà énoncée, jusqu'à la rendre d'une évidence et d'une simplicité telles que le moins attentif ou le plus ignorant en était comme pénétré.

Ah ! comme l'on comprenait, en l'écoutant, ce mot de Renan : « On dit que la langue française est pauvre ! ceux qui parlent ainsi montrent bien qu'ils ne la savent pas. » C'était merveille, en effet, de voir sur les lèvres de Trélat les mots se succéder, chacun apportant une clarté nouvelle, et semblant mieux approprié à l'objet exprimé. Et cela sans effort apparent, sans recherche : la phrase, tantôt serrée, concise, lapidaire, tantôt se développant en plus longues périodes, toujours correcte et élégante, coulait comme de source. Souvent elle s'éclairait de pittoresques images qui éveillaient ou soutenaient l'attention, et elle avait constamment à son service, pour lui donner plus de relief et de vie, une mimique singulièrement expressive.

Je me reprocherais de ne louer que la forme de ces leçons. Parcourez les deux volumes publiés après sa mort par des élèves dévoués, et vous jugerez si jamais enseignement fut plus varié et plus solide. Toutes les questions à l'ordre du jour sont abordées par lui ; sur toutes il a un avis personnel formulé avec précision. On retrouve à chaque page le chirurgien consciencieux, fidèle observateur du malade, fort au courant de tous les progrès de la science moderne, mais remontant volontiers dans le passé, ne fût-ce, comme il le dit quelque part, que pour donner à ses élèves le spectacle instructif « de tous les méandres où la chirurgie s'est égarée avant d'atteindre le but » ; soucieux enfin de bien

poser les indications opératoires, et faisant appel, pour cela, aux ressources d'une intelligence supérieure, d'une expérience déjà longue et de l'instruction la plus étendue.

Rappellerai-je, à cet égard, son heureuse intervention dans la question de *la cure radicale des hernies*? Vous n'avez pas oublié comment, en une formule qui fit fortune, il résumait la ligne de conduite qu'il avait adoptée et qu'il préconisait : « Toute hernie, disait-il, qui n'est pas complètement, constamment et facilement contenue par un bandage, doit être opérée. » On ne pouvait mieux dire et en moins de mots.

C'est à lui que l'on doit aussi une bonne connaissance des indications et des règles de la *staphylorrhaphie*, un de ses sujets de prédilection. L'âge auquel l'opération peut et doit être entreprise, les soins antérieurs et consécutifs, la nécessité d'imposer au malade, avant comme après l'intervention, une éducation spéciale de la parole, sans laquelle le résultat phonétique peut être nul; la meilleure technique à suivre pour mener l'opération à bien,— tous ces points sont discutés par lui avec l'autorité que lui donnait la pratique la plus habile et la plus heureuse.

Il me serait facile de citer beaucoup d'autres sujets où il porta la lumière : ses recherches sur le mécanisme et les conséquences des *fractures du crâne*, sur les avantages respectifs de *l'anus iliaque* et de *l'anus lombaire*, sur les *tumeurs lymphatiques*, sur la *maladie kystique du testicule*, sur le *lymphadénome* du même organe et la gravité du *lymphadénome en général*, sur *l'ulcère tuberculeux de la langue*, sur les indications de *la trachéotomie dans les affections syphilitiques des voies respiratoires*, etc., énumération bien incomplète à laquelle il faut absolument ajouter deux thèses qui demeurent classiques : sa thèse inaugurale consacrée à l'étude des *fractures de l'extrémité inférieure du fémur* et sa remarquable thèse d'agrégation sur *la nécrose phosphorée*.

L'œuvre écrite de Trélat n'est cependant pas considérable. La mort l'a surpris trop tôt, au moment où il allait coordonner et mettre en œuvre les nombreux matériaux qu'il avait amassés.

C'est surtout par son enseignement oral et par sa pratique hospitalière qu'il a eu, sur de nombreuses générations d'élèves, une influence féconde. Aussi est-ce à bon droit que l'un de ceux-ci, le plus distingué et le plus aimé, se souvenant de ce qu'il avait vu et entendu, le mettait au nombre des plus grands chirurgiens de notre époque.

Clinicien consommé et opérateur hors ligne, Trélat possédait en effet les deux qualités maîtresses du chirurgien.

Elève, et digne élève, de Nélaton, nul mieux que lui n'a connu

cet art difficile de bien examiner un malade et d'arriver par une suite de déductions, toujours justes, souvent ingénieuses, à poser un diagnostic précis, conduisant à une action opératoire nettement formulée.

Dans les cas douteux ou obscurs, il attendait pour se prononcer, revoyant le malade à diverses reprises, y songeant lorsqu'il avait quitté l'hôpital, finissant toujours par se faire une opinion ferme, quitte à reconnaître loyalement son erreur si elle lui était démontrée.

Il répugnait à user des ponctions exploratrices, estimant que le chirurgien ne devait prendre l'instrument en main que lorsqu'il était arrivé par un examen minutieux à une notion exacte de la maladie ou de la lésion.

« Il y a à l'époque actuelle », disait-il dans une de ses leçons, « une certaine tendance à négliger le diagnostic précis pour s'en tenir au diagnostic apparent; personnellement, je suis resté le passionné de ce diagnostic précis, et je le recherche toujours avec persévérance et avec opiniâtreté ».

Tous ceux qui ont suivi Trélat de près dans son service savent combien il conformait sa conduite chirurgicale à ces paroles.

C'est aussi au souvenir de ses élèves que je voudrais faire appel pour évoquer devant vous le brillant opérateur que nous avons admiré ensemble. Et je ne songe pas ici seulement à ces opérations délicates, autoplasties de la face, réparation de la fente palatine, restauration du périnée, où il excellait, mais aux interventions les plus diverses et les plus vulgaires, auxquelles il procédait avec le même soin, j'ai presque dit avec la même coquetterie. Il avait horreur de l'à peu près, et tendait sans cesse à la perfection, aussi bien pour le résultat final que pour tous les détails de l'acte opératoire. Dans sa pensée comme dans sa pratique, le beau s'associait nécessairement au bien. Une opération, pour mériter d'être dite achevée, devait avoir été proprement et élégamment conduite.

Un incident imprévu, un vice d'instrumentation, la faute d'un aide l'irritaient. Il manifestait parfois son mécontentement avec une certaine violence, élevant la voix, frappant du pied, envoyant même au loin le bistouri qui coupait mal. Mais ces colères n'étaient qu'à la surface; elles ne lui faisaient rien perdre de son sang-froid; et, l'opération terminée, il savait, soit par un mot bienveillant, soit seulement par son attitude, faire oublier sa vivacité.

Il poursuivait le fini de l'acte opératoire jusqu'au bout, apportant au placement des fils et au pansement la même précision qu'à l'opération elle-même.

J'ajoute qu'il avait eu de tout temps le souci de la propreté : pro-

preté du malade, propreté des instruments, propreté du chirurgien. A cet égard on pourrait dire qu'il fut un précurseur, ou du moins que la grande réforme accomplie par Lister devait trouver en lui un esprit bien disposé. Il fut, en effet, un des premiers, et presque le seul, parmi les chirurgiens de son âge, à se soumettre sans arrière-pensée aux règles de la plus minutieuse antisepsie. Il avait compris toute la portée de cette évolution de l'art chirurgical; il ne tarda pas à en constater par lui-même les bienfaits. Il les proclamait bien haut. « Il y a quinze ans », disait-il peu de temps avant sa mort, « nous en étions encore à secouer cette robe de Nessus des complications septiques, infection purulente et autres; aujourd'hui nous en sommes arrivés, non pas à discuter la guérison physiologique, qui ne peut être révoquée en doute, mais à rechercher les moyens qui nous permettront de l'obtenir de plus en plus fréquemment ». Et il entrevoyait le moment où « par la connaissance de plus en plus complète de tous les agents, de toutes les ressources et de tous les détails de l'antisepsie, cette guérison devenant la règle, l'avenir de la chirurgie deviendrait lui-même indéfini ».

Une pareille adhésion, au jour où les pratiques de Lister n'avaient en France que de rares partisans, était précieuse. On a pu dire, non sans raison, qu'elle a été pour beaucoup dans l'avènement parmi nous et le triomphe aujourd'hui incontesté de la méthode.

Trélat, dans cette phase de son existence chirurgicale, se montrait tel qu'il a toujours été. Ami éclairé du progrès, il n'était pas de ceux qui s'immobilisent dans leurs propres recherches, repoussant celles des autres par crainte d'ébranler un édifice laborieusement construit. Accueillant avec intérêt toute idée nouvelle, il apportait à son étude le sens critique dont il était à un si haut point doué, et, s'il l'avait trouvée solide, s'en montrait le plus chaud défenseur. C'est ainsi qu'il se maintint toujours et jusqu'à la dernière heure à la hauteur du mouvement scientifique contemporain, ajoutant sans cesse à son propre fonds les richesses que le labeur humain créait autour de lui.

Les plus humbles trouvaient en lui un auditeur attentif et bienveillant. Avec une modestie bien rare chez les hommes arrivés à la grande situation qu'il occupait, il se plaisait à reconnaître qu'en certains points sa science pouvait être en défaut; et de quelque part que vint la lumière, son esprit était ouvert pour la recevoir.

Il provoquait les confidences de ses élèves; les encourageant, s'il y avait lieu, dans la voie où ils s'étaient engagés, ou redressan

avec sagacité leurs erreurs. Combien, dans cette enceinte, témoigneraient volontiers du précieux concours qu'il leur a prêté !

Trélat avait sa place marquée d'avance dans nos sociétés savantes; il n'en est pas une qui ne fût heureuse de l'accueillir.

L'Académie de médecine lui ouvrait ses portes en 1874, et l'appelait, en 1886, à l'honneur de présider ses séances. Il y marqua parmi les orateurs les plus écoutés. Ses discours remplis de faits, très étudiés, bien qu'en apparence improvisés, à la fois brillants de forme et de la plus haute valeur scientifique, sont des modèles.

Quelques-uns sont restés célèbres. Lors de la discussion soulevée, en 1882, par une communication du professeur Gosselin sur le meilleur mode d'administration du chloroforme, il monta à la tribune et commença en ces termes :

« Messieurs, il y a un mois, jour pour jour, que M. Gosselin présentait ses premières observations sur le chloroforme et disait : « Le chloroforme, même légèrement impur, n'a pas de sérieux inconvénients, et surtout ne donne pas la mort, lorsqu'il est bien administré. » Ce même jour, 14 février, à 11 heures du matin, j'opérais un jeune homme de vingt ans pour un petit lymphadénome du cou... l'opération approchait de sa fin, la compresse avait été enlevée et le malade respirait librement... lorsque survint une syncope... » Je passe les détails de la scène dramatique qui suit et qui se termina par la mort de l'opéré... « Il y a, Messieurs », continuait-il, « des coïncidences cruelles, et vous conviendrez que le verdict prononcé par M. Gosselin était dur, le jour où j'avais la douleur de perdre un malade sous le chloroforme. » Je ne puis reproduire ici le long et intéressant discours dans lequel notre collègue, partant de ce fait, montrait que, quelques soins que l'on mette à donner le chloroforme, quels que soient les artifices auxquels on s'adresse, le sujet soumis à l'anesthésie court fatalement certains dangers, inhérents à l'action de la substance employée. Mais en face de ces dangers, il plaçait les bienfaits de l'anesthésie. « Comptons nos morts, puisqu'il le faut », s'écriait-il; « mais comptons aussi nos succès. Croyez-vous que si l'on pouvait mettre d'un côté, comme dans un plateau de balance, tous ceux que le chloroforme a frappés en pleine vie, et de l'autre, toutes les survivantes de l'ovariotomie, de l'hystérectomie, tous ces revenants des laparotomies, des résections intestinales, et qu'on pût leur crier à tous : Levez-vous pour la défense de l'anesthésie, — croyez-vous que vos quelque deux cents morts de chloroforme ne feraient pas maigre figure en présence de toutes ces existences conservées, ou même arrachées aux étreintes du tombeau? » Et il terminait par ces mots qui soulevaient les applaudissements pro-

longés de l'assistance : « Autant que personne, autant que vous tous, chers collègues, je sens la grandeur et même la noblesse de notre profession ; je sais qu'il y a des heures, des moments, où nous surtout, chirurgiens, nous tenons entre nos mains la vie de nos malades, où nous sommes les souverains maîtres, les arbitres suprêmes de leur existence. Chaque fois que je m'approche d'un malade avec un fer rouge, une lame tranchante, ou une compresse de chloroforme, je suis pénétré de la responsabilité que j'assume, d'autant plus lourde qu'elle est plus complètement dépourvue du contrôle humain. Je sais que dans ces instants solennels nous n'avons pour guide, pour lumière, que la science et la conscience. Bien savoir, juger juste et sentir fortement, voilà là règle, la bonne doctrine, et je me sens plus à l'aise sous sa large égide qu'en employant, pour éviter les nombreux dangers de nos actes chirurgicaux, des recettes incertaines et décevantes. »

Il serait agréable, mais il n'est malheureusement pas possible de parcourir avec vous les bulletins de l'Académie, et de vous montrer notre collègue prenant part à toutes les discussions importantes avec une autorité et une éloquence sans égales : tantôt pénétrant dans le détail des faits et opposant à ses adversaires des arguments tirés de sa grande expérience personnelle, tantôt élevant le débat, dégageant la vérité des détails qui l'obscurcissaient, et la faisant éclater au-dessus d'eux dans sa pleine lumière.

La dernière fois que Trélat monta à la tribune de l'Académie, ce fut à propos de la prophylaxie de la tuberculose. Grâce à son heureuse intervention, la discussion qui durait depuis de longs mois, et menaçait de se terminer par un vote d'impuissance, put aboutir. Son discours plein d'esprit et de bon sens avait vaincu toutes les oppositions.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler longuement la part considérable prise par Trélat aux travaux de notre compagnie. Membre titulaire de la Société de chirurgie depuis 1860, il fut successivement nommé par vous secrétaire annuel en 1864, secrétaire général en 1868, président en 1873. Il ne sollicita l'honorariat qu'en 1886, et n'en resta pas moins assidu à nos séances. Ce fut comme secrétaire général qu'il fut appelé à prononcer devant vous l'éloge de Velpeau et celui de Laborie. En ces deux circonstances, vos séances annuelles furent vraiment des jours de fête. L'éloge de Velpeau, en particulier, est un morceau bien fait pour décourager ceux que votre confiance appelle à un poste illustré de telle façon.

C'est cependant plutôt par son active participation à nos réunions hebdomadaires que le souvenir de Trélat reste vivant parmi nous. Il est permis de dire sans exagération qu'il fut pendant

de longues années l'âme de notre société, ou, si vous le préférez, que sa présence au milieu de nous donnait à nos séances un singulier attrait. Prenant souvent la parole et toujours à propos, il savait en quelques mots ranimer l'attention languissante, dissiper les confusions, remettre les choses au point, empêcher la discussion de se perdre dans les minuties. Il écoutait attentivement, et bien souvent n'intervenait que lorsque la liste des orateurs semblait épuisée; résumant alors le débat, avec ampleur et clarté, il acculait pour ainsi dire ses auditeurs à des conclusions marquées au coin du bon sens et de la raison.

Je ne puis mentionner ici les nombreuses communications originales dont il nous a donné la primeur. Qu'il me suffise de dire qu'il n'est pas un point de sa pratique hospitalière ou privée dont il ne se soit fait un devoir de nous entretenir, lorsqu'il le jugeait de nature à nous instruire ou seulement à nous intéresser.

Jusqu'à la fin il demeura parmi nous. C'est le 12 mars 1890 qu'il prenait pour la dernière fois la parole, à cette place où nos yeux le cherchent encore. Quinze jours plus tard, nous avons la douleur d'apprendre qu'il n'était plus.

Trélat fut encore un membre actif de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle. Comme il le disait lui-même en occupant, en 1885, le fauteuil de la présidence de cette société, de nombreux liens le rattachaient à elle : « Souvenirs anciens et vénérés de l'éducation paternelle, premiers travaux personnels, vif intérêt, ou mieux passion pour l'amélioration de notre race et le développement de notre puissance nationale. »

Il se faisait, on le voit, une haute idée du rôle de l'hygiène sociale. Étudier les questions qui s'y rapportent, démontrer les bienfaits dont elle est capable, proposer de sages prescriptions sanitaires et donner aux pouvoirs publics les moyens de les mettre à exécution, c'était, selon lui, servir son pays et travailler à augmenter le patrimoine humain. Noble ambition, bien digne d'un esprit large et généreux.

Aussi s'était-il de tout temps senti attiré vers ce genre d'études.

Lorsque, vers 1864, furent discutés les divers projets de reconstruction de l'Hôtel-Dieu, il s'éleva avec force contre celui qui voulait replacer le vieil hôpital dans la Cité; il montrait que, la population hospitalière s'étant déplacée, un aussi vaste établissement, en un tel lieu, était inutile, qu'il serait horriblement coûteux (il évaluait la dépense à 40 millions, soit 50,000 francs par lit), enfin qu'il était impossible d'y satisfaire aux exigences de l'hygiène des malades.

Il provoqua à cette occasion, ici même, une discussion impor-

tante, et fit adopter par la Société de chirurgie, à la presque unanimité de ses membres, une série de propositions, véritable code d'hygiène hospitalière, qui ne modifièrent malheureusement en rien les plans de l'administration. Le parti était pris; il fallait s'incliner devant une volonté souveraine.

Deux ans plus tard, il poursuivait son œuvre en étudiant avec vous l'hygiène des Maternités; il n'avait pas de peine à établir que les règles applicables aux hôpitaux généraux devaient être suivies plus rigoureusement encore dans ces établissements spéciaux, où la mortalité était alors véritablement désastreuse; la prophylaxie des maladies puerpérales réclamant de plus certaines mesures particulières, qu'il indiquait.

Cette fois, ce ne fut pas seulement auprès de collègues convaincus d'avance, mais auprès de l'administration elle-même qu'il obtint gain de cause. On a peine à croire qu'il ait fallu un tel effort pour faire triompher des vérités qui sont aujourd'hui de connaissance vulgaire.

Du reste, les recherches de Trélat sur les conditions de la salubrité ne se bornaient pas aux hôpitaux; et, parlant sur sa tombe au nom de la Société de médecine publique, M. Napias pouvait rendre hommage à la haute compétence dont son collègue faisait preuve dans l'étude des questions d'hygiène les plus diverses.

C'est en raison de cette compétence, universellement reconnue, que Trélat fut appelé à siéger dans le Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine. Là encore, il a laissé le souvenir de la rectitude de son jugement, de la sûreté de son conseil, de l'art avec lequel il exposait son opinion, de l'ardeur qu'il mettait à la défendre, sans que jamais la discussion la plus vive lui fît oublier la courtoisie des formes et le respect dû à des contradicteurs de bonne foi.

Ceux qui approchaient Trélat ne se sentaient pas de prime abord attirés vers lui. Son accueil n'avait rien d'avenant. Je me souviens de l'impression de respectueuse crainte que je ressentis lorsque, jeune élève en médecine, je fus pour la première fois mis en sa présence. Je le revois tel qu'il m'apparut alors, les traits fortement accusés, l'œil perçant, scrutateur, caché sous des sourcils noirs et fournis, le front chargé de rides volontaires, la bouche s'avancant en une sorte de moue menaçante, que dissimulait mal — qu'accentuait bien plutôt — une barbe courte, soignée, mais abondante, contribuant à donner à l'ensemble un aspect sombre et sévère.

Je ne soupçonnais pas, alors, mais je sus bientôt ce que cette apparence un peu farouche cachait de douceur et de bonté. Et,



cependant, bon plutôt qu'aimable, plus soucieux de suivre le chemin qu'il s'était tracé que de chercher à plaire, sachant ce qu'il valait, supportant mal qu'on parût en douter, Trélat ne fut pas de ceux qui s'entourent d'amitiés faciles.

Celles qu'il détermina n'en furent que plus solides. On le vit bien, le jour qu'il disparut. Au concert de louanges qui s'éleva de toutes parts se joignit un cri de douleur. Pouvaient-ils ne pas le pleurer, ceux qui avaient su trouver en lui, comme le disait l'un d'eux, et non le moins éloquent, « l'ami fidèle et qui ne variait pas... se donnant à ses amis, comme il se donnait à ses élèves, de la totalité de son âme aimante ? »

Trélat fut aimé. Peut-être fut-il plus encore admiré. Il était difficile en effet de le voir de près, et surtout de l'entendre, sans être sous le charme.

Possédant une instruction des plus variées, toujours au courant, il était prêt à tenir tête à ses interlocuteurs, quel que fût le terrain sur lequel il était conduit. Arts, sciences, littérature, religion, politique, questions sociales, rien ne lui semblait étranger.

Et l'on ne savait ce qui étonnait le plus en lui, ou de la valeur de ses connaissances, ou du sens critique qui le conduisait comme d'instinct aux solutions justes, ou de la forme merveilleuse, toujours claire, pleine de saillies, que, dans les plus simples cause-ries, il donnait à sa pensée. Esprit éminemment généralisateur, il saisissait les questions par leur côté le plus large. C'était plaisir de le suivre dans ces hautes envolées où, planant au-dessus des petites-esses et des arguties, il s'élevait à ces hauteurs où les vues d'ensemble dominant les faits particuliers et les expliquent.

Un de ceux qui ont le plus joui de son amitié, de sa société et lui ont gardé le plus affectueux souvenir, m'écrivait à ce sujet quelques lignes qui ne seront peut-être pas déplacées ici :

« Ceux-là ne semblent pas avoir complètement connu la puissance de parole d'Ulysse Trélat, qui n'ont pas été admis dans son intimité. Cet homme était l'éloquence même. A table, entouré de sa famille et de deux ou trois amis, cette verve oratoire s'échappait comme malgré lui. Que de fois — en vérité presque chaque fois que j'ai diné chez lui — j'ai été témoin de ce phénomène. Un sujet quelconque tombait dans l'entretien : chacun disait son mot, soutenait une thèse plus ou moins paradoxale. Trélat se taisait ; mais le bouillonnement intérieur se faisait. On le sentait arriver à ses lèvres ; il lançait d'abord de petites maximes hachées, incisives, s'écoulant comme des filets précurseurs ; puis la phrase et la pensée grondaient, montaient ; sans jamais perdre pour centre le point précis en discussion, le discours s'élargissait ; les images neuves, brillantes, se suivaient, parfois se heurtaient ; la

parole allait, de plus en plus chaude, vibrante, abondante ; les sophismes étaient réduits en poudre ; c'était vraiment l'éruption d'un volcan, et c'était aussi la clarté du soleil. Est-il étonnant que, lorsqu'une pareille voix s'est tue, tout, à l'entour de la place demeurée vide, ait semblé morne et décoloré ? »

Ainsi doué, Trélat aurait pu prendre une grande place dans le monde politique, où l'attiraient d'ailleurs des souvenirs paternels, un certain penchant naturel, ses nombreuses et hautes relations. Il ne le voulut pas et ferma toujours l'oreille aux sollicitations qui cherchaient à l'engager dans cette voie. Il avait le sentiment très net qu'il ne pourrait remplir exactement les nouveaux devoirs qu'il s'imposerait, sans sacrifier quelque chose de sa véritable vocation. S'il franchissait volontiers les frontières de la science où il était passé maître, il entendait cependant, et par-dessus tout, rester chirurgien et donner à son art, à ses malades, à ses élèves le meilleur de son temps et de ses efforts.

Dans une seule occasion, il consentit à abandonner l'hôpital. Ce fut lors de la guerre de 1870. Il crut être plus utile à son pays en portant son activité au dehors. Un des premiers, il partit à la tête d'une ambulance et paya bravement de sa personne en ces jours douloureux, dont il garda un cruel souvenir.

Nul ne ressentit plus vivement que lui les humiliations patriotiques ; mais jamais il ne désespéra de l'avenir de la France. Il la voyait d'avance retrempée par l'épreuve, se mettant de nouveau à l'œuvre, et reprenant son rang dans le monde. Sa piété filiale avait vu juste.

Mais ici encore je veux lui laisser la parole. C'était au lendemain de nos désastres. Chargé de vous présenter une analyse des travaux accomplis par la Société de chirurgie pendant l'année terrible, il ne put, au milieu de l'émotion générale, imposer silence à la sienne, et fit précéder le compte rendu habituel de ces fortes paroles :

« Toutes les douleurs et tous les deuils ont eu leur retentissement dans ce modeste asile de paix et de science. Sachons en conserver le vivant souvenir. C'est la colonne lumineuse qui désormais doit guider notre marche vers la vraie, la seule vengeance digne d'un grand pays. S'il ne nous est pas donné de l'atteindre nous-mêmes, sachons du moins apprendre à nos enfants qu'il faut remonter péniblement, pas à pas, la rude côte où nous nous sommes laissé choir. Faisons comme le Corse, qui lègue à ses fils la vendetta sacrée ; et disons-leur : « La vengeance, elle est au bout du chemin, mais ne craignez ni la longueur, ni la fatigue de la route ; car chaque étape vous donnera plus de vigueur et doublera votre

« agilité vers le but... » « Pardonnez à ces paroles, Messieurs », ajoutait-il. « Qui peut échapper aujourd'hui à ces préoccupations ? Et où sont-elles hors de place ? Dans quelque voie que nous soyons engagés, n'avons-nous pas tous senti que notre responsabilité s'est accrue, que nous avons à faire beaucoup, vite et bien ? Tout le monde connaît le mot de Newton à propos de la pesanteur : « *C'est en y pensant toujours* », disait-il. Mot simple et vrai, dont nous devrions faire désormais notre règle. »

Parlerai-je de l'intégrité de Trélat, de sa probité, de son désintéressement ? Peut-être ne serait-il pas nécessaire de rappeler qu'il possédait ces vertus cardinales du médecin, si nous ne vivions en un temps où faire fortune est, dit-on, pour quelques-uns la préoccupation suprême, et où parfois, pour atteindre le but, on ne se montre pas très scrupuleux sur le choix des moyens. Trélat ne connut aucune de ces défaillances. Et par là encore il nous laisse un salubre et fortifiant exemple.

Il était de mœurs simples, conservant au milieu de la grande aisance que lui procurait son travail un train de maison modeste.

Sa vie n'était pas celle de tout le monde. Il se levait tard et avait pour cela une large excuse. Il dormait peu et mal. Tourmenté par les quintes d'une toux dont vous avez encore dans l'oreille les pénibles éclats, il ne trouvait un peu de repos que dans les dernières heures de la nuit. Cette infirmité qu'aucun traitement ne parvint à atténuer fut une vraie souffrance. Ceux qui l'ont vu, peu après son lever, en proie à ces horribles secousses qui ébranlaient son corps à le briser, peuvent seuls comprendre ce qu'il lui fallait d'énergie pour aborder sans faiblesse la tâche de chaque jour. Il n'en faisait pas moins son service avec régularité et avec soin ; mais il le commençait tard, et sortait tard de l'hôpital. Il fallait ensuite suffire aux devoirs et aux occupations multiples de la journée ; et on avait vite fait de l'accuser d'inexactitude, lorsqu'il ne se montrait pas aussi esclave de la ponctualité que d'autres mieux portants que lui.

Aussi bien, faut-il l'avouer, il n'était pas dans son caractère de se soumettre à des règles rigides. Il s'abandonnait volontiers à la fantaisie du moment, ne résistant pas au plaisir de deviser avec l'ami rencontré au sortir d'une réunion ; tout surpris, au bout de quelques instants, de constater que le temps avait passé ; achevant cependant la phrase commencée, causant encore l'espace d'une cigarette, puis courant au rendez-vous promis, où il arrivait en retard. Parfois aussi on le voyait s'arrêter à l'échoppe d'un marchand de tableaux et de curiosités, découvrant d'un coup d'œil l'objet de valeur, se plaisant à en rechercher l'origine, à

l'estimer, le maniant avec la passion du fin connaisseur, s'oubliait là plus peut-être qu'il n'eût fallu.

Petits travers que vous me pardonneriez de rappeler ! Ne font-ils pas partie de la physionomie de notre collègue, de cet homme si foncièrement original qui, aux connaissances précises du savant, aux qualités du praticien le mieux pondéré et le plus possesseur de lui-même, joignait l'imprévu, le brillant, ce je ne sais quoi de poétique fantaisie qui est le propre de l'artiste.

Artiste, Trélat l'était dans l'âme. Il avait au plus haut degré l'amour du beau, de l'achevé, du parfait sous toutes les formes et dans toutes les branches du savoir humain. Tel nous l'avons vu jusque dans sa pratique chirurgicale ; tel il était dans toutes les circonstances de la vie. Il aimait à s'entourer d'objets d'art, de tableaux de maître, de faïences de choix, de belles tentures. Il les admirait chez les autres, au point qu'on a pu lui reprocher plaisamment de sembler prendre plus d'intérêt à la décoration de la chambre qu'au malade pour lequel on l'avait appelé ; simple apparence, ai-je besoin de le dire, qui ne pouvait en imposer qu'aux esprits malveillants ou superficiels ! De fait, rien n'échappait à son œil clairvoyant. Une étoffe heureusement drapée, un meuble bien planté et de formes harmonieuses, l'objet le plus simple, pourvu qu'il eût quelque valeur artistique, attirait immédiatement son attention et sa critique. Son goût était sûr, délicat, éclairé. Il n'appréciait pas seulement avec justesse, mais savait donner les raisons de ses préférences ; qualité rare qui rendait sa conversation particulièrement attrayante et, comme l'on dit aujourd'hui, suggestive. Il comptait de nombreux amis parmi les artistes de profession, qui le considéraient comme un des leurs.

Il semble donc que rien ne manquait à Trélat pour réaliser le type de l'homme accompli. Intelligence de premier ordre ; possédant à fond les secrets de la science et les procédés de la pratique ; ouvert aux sensations et aux plus hautes jouissances de l'art ; orateur incomparable et causeur charmant ; maître aimé, écouté, recherché par tous ; ayant à ses côtés, vous me permettrez de le dire, une compagne digne de lui, ferme soutien et guide sûr dans les jours difficiles, grande artiste elle aussi et maîtresse dans son art, et deux enfants qui ne lui donnaient que de la joie, — son sort n'était-il pas de tous points enviable ? ne devons-nous pas, en déplorant sa disparition avant l'heure, reconnaître au moins que les jours qu'il passa sur cette terre furent ceux d'un homme heureux ?

Et pourtant Trélat ne fut point un heureux.

« Sa nature inquiète », disait de lui un ami qui le connaissait

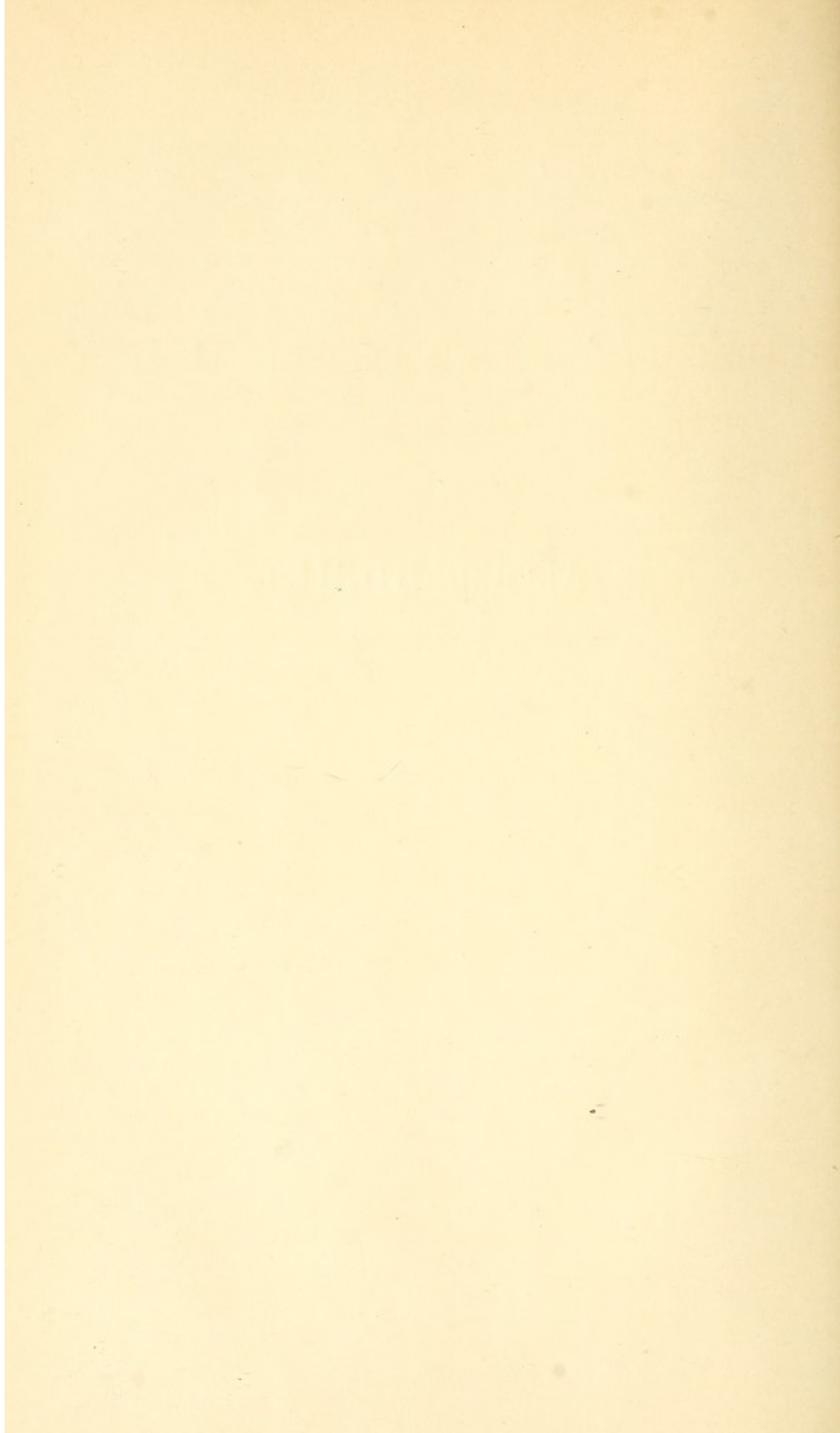
bien, « toujours en quête du mieux, lui avait refusé cette sereine philosophie, qui n'attend de la vie que ce qu'elle peut donner ». Il aspirait toujours plus haut pour lui-même, pour les siens, pour son pays, et souffrait de voir la réalité répondre si mal à ses désirs. Plaignons-le, messieurs, ne le blâmons pas. « La nature de l'homme », a dit un grand écrivain contemporain, « est composée d'aspirations infinies que notre condition présente ne peut satisfaire ». Bien peu ont le sentiment et le souci de cette impuissance. Les âmes bien nées, éprises d'idéal, connaissent seules d'aussi nobles tourments. Trélat appartenait à cette élite.

Peu de temps avant sa mort il eut une vraie joie. A l'occasion de sa nomination au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, un banquet lui fut offert, où se pressèrent en foule ses élèves, ses amis, ses collègues. Il en éprouva une satisfaction profonde. Il sentait, comme le lui disait dans une chaude allocution son plus ancien camarade et son plus fidèle ami, qu'en un tel jour on ne rendait pas seulement hommage à sa grande autorité de savant et de chirurgien, mais aussi « à sa réputation d'intégrité et de justice, à sa droiture et à l'élévation de son caractère, à son absolue probité scientifique et professionnelle ».

Jamais éloge ne fut plus mérité. Trélat nous a quittés, laissant un nom glorieux et sans tache. Aussi n'est-il pas mort tout entier. Son souvenir bienfaisant nous reste et ses œuvres le suivent.

---

ALFRED RICHET



# DIDIER-DOMINIQUE-ALFRED RICHET

PROFESSEUR DE CLINIQUE CHIRURGICALE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE  
DE PARIS

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES)

ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE ET DE LA SOCIÉTÉ  
DE CHIRURGIE

CHIRURGIEN DE L'HOTEL-DIEU

COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

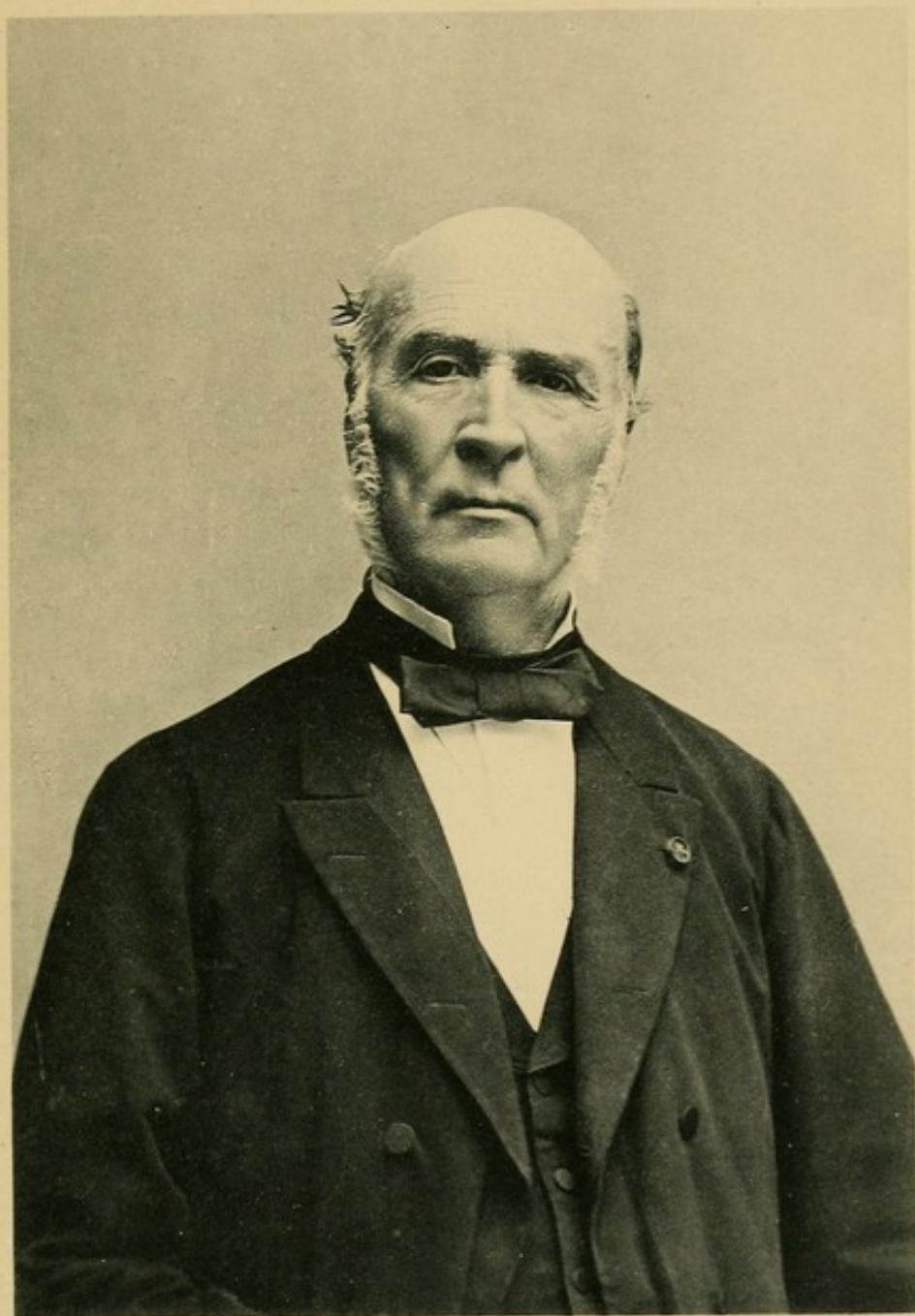
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

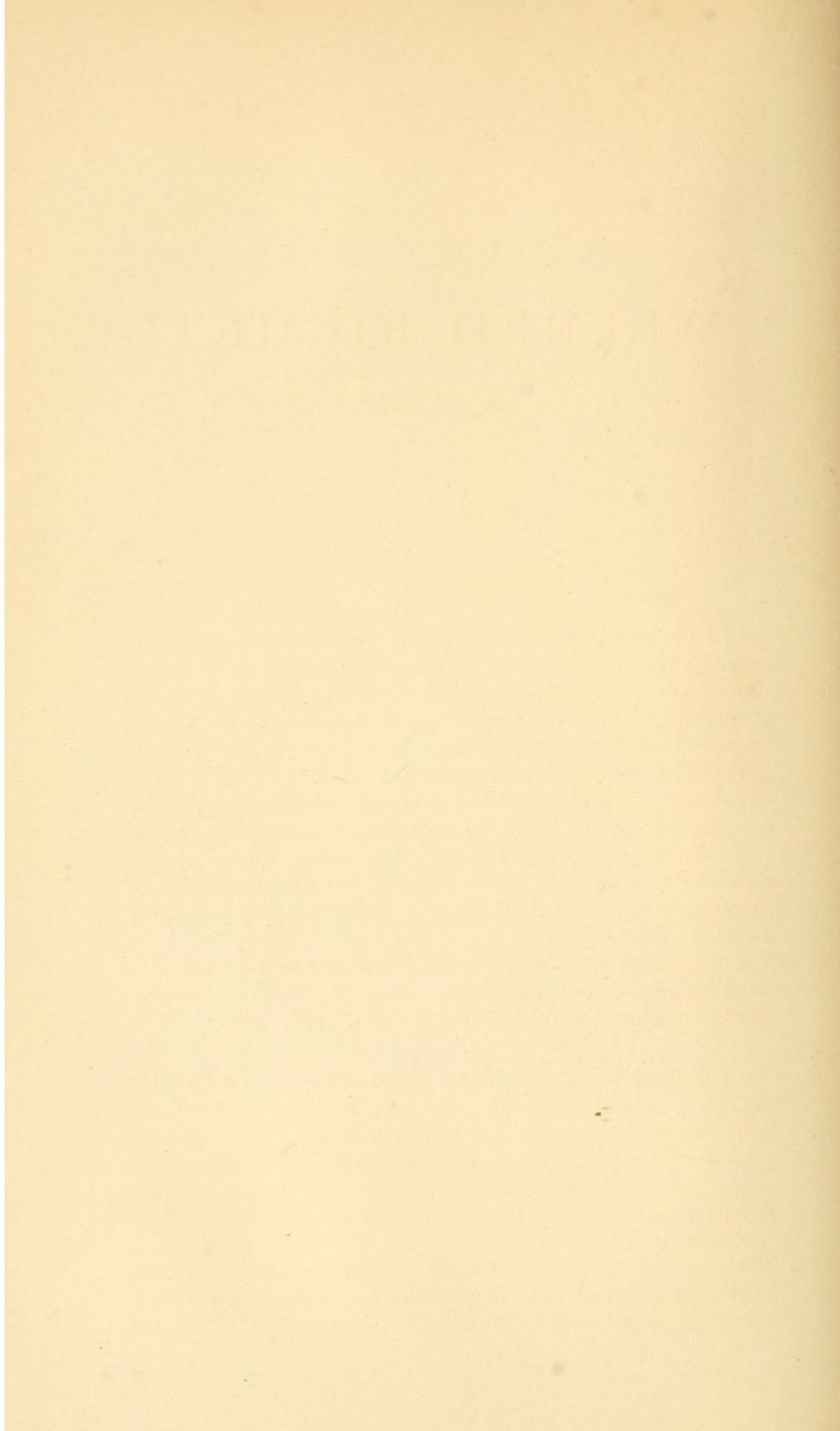
---

*16 Mars 1816 — 31 Décembre 1891*









# ALFRED RICHET

(1816 — 1891)

---

MESSIEURS,

« Le professeur Richet était le type du chirurgien classique : grand, grave, solennel même; ayant une haute idée de la dignité professionnelle, et je dirai aussi de sa propre dignité; donnant à tous l'exemple du travail incessant et du devoir accompli. De tels hommes honorent notre profession; nous leur devons un tribut d'admiration, de respect et d'éloges. »

Vous avez reconnu, messieurs, les paroles prononcées par notre président M. Terrier, quand, dans la séance annuelle du 20 janvier 1892, il nous annonça la mort du professeur Richet. Je me plais à les reproduire en tête de cette notice. On ne saurait mieux, en quelques mots, peindre l'homme et donner une idée de sa laborieuse carrière.

A mon tour je veux essayer d'évoquer devant vous la figure de notre regretté collègue, anatomiste expert, chirurgien de premier ordre, professeur apprécié et chéri par ses élèves.

Didier-Dominique-Alfred Richet naquit à Dijon le 16 mars 1816. Son père, modeste employé, secrétaire de la mairie de Dijon, était alors âgé de soixante ans. Il mourut trois ans après, laissant à sa veuve le soin de son jeune fils et d'une sœur aînée. Une autre sœur, née d'un premier lit, trente ans auparavant, était entrée en religion; elle est devenue supérieure des hospitalières de l'hôpital de Dijon.

M. Richet père, en mourant, avait exprimé le vœu que son fils reçût une éducation libérale. Il voulait lui assurer les bienfaits d'une instruction dont il souffrait d'avoir été lui-même privé. M<sup>me</sup> Richet

et ses filles n'eurent dès lors d'autre souci que de procurer au jeune garçon les moyens de faire de bonnes études. Mais il fallait se créer des ressources. M<sup>me</sup> Richet, veuve et sans fortune, ne voulut les demander qu'au travail. Elle ouvrit, à Dijon, un petit magasin de modes. Le profit qu'elle en tira, grâce à son entente des affaires, à son intelligente énergie, à sa probité universellement reconnue, fut suffisant pour faire face à ses besoins et à ceux de ses enfants.

Alfred Richet fut placé au lycée de Dijon. Ayant conscience des sacrifices que l'on faisait pour lui, il comprit qu'il devait s'en montrer digne. Il tint constamment la tête de sa classe et, sitôt bachelier, annonça à sa mère son intention de faire ses études de médecine. D'où lui venait cette idée, alors que rien en apparence ne le poussait de ce côté ? Il nous faut ici remonter un peu dans l'histoire de la famille Richet.

Richet avait parmi ses ascendants deux médecins. L'un, qu'il ne connut que de réputation, était son grand-oncle. Il s'appelait Claude Lombard. C'était un chirurgien militaire, qui se fit un nom vers la fin du siècle dernier. On a de lui de nombreux mémoires, dont deux furent couronnés par l'Académie de chirurgie et ont été imprimés dans le recueil des prix de cette Compagnie <sup>1</sup>.

L'autre, fils du précédent, oncle de notre collègue, suivit la même carrière que son père. Sa vie, plus mouvementée, fut marquée par un épisode que Richet aimait à raconter. En 1797, le jeune Lombard fut appelé, à la suite d'un concours, à faire partie de l'expédition d'Égypte, en qualité de chirurgien de brigade. Dans ce temps-là, les mers, et surtout la mer Méditerranée, étaient peu sûres. Le vaisseau qui portait Lombard fut poursuivi par les Anglais, malmené par la tempête et finalement tomba aux mains de corsaires tunisiens. Conduit à Tunis, l'équipage y fut mis aux fers. Or le bey se trouvait alors malade. Il avait depuis longtemps à la jambe un ulcère qui, grâce aux soins des marabouts et autres charlatans de la cour, s'aggravait sans cesse. Il apprend qu'un *toubib* français est au nombre des prisonniers que viennent de ramener ses écumeurs de mer. Il le fait venir, lui demande ce qu'il pense du mal qui le tourmente et du traitement qu'on lui fait suivre. « Si Votre Altesse continue à se laisser soigner de la sorte, répond Lombard, elle est perdue ! » « Serais-tu capable de me guérir ? » s'écrie le bey. Lombard lui affirme sans hésitation qu'il y parviendra, et lui demande en retour la vie et la liberté pour ses compagnons et pour lui-même.

<sup>1</sup> Prix de l'Académie de chirurgie, t. V, p. 666, 977. — Voir aussi *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 75.

Il a le bonheur de réussir. Le bey tient parole ; la prison s'ouvre ; les captifs reprennent le chemin de la patrie... à l'exception du pauvre Lombard, que le souverain, trop reconnaissant, se refuse à laisser partir.

Pendant trente ans, de 1797 à 1827, Lombard resta à la cour de Tunis, comblé d'honneurs et de présents, mais surveillé de près et privé de tout moyen de mettre fin à son exil.

Le bey étant mort, Lombard obtint, non sans peine, de son successeur l'autorisation de faire un voyage en France, mais avec promesse de retour. Ne vous hâtez pas, messieurs, d'évoquer l'héroïque souvenir de Régulus... Le bon chirurgien était sincère, je veux le croire, au moment où il prenait cet engagement, mais quand il se retrouva dans sa patrie, il ne se sentit plus la force de la quitter et y demeura jusqu'à sa mort.

Richet a souvent eu occasion, pendant son enfance, de voir l'oncle Lombard, qui se plaisait à raconter sur Tunis et sur l'existence qu'il y avait menée des histoires intéressantes et curieuses.

Nul doute que l'exemple et les récits de ce médecin, qui, paraît-il, était aussi spirituel que judicieux, n'aient influencé, pour leur part, son jeune neveu dans le choix de sa carrière.

C'est en 1833 que Richet entra comme externe libre à l'hôpital de Dijon. L'année suivante son parti était pris définitivement : il demandait à sa mère la permission d'aller faire ses études à Paris. M<sup>me</sup> Richet y consentit ; mais elle entendait qu'au bout de cinq ans il serait reçu docteur et reviendrait exercer la médecine à Dijon. Elle s'engageait, de son côté, à lui faire parvenir, pendant cinq années, la somme de 60 francs par mois ! Il est vrai que la valise du voyageur se trouva bondée, au départ, de confitures, biscuits et autres provisions légères, qui, par la suite, furent fréquemment renouvelées. Et cependant nos jeunes contemporains se demanderont sans doute par quels prodiges d'économie on pouvait arriver alors à se nourrir, à se loger et à se vêtir avec une aussi modeste pension.

La mère tint rigoureusement parole. Le fils, heureusement pour la science chirurgicale française, manqua à la sienne.

Au bout de cinq ans révolus, tout envoi d'argent cessa. Richet était alors interne provisoire. Il se demandait si, obéissant au désir de sa mère, il allait rapidement passer ses examens et rentrer dans sa ville natale, ou si, demeurant à Paris, il ne s'engagerait pas dans la voie des concours qui seule pouvait le conduire aux sommets. Il savait la route semée d'obstacles. Isolé, sans appui à Paris, quelles que fussent son énergie et son ardeur au travail, serait-il en état de les surmonter ?

Un incident s'était produit qui contribua pour beaucoup à mettre fin à ses hésitations. Dupuytren était mort peu auparavant. On sait avec quelle solennité ses obsèques furent célébrées. Dans la foule qui se pressait derrière le char funèbre on ne comptait pas seulement des princes, des pairs de France, toutes les sommités des lettres, des sciences, des arts et de la politique, mais des hommes du peuple en grand nombre, anciens malades de l'Hôtel-Dieu, venant rendre à l'illustre chirurgien un témoignage ému de reconnaissance.

La grandeur de ce spectacle avait frappé le jeune Richet et éveillé dans son âme de nobles ambitions. Il s'était dit que l'homme honoré de la sorte avait eu, comme lui, les plus humbles origines ; qu'il avait connu, lui aussi, les difficultés de la vie et lutté pour l'existence ; que son âpreté au travail, son intelligence et sa ferme volonté avaient suffi pour l'élever aussi haut ; enfin que l'accès de telles destinées n'était interdit à personne. Il s'était promis, sinon d'égaliser un pareil maître, au moins de consacrer toute son énergie à suivre un aussi glorieux exemple.

Ce souvenir ne cessait de hanter le jeune étudiant. Il se décide à poursuivre la lutte.

En 1839, Richet se présente de nouveau au concours de l'internat. Il est nommé le premier de la promotion : ce brillant début eut sur toute sa carrière une influence décisive.

Son rang lui donnait le droit d'entrer dans le service de Velpeau. Celui-ci reconnut bien vite les belles qualités de son interne et le retint deux ans auprès de lui. Velpeau était déjà une puissance. Sa protection ne fit jamais défaut à son élève préféré. C'est lui sans doute qui l'encouragea à diriger ses études dans la voie chirurgicale.

De ses quatre années d'internat, Richet en passa deux, nous venons de le dire, chez Velpeau, une chez Ph. Boyer, une seule en médecine. Il avait été interne provisoire chez mon père, « son premier maître », comme il aimait à me le rappeler lorsque, plus tard, je fus moi-même son élève.

Les premières étapes de la route où il s'engageait furent rapidement franchies. Dès sa seconde année d'internat (1841) il était nommé aide d'anatomie ; deux ans plus tard (1843) il était prosecteur ; il concourait en même temps pour la médaille d'or des hôpitaux et était placé par le jury en tête de la liste, *ex æquo* avec Oulmont. L'année même où il soutenait sa thèse de doctorat<sup>1</sup> (28 mars 1844), il obtenait au concours le titre de chirurgien des hôpitaux (13 no-

<sup>1</sup> Etudes d'anatomie, de physiologie et de pathologie pour servir à l'histoire des tumeurs blanches, par Alfred RICHET (*Thèse inaugurale*, Paris, 1844).

vembre 1844); enfin, trois ans plus tard (1847), celui d'agrégé en chirurgie, le premier de la promotion. Une telle série de succès suffit à montrer qu'Alfred Richet joignait aux connaissances acquises par un travail incessant, ce que l'on est convenu d'appeler les qualités de concours.

Une seule fois jusqu'alors il avait échoué dans les difficiles épreuves qu'il abordait. C'était en 1846, lorsque la nomination de Denonvilliers à la chaire de médecine opératoire rendit libre la place de chef des travaux anatomiques.

Il échoua encore aux concours ouverts à la Faculté pour les chaires de médecine opératoire et de clinique chirurgicale auxquelles furent nommés Malgaigne et Nélaton. Il ne pouvait guère espérer triompher d'adversaires comme ceux-là, beaucoup plus anciens que lui dans la carrière, mais il sut du moins, ici encore, faire voir ce dont il était capable.

En 1852, lorsque le concours fut supprimé, Richet se trouvait être de ceux que leur passé et les sympathies qu'ils avaient su s'attirer désignaient d'avance à l'attention de la Faculté. Mais, dédaignant de ne tenir sa nomination que de la seule bienveillance de ses maîtres, il chercha à se créer un titre sérieux à leurs suffrages. Un des juges du dernier concours, pour justifier son choix, n'avait-il pas dit : « Je vote pour les gros livres » ? Richet voulut avoir le sien.

Aussi bien, peu absorbé encore par les soucis de la clientèle, n'ayant plus d'épreuves à subir, il pouvait désormais consacrer au travail personnel le temps qu'il avait dû réserver, jusque-là, à l'éternelle revue de ses notes de concurrent infatigable.

Dès sa première année d'internat, il avait poussé très loin ses études anatomiques. C'était grâce à ses leçons particulières d'anatomie qu'il avait pu vivre, lorsque sa famille l'eut réduit à ses seules ressources. Plus tard, comme aide d'anatomie, puis comme professeur, il ne cessa de poursuivre ses recherches sur le cadavre, vérifiant les descriptions classiques, les corrigeant ou les complétant.

Ses remarques et ses découvertes étaient à mesure consignées par écrit, et il était ainsi arrivé à se former un véritable dossier, plein de vues originales, qu'il n'avait pu jusqu'alors utiliser. Il résolut de les mettre à profit et, à l'exemple de maîtres tels que Velpeau, Blandin, Malgaigne, dont l'œuvre lui semblait à certains égards incomplète, de publier à son tour un traité d'anatomie chirurgicale. Telle est l'origine du livre bien connu de Richet. Nous aurons occasion d'y revenir. Il était intéressant de marquer au passage le moment où il en conçut l'idée.

La première édition du *Traité d'anatomie chirurgicale* parut en janvier 1855. Mais on savait son auteur à l'œuvre. Dès 1854, il était



présenté par la Faculté pour la chaire de clinique chirurgicale, à laquelle fut nommé Jobert de Lamballe; il l'était encore, en 1858, pour celle de pathologie chirurgicale, qui fut donnée à Gosselin.

Ce fut seulement sept ans plus tard, en 1865, lorsque la mort de Malgaigne eut de nouveau créé une vacance à la Faculté, que Richet, après une attente qui lui parut longue, fut enfin nommé professeur de pathologie chirurgicale à l'unanimité des voix. Le *Traité d'anatomie chirurgicale* avait eu un succès considérable. Les deux premières éditions étaient épuisées, la troisième était sur le point de paraître. L'ouvrage était entre toutes les mains. Le suffrage de la Faculté ne faisait que confirmer celui du public médical. Richet entra à l'École par la grande porte.

Nul ne s'acquitta plus consciencieusement de la tâche qui lui était confiée. Dans l'exposé de titres dressé par lui en 1883, lorsqu'il se présenta à l'Académie des sciences, il pouvait terminer sa notice par ces mots éloquents dans leur brièveté: « Depuis ma nomination de professeur, j'ai fait tous les ans mon cours officiel. » Et il le continua jusqu'en 1888, c'est-à-dire pendant vingt-trois ans, sans presque une seule interruption.

Il ne fut chargé que pendant deux ans d'un cours théorique à la Faculté. Dès 1867, une chaire de clinique étant devenue vacante, il demanda et obtint d'y être nommé. Il atteignait ainsi le but de son ambition, celui qu'il s'était proposé lorsque, en 1839, il avait pris le parti de demeurer à Paris.

Richet était, comme Gosselin, son prédécesseur immédiat, l'un des derniers représentants de cette grande chirurgie classique qui s'est personnifiée, après Desault et Dupuytren, en Velpeau, Blandin, Laugier, Jobert, et, plus près de nous, en Malgaigne, Nélaton, Denonvilliers, Jarjavay, Robert, Lenoir, et tant d'autres.

Comme eux, il avait compris que c'est au lit du malade que se forme le vrai praticien. Aussi ne croyait-il pas pouvoir trop encourager ses élèves à l'étude patiente des faits cliniques, ni pouvoir mieux employer son temps et ses efforts qu'à les guider dans cette voie laborieuse, mais singulièrement féconde.

Très régulier à l'hôpital, il faisait chaque jour une visite attentive dans les salles, s'arrêtant, et souvent longuement, auprès des malades dont l'histoire prêtait à quelque considération utile ou intéressante: montrant, dans les cas difficiles, par quelle série de déductions on parvient à poser un diagnostic exact; pour d'autres, s'attachant surtout à établir le pronostic ou à indiquer les principales lignes du traitement.

J'ai conservé, et je relisais récemment, des notes prises par moi au courant de la plume, au temps où je suivais le service du pro-

fesseur Richet. Elles portent bien la marque de cet enseignement pratique, élémentaire, accessible aux plus petits.

Et, sans peine, je me le représente dans les longs couloirs de l'Hôtel-Dieu, suivi de son cortège d'élèves, redressant sa haute taille, la tête coiffée de la calotte classique, sous laquelle il aimait à ramener certaine mèche rebelle, ceint du tablier blanc qu'il portait court, comme s'il eût craint de laisser entraver sa marche; s'avancant d'un pas rapide, mais toujours digne, l'air plus grave que sévère, comme pénétré de l'importance de son rôle, sans qu'on pût jamais songer à l'accuser de pédanterie.

Peu familier, sachant garder la distance du maître à disciple, il cachait sous une apparence un peu froide des trésors d'indulgence et de bonté. Très dévoué à ses élèves, il s'intéressait à leurs travaux et à leurs légitimes ambitions. Aussi n'a-t-il laissé dans leur esprit, comme le disait l'un d'eux sur sa tombe, que le souvenir du « maître vénéré, du maître profondément aimé, du conseiller paternel et bon » dont le jugement sûr ne fut jamais en défaut.

Trois fois par semaine, il se rendait à l'amphithéâtre où, dans une leçon toujours préparée avec soin, souvent écrite d'avance, il exposait avec détail, à propos de tel de ses malades, quelque fait de pathologie clinique.

Le volume publié par les soins d'un de ses élèves de prédilection, mon excellent collègue et ami, M. le D<sup>r</sup> Blum, ne saurait donner qu'une idée bien incomplète de cet enseignement : les sujets qu'il traitait de préférence ont seuls, en effet, pu y trouver place.

Mais ceux qui ont entendu le maître n'ont pas perdu le souvenir de cette parole lucide, s'efforçant de faire pénétrer dans l'esprit de ses auditeurs les préceptes de la saine chirurgie, j'allais dire de la chirurgie du bon sens; faisant appel, quand il y avait lieu, à ses connaissances anatomiques précises pour en tirer certaines déductions cliniques; ne cherchant pas les effets oratoires, soucieux avant tout de clarté, ayant souvent recours, pour mieux frapper l'attention, à des comparaisons pittoresques, qui faisaient quelquefois sourire, mais qui demeurent aujourd'hui encore, avec l'enseignement qu'elles comportent, gravées dans notre souvenir.

Jusqu'à la fin il resta sur la brèche, heureux de voir, même dans les dernières années de sa vie, ses élèves lui rester fidèles. Comme on le pressait de prendre un repos bien mérité : « Mon amphithéâtre est encore plein, » disait-il en montrant les rangs serrés de ses auditeurs, « ce serait une désertion. »

La leçon clinique n'était, du reste, qu'une partie et, peut-être à ses yeux, la moins importante, de son enseignement. A la parole succédait l'acte chirurgical.

C'était pour le professeur l'occasion, parfois impatientement attendue, d'établir l'exactitude du diagnostic avancé ; c'était surtout la possibilité de montrer aux étudiants les qualités dont le chirurgien, aux prises avec la pratique, doit savoir faire preuve.

Richet, mieux que personne, était en mesure de donner cette vivante démonstration. Tous ses élèves rediront avec moi quel excellent opérateur il était. D'un imperturbable sang-froid, ne se laissant émouvoir par aucun incident, il poursuivait sa route avec calme, marchant droit au but et achevant, souvent aux applaudissements de son jeune auditoire, les interventions les plus audacieuses ou les plus délicates.

C'est qu'ici encore l'anatomiste venait puissamment en aide au chirurgien. Cette sûreté de main, cette sorte de divination qui lui permettait d'éviter, comme en se jouant, les obstacles et les écueils, qu'était-ce donc, sinon la mise en œuvre de ses longues recherches sur le cadavre ? Précieux enseignement ! précieux encouragement aussi pour ceux qui seraient tentés de se laisser rebuter par ces études préliminaires, arides en apparence, mais sans lesquelles le vrai chirurgien n'existe pas.

Les résultats furent-ils à la hauteur de ses efforts ? Hélas ! non. C'est que Richet vivait à cette époque néfaste où les opérations les mieux comprises et les mieux conduites n'aboutissaient, pour la plupart, qu'à des revers. L'infection purulente, l'érysipèle et toutes les complications des plaies guettaient les malheureux opérés, et l'on ne savait pas se défendre ! Lorsque le bruit des résultats obtenus par Lister, en Angleterre, se répandit à Paris, Richet fut d'abord parmi les incrédules. Plus tard il se rendit à l'évidence et ne se refusa point à suivre le mouvement. Mais il laissa faire, plus qu'il ne fit lui-même. Il n'avait pas la foi qui soulève les montagnes.

Pendant une longue période de sa vie — de 1852, date de sa nomination au titre de membre titulaire de la Société de chirurgie, jusqu'en 1865, année qui suivit celle où il fut appelé à diriger nos travaux — c'est ici même qu'il se plaisait à nous apporter le récit des faits intéressants observés dans son service, ou les pièces qu'il y recueillait. Relativement rares dans les premières années, ses communications augmentent bientôt de nombre et d'importance. On sent, en parcourant nos *Bulletins* de cette époque, que son autorité parmi nous va croissant.

Il n'est pas une grande discussion à laquelle il ne prenne une part active : *traitement des anévrysmes par la compression digitale ; trépan ; avantages et inconvénients de la ligature préalable des grosses artères pour faciliter l'ablation des tumeurs ; rôle du périoste ; traitement des polypes naso-pharyngiens ; conduite à*

*tenir dans les cas de traumatismes graves du genou; voire même indications de l'iridectomie dans le glaucome*, brillant débat qui s'engagea à la suite de la communication d'un fait personnel et qui lui fournit l'occasion de se mesurer avec Follin; tant il est vrai que les chirurgiens de cette époque n'entendaient se désintéresser d'aucune branche de leur art.

Faut-il rappeler encore les nombreux points de pratique courante sur lesquels il s'est efforcé, dans cette enceinte, de porter la lumière : *signes et pronostic des fractures du rocher, formes rares des hernies, tumeurs des os, bec-de-lièvre, tumeurs du testicule, traitement des pseudarthroses, abcès des os, corps étrangers articulaires, luxations anciennes de l'épaule, fractures de l'extrémité inférieure du fémur, polypes du rectum, fractures de l'omoplate, anévrismes artério-veineux, tumeurs de la parotide, tumeurs à myélopaxes, palatoplastie, excision des nerfs dans les névralgies, amputation du pénis, etc.* Je cite, non au hasard, mais suivant l'ordre où j'ai pu noter dans notre recueil les principales discussions auxquelles, dans cette longue suite de séances, notre collègue a pris part.

Je ne saurais oublier enfin certains sujets qu'il avait particulièrement étudiés et dont il aimait à s'entretenir avec vous. C'est à cette tribune que, dans un long mémoire, il vous exposait les moyens propres à obtenir l'*anesthésie locale*; qu'il vous faisait connaître ses recherches sur les *fistules de l'espace pelvi-rectal supérieur*, sur les *hernies ombilicales*, sur les *auto-intoxications à la suite des fractures du maxillaire inférieur*; sur ses procédés de *blépharoplastie*, opération où il était passé maître; sur le perfectionnement qu'il apporta aux *appareils inamovibles*, en mélangeant en certaines proportions la gélatine et le plâtre, etc...

Cette longue énumération suffit à montrer quelle activité variée et féconde le professeur Richet a déployée au sein de notre Société.

A partir de 1867, il cessa d'assister à nos réunions. Il avait été nommé, l'année précédente, membre de l'Académie de médecine. Il crut devoir consacrer à l'illustre Compagnie le peu de temps que laissaient disponible son service à l'hôpital et des obligations professionnelles de plus en plus nombreuses.

C'est à l'Académie qu'il fit part de ses vues sur les *tumeurs osseuses des sinus de la face*, à propos du fait bien connu de Dolbeau, et qu'il exposa l'opération conçue par lui pour remédier à l'*adhérence cicatricielle du voile du palais avec le pharynx*. C'est là encore que, comme le rappelait un de ses panégyristes, « faisant preuve d'un amour sincère du progrès, il soutint les avan-

tages de la *résection du genou*, à une époque où la valeur de cette opération était encore contestée, et admit, contre l'avis de plusieurs de ses collègues, la légitimité de l'*hystérectomie abdominale* ».

De si nombreux travaux, intéressant toutes les branches de la chirurgie et poursuivis depuis de si longues années, devaient assurer au professeur Richet une place d'honneur parmi ses collègues. L'Académie l'éleva, en 1879, au fauteuil de la présidence.

Il aspirait à une récompense plus haute encore, celle d'être jugé digne par l'élite de ses contemporains de s'asseoir sous la coupole de l'Institut, distinction suprême, réservée au petit nombre, d'autant plus ardemment recherchée.

Richet était de ceux qui pouvaient légitimement y prétendre.

Dans une notice sur ses œuvres, dont j'ai déjà fait mention, il a soin de rappeler qu'avant sa nomination de professeur, il avait été, pendant les dix-huit premières années de sa carrière, un homme de laboratoire et d'amphithéâtre, uniquement occupé de recherches sur le cadavre et d'expériences sur les animaux vivants.

C'est de cette époque de sa vie que datent ses études sur l'*usage du liquide céphalo-rachidien* et la part qui lui revient dans les mouvements du cerveau; sur la *nutrition et le mode de vitalité des cartilages articulaires*; sur le *mode de résistance du crâne aux lésions traumatiques*; sur le *mécanisme de la respiration* et le rôle des adhérences pleuro-pulmonaires dans les fonctions du poumon; et, dans l'ordre anatomique, ses recherches originales sur la *région parotidienne*, sur les *aponévroses du cou*, sur l'*aponévrose orbito-oculaire*, sur le *trajet et l'anneau ombilical*, sur l'*anatomie chirurgicale du périnée et de l'urètre*, et enfin sur la *direction, le volume et la structure de l'utérus*, organe qui n'avait été jusqu'à lui l'objet d'aucun travail spécial.

Le 7 mai 1883, après avoir, en 1874, laissé passer devant lui son émule et son ami le professeur Gosselin, Alfred Richet était appelé, à prendre, à l'Académie des sciences, la place de Sédillot.

Un des principaux titres de notre collègue, aux yeux de ceux qui lui donnèrent leur appui en cette circonstance, fut assurément le *Traité d'anatomie médico-chirurgicale*, dans lequel se trouve résumée toute l'œuvre anatomique et chirurgicale de Richet.

Ce livre était parvenu à sa sixième édition, ce qui, comme le disait modestement l'auteur, « semblait démontrer que l'ouvrage, à défaut d'autre mérite, avait au moins celui de l'à-propos ».

J'ai montré plus haut comment Richet avait été amené à entre-

prendre ce travail considérable <sup>1</sup>. Il me sera permis d'arrêter encore un instant votre attention sur cette œuvre capitale de notre collègue et de rechercher les causes de son grand succès.

Depuis longtemps on s'accordait à reconnaître que l'anatomie descriptive pure ne suffisait pas aux besoins de la pratique médicale.

Genga, professeur d'anatomie et de chirurgie à Rome, dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, mit le premier à exécution l'idée, dont on trouve le germe dans l'enseignement de notre grand Riolan, « de rattacher par le lien de l'utilité l'anatomie à la médecine pratique ». C'est à lui que l'on doit le premier traité d'*anatomie dite chirurgicale*, paru à Rome en 1672 <sup>2</sup>.

Cinquante ans plus tard, Palfin, chirurgien juré, anatomiste et lecteur en chirurgie à Gand, sa patrie, publiait un livre plus important qu'il intitulait : *Anatomie du corps humain avec des remarques utiles aux chirurgiens dans la pratique de leurs opérations*. Ce livre, traduit en français par l'auteur, eut à Paris trois éditions successives, dont la dernière date de 1753 <sup>3</sup>.

Les chirurgiens n'en avaient pas d'autre à leur disposition jusqu'au commencement du présent siècle. Mais, dès lors, les travaux de ce genre se multiplient. Ce sont les traités de Malacarne <sup>4</sup>, en Italie; de Seiler <sup>5</sup>, Rosenmüller <sup>6</sup>, Rosenthal <sup>7</sup>, Boch <sup>8</sup> et Fro-

<sup>1</sup> « Ce traité n'a pas moins de 1355 pages d'impression grand in-8°, petit texte très serré, formant au moins la matière de quatre volumes ordinaires » (*Note de A. Richet dans la Notice analytique de ses travaux scientifiques, etc.*, Paris, 1883).

<sup>2</sup> GENGA (Bernardin), *Anatomia chirurgica, ossia istoria dell' ossa e muscoli del corpo umano, con le descrizione de vasi* (Rome, 1672, in-8°; *ibid.*, 1675, in-8°; Bologne, 1687).

J'emprunte cette indication et les deux suivantes à Deizeimeris (*Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*).

<sup>3</sup> PALFIN (Jean), *Anatomie du corps humain, avec des remarques utiles aux chirurgiens dans la pratique de leurs opérations* (en flamand). Leyde, 1718, in-8°, fig. — Traduit en français par l'auteur (et J. Devaux), avec des additions et des changements. Paris, 1726, in-8°, fig. — Deux nouvelles éditions: par B. Boudin. Paris, 1734, in-8°, 2 vol.; et par A. Petit (avec refonte complète, par l'auteur, du second volume et addition des *Observations anatomiques de Ruysch et celles de M. Brisseau, etc.*). Paris, 1753, in-8°, 2 vol.

<sup>4</sup> MALACARNE (Vincent), *Ricordi della anatomia chirurgica spettanti al capo e al collo*. Padoue, 1801, in-8° — *Ricordi... spettanti al tronco*. Padoue, 1802, in-8°. — *Ricordi... spettanti alle braccia e alle gambe*. Padoue, 1802, in-8°.

<sup>5</sup> SEILER (B.-Wilh.), *Commentatio primas lineas prælectionum anatomie chirurgicæ complectens*. Wittemberg, 1802, in-4°.

<sup>6</sup> ROSENMÜLLER (Jean-Chrétien), *Chirurgisch anatomische Abbildungen für Aerzte und Wundärzte oder Icones Chirurgico-anatomicæ in usum medicorum et chirurgorum*. Weimar, 1805-1812, in-fol., 3 parties.

<sup>7</sup> ROSENTHAL (Frédéric-Chrétien), *Handbuch der chirurgischen Anatomie*. Berlin, 1817, in-8°.

<sup>8</sup> BOCH (Aug.-Karl), *Handbuch der praktischen Anatomie des menschlichen*

riep<sup>1</sup>, en Allemagne; de Colles<sup>2</sup>, en Angleterre; enfin et surtout ceux de Velpeau et de Blandin, en France, — tous parus dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

On se passionnait de tous côtés pour l'étude de l'anatomie des régions. On comprenait de plus en plus que le chirurgien ne pouvait prétendre à un diagnostic précis ni conduire une opération avec sûreté que s'il était en état de résoudre le problème posé par Chaussier en ces termes : *Un instrument traversant le corps dans un point et une direction donnés, dire quelles parties il intéresse.*

Et cependant, selon Malgaigne, « l'anatomie chirurgicale, à peine sortie de ses langes et encore incertaine de son domaine et de sa puissance, n'avait pas donné, à beaucoup près, tout ce dont elle était capable ».

Malgaigne reprochait en effet à Blandin et à ses prédécesseurs de s'être montrés, dans leurs livres, plus anatomistes que chirurgiens, de n'avoir pas su tirer de leurs descriptions, exactes d'ailleurs, toutes les déductions chirurgicales et physiologiques qui s'y rattachent, d'avoir fait, en un mot, de l'anatomie topographique pure, plutôt que de l'anatomie chirurgicale, telle qu'elle doit être comprise.

Il félicitait Velpeau d'avoir su réagir contre cette tendance, d'abord en joignant à l'étude de l'anatomie chirurgicale celle des tissus, ou anatomie générale, puis en introduisant dans son ouvrage de nombreuses déductions pratiques. Lui-même, dans son traité classique, auquel il donne le nom significatif de *Traité d'anatomie chirurgicale et de chirurgie expérimentale*, est allé bien plus loin encore dans cette voie.

Mais ne mérite-t-il pas, à son tour, le reproche, que lui a adressé l'un de nos plus judicieux collègues, d'avoir fait un traité de chirurgie plutôt qu'une anatomie, sacrifiant parfois les descriptions anatomiques à des considérations générales qui trouveraient mieux leur place dans un livre de pathologie ou de physiologie<sup>3</sup> ?

Ces quelques remarques étaient nécessaires pour bien faire comprendre le mérite spécial de l'ouvrage de Richet.

Sans doute il ne s'est pas borné, comme Blandin, à faire de l'anatomie topographique. On a même pu trouver que dans son

*Körpers, oder vollständige Beschreibung desselben nach der natürlichen Lage seiner Theile.* Meissen, 1819-1822, 2 vol. gr. in-8°.

<sup>1</sup> FRORIEP (Robert), *Atlas anatomicus partium corporis humani per strata dispositarum imagines in tabulis XXX... exhibens.* Weimar, 1850, in-fol.; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> édit., *ibid.*, 1852 et 1856; 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> édit. Leipzig, 1861 et 1865.

<sup>2</sup> COLLES, *A treatise on Surgical Anatomy.* Dublin, 1811.

<sup>3</sup> BÖCKEL (Eugène), Article : *Anatomie médico-chirurgicale* dans le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, t. II, p. 186, Paris, 1865.

livre — appelé par lui, pour en bien marquer l'esprit, *Anatomie médico-chirurgicale*, — il se laissait entraîner, lui aussi, dans de trop longues excursions sur le terrain de la pathologie et de la physiologie; mais jamais du moins il ne perd de vue que l'étude anatomique la plus précise et la plus détaillée doit rester l'objet principal de ses efforts. On retrouve, en le lisant, la trace de ses longues recherches sur le cadavre; l'aide d'anatomie, le prosecteur, celui qui a consacré près de vingt ans de sa vie à l'étude et à l'enseignement de l'anatomie, se révèle à chaque page. Et l'élève, à l'amphithéâtre, le livre en main, a cette rare jouissance de pouvoir, sans peine, en suivant pas à pas la parole du maître, vérifier par lui-même l'exactitude de ses descriptions.

Voilà, messieurs, ce qui a fait de l'œuvre de Richet le livre de chevet de tant de générations d'étudiants.

Viennent ensuite les déductions pathologiques, les longues considérations physiologiques: elles ne seront qu'un attrait de plus. Elles donneront à l'esprit du jeune travailleur cette satisfaction de pouvoir, à mesure qu'il avance dans son étude, apprécier toute l'importance des considérations anatomiques qui ont précédé.

Joignez à cela la sobriété et la clarté du style, un art véritable dans la façon de présenter et de diviser le sujet, l'intérêt qui s'attache à telles polémiques vigoureusement soutenues, enfin le charme de certains passages où l'homme se révèle dans l'expression simple et naïve d'un juste contentement de lui-même, et vous comprendrez que le *Traité d'anatomie chirurgicale* de Richet, malgré le mérite, à certains égards supérieur, des ouvrages analogues qui ont suivi, compte encore parmi nos meilleurs ouvrages classiques.

Le manuscrit du *Traité d'anatomie médico-chirurgicale* se trouve à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris. Il forme cinq gros volumes (tout entiers de la main de l'auteur), que les élèves et les admirateurs de Richet ne peuvent regarder sans émotion. On se plaît, en parcourant ces feuilles, couvertes de la fine écriture du maître, chargées de ratures et de corrections, à surprendre sa pensée primitive, à suivre les modifications que, chemin faisant, il lui faisait subir, à rechercher les raisons de ces changements, et l'on se représente aisément ce qu'il a fallu de temps, d'énergie, de ténacité pour mener à bien une telle entreprise.

Richet en était fier. Il avait le droit de l'être. C'est par là surtout que son nom demeure et demeurera longtemps encore vivant.

On oublie trop, cependant, que si « le livre », comme il l'appelait volontiers, tient en effet la première place dans l'œuvre du profes-



seur Richet, bien d'autres travaux, dont quelques-uns auraient suffi à illustrer son nom, sont encore sortis de sa plume.

J'en ai déjà, au cours de cette étude, cité un grand nombre. Je ne puis cependant passer sous silence son fameux mémoire sur les *Tumeurs blanches*, couronné par l'Académie de médecine en 1850, dans lequel il résumait et complétait des recherches poursuivies depuis douze ans; celui sur les *Tumeurs vasculaires ou anévrysmes des os*, qu'il s'efforce de distinguer des cancers à vascularisation abondante; ses remarquables thèses de concours dont il me suffira de rappeler les titres : *De l'emploi du froid et de la chaleur dans le traitement des affections chirurgicales*; *Des opérations applicables aux ankyloses*; *Des luxations traumatiques du rachis*; ses articles *Anévrysmes, Carotides, Clavicule*, dans le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, composés à l'époque de sa pleine maturité; et tant d'autres notes et mémoires de moindre importance, relevés par lui dans ses exposés de titres.

Les indiquer tous serait transformer cette notice en un index bibliographique. Je passe donc et me borne à rappeler en terminant deux procédés de traitement auxquels Richet a attaché son nom : *l'ignipuncture* et la *volatilisation des hémorroïdes*.

Ceux qui ont suivi l'enseignement de notre collègue savent avec quelle insistance il aimait à revenir sur ces deux points de pratique. Il soutenait, non sans raison, que le fer rouge, porté profondément dans les tissus, était un modificateur puissant et un réel agent curateur dans un grand nombre d'affections, mais particulièrement dans les tumeurs fongueuses des gaines tendineuses et des articulations. Le nom d'*ignipuncture* qu'il a donné à cette méthode thérapeutique est resté dans le langage chirurgical.

C'est à la cautérisation par le feu que Richet donnait aussi la préférence pour la cure des hémorroïdes. Il avait, pour cet objet, fait construire une pince spéciale qui porte son nom et qu'il maniait avec habileté, j'allais dire avec amour. Il ne manquait pas une occasion de montrer avec quelle rapidité et quelle parfaite innocuité les tumeurs hémorroïdaires, saisies avec la « pince cautère écrasante » chauffée au rouge sombre, s'en allaient en fumée, se volatilisaient, comme il se plaisait à le dire, disparaissant à jamais, sans esprit de retour!

Richet ne fut pas seulement un anatomiste de premier ordre, un professeur écouté, un membre actif de nos Sociétés savantes, il eut encore à Paris la grande situation chirurgicale que lui assuraient ses titres officiels, ses qualités universellement reconnues de clinicien et d'opérateur, et aussi son urbanité, la parfaite cor-

rection de ses manières, sa bonté et son dévouement pour ses malades.

Ce ne fut cependant qu'à partir de 1872, c'est-à-dire lorsqu'il eut largement dépassé la cinquantaine, que sa clientèle devint véritablement importante.

Pendant de longues années, son service à l'hôpital et le travail de laboratoire ou de cabinet absorbèrent presque tout son temps. En route à la première heure, il arrivait de bon matin à l'hôpital et en repartait tard. Rentré chez lui, il prenait, à la hâte, un repas frugal dans une petite chambre voisine de son salon d'attente. Puis il recevait les malades venus pour le consulter, ou allait voir ceux qui l'attendaient en ville. La soirée était presque toujours consacrée à l'étude. Il redoutait les réunions mondaines et les diners priés, avait peu de goût pour le théâtre, et se permettait même rarement une lecture qui ne fût pas scientifique.

Marié, à 33 ans, avec une femme distinguée, issue d'une famille parisienne, honorable entre toutes, il eut deux enfants : une fille, dont le mariage contribua à étendre ses propres relations dans le monde des lettres, et un fils qui fut sa joie et sa gloire. Comment ne pas rappeler ici qu'une des plus grandes et des plus nobles satisfactions éprouvées par notre collègue fut de voir ce fils, dont il avait surveillé et guidé les études, se créer à côté de lui une situation personnelle dans le mouvement scientifique contemporain, et s'imposer de telle sorte, par ses travaux et ses aptitudes, que, lors de la vacance de la chaire de physiologie à la Faculté de médecine, en 1887, nul ne parut mieux désigné que lui pour l'occuper. On vit alors, fait unique dans l'histoire de notre Faculté, le père et le fils siéger ensemble dans les conseils de l'École, tous deux entourés de l'estime et de l'affection de leurs collègues et de leurs élèves. Richet en concevait une légitime fierté, dont il ne cherchait pas à retenir l'expression.

Jusqu'en 1875, Richet ne sut pas ce que c'est que le repos. Il n'avait jusqu'alors jamais pris de vacances. Il possédait, depuis 1857, à Épinay-sur-Seine, une petite propriété où il se rendait tous les soirs en été, délassément qu'il estimait lui suffire. Ce fut le charme de sa vie. Comme beaucoup de gens que leurs occupations retiennent à la ville, il avait la passion de la campagne. Il s'occupait lui-même de ses fleurs et de ses fruits, surveillant la croissance, guettant la maturité, saluant enfin l'apparition, sur sa table, de tel melon bien à point ou de pêches succulentes, cueillies de sa main sur des arbres plantés par lui. Dans ces plaisirs champêtres il oubliait les soucis et les fatigues de sa profession.

Plus tard, lorsqu'il crut pouvoir s'accorder de véritables congés,

il se livra plus entièrement à ses goûts de gentilhomme campagnard. Il avait acheté, en 1875, dans le midi de la France, le beau domaine de Carqueiranne. Il y fit exécuter de grands travaux, dont il avait conçu le plan. Dès lors, ses absences de Paris se prolongèrent et devinrent plus fréquentes.

C'est à Carqueiranne que survint le terrible accident qui assombrit les dernières années de sa vie. Une digue, qu'il faisait construire et dont il se plaisait à surveiller les progrès, se rompit. Sous ses yeux, M<sup>me</sup> Richet fut atteinte par l'éboulement et mortellement blessée. C'était en 1884. Le coup fut terrible. Richet ne put jamais s'en remettre.

En 1890, il perdit sa dernière sœur, celle qui avait si doucement bercé son enfance et soutenu ses premiers efforts. Elle avait 83 ans, l'âge où leur mère était morte, en 1866. Celle-ci avait donc pu assister au triomphe de Richet. Depuis longtemps elle avait pardonné à son fils, qui entourait sa vieillesse des soins les plus tendres, d'avoir préféré la lutte et certains déboires inévitables à la vie plus paisible qu'elle avait rêvée pour lui.

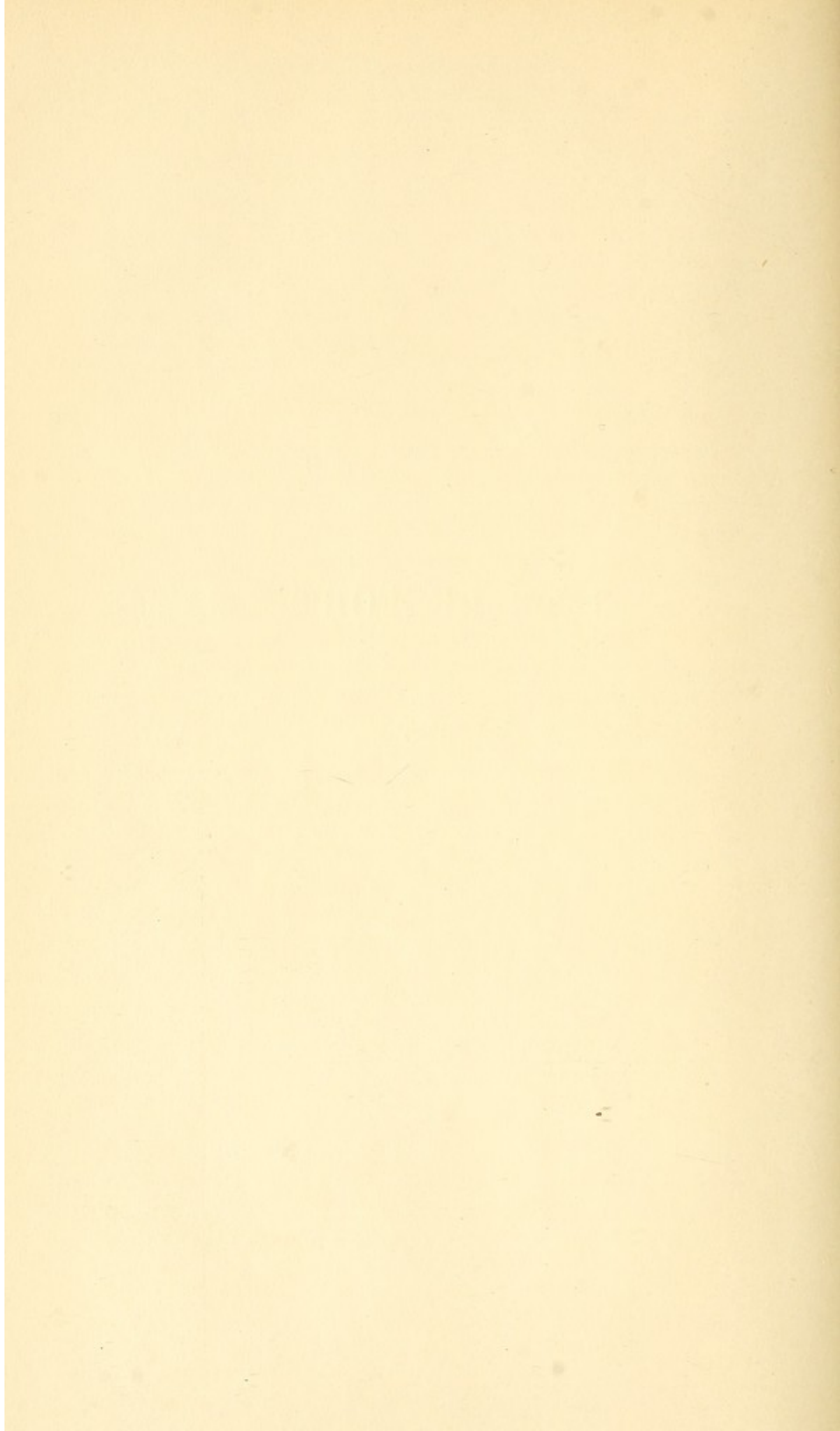
Le dernier jour de l'année 1891, la nouvelle de la mort de Richet se répandit à Paris. Il avait succombé, la veille, à une broncho-pneumonie, dont l'allure avait paru d'abord bénigne. Son fils, appelé par dépêche à Carqueiranne, l'avait trouvé plein d'entrain et d'espoir : « Je me sens décidément mieux », lui disait-il, lui reprochant presque de s'être dérangé pour si peu. C'était un dimanche. Dès le lendemain, la situation s'aggravait, et, le mercredi 30 décembre, Richet s'éteignait sans souffrance, dans la soixante-quinzième année de son âge.

En 1868, le professeur Richet, chargé dans une séance solennelle, à la Faculté de médecine, de faire l'éloge de Jobert (de Lamballe), terminait son discours par ces mots : « Ce qui, à mes yeux, caractérise surtout Jobert, ce qui le recommande à l'attention de la postérité, c'est que, parti de bas, sans fortune, sans appui... il a su s'élever aux plus hautes dignités par le fait d'un travail sans relâche et que rien n'a pu décourager. »

En prononçant ces paroles, Richet faisait sans doute un retour sur lui-même. Nous aussi, après avoir repassé ensemble la longue carrière de notre collègue, nous pouvons dire qu'il laisse un salutaire exemple : sa vie et ses œuvres montrent ce que peut le travail servi par une belle intelligence et une volonté tenace.

---

LÉON LE FORT



# LÉON-CLÉMENT LE FORT

PROFESSEUR DE CLINIQUE CHIRURGICALE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE  
DE PARIS

VICE-PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

CHIRURGIEN DE L'HÔTEL-DIEU

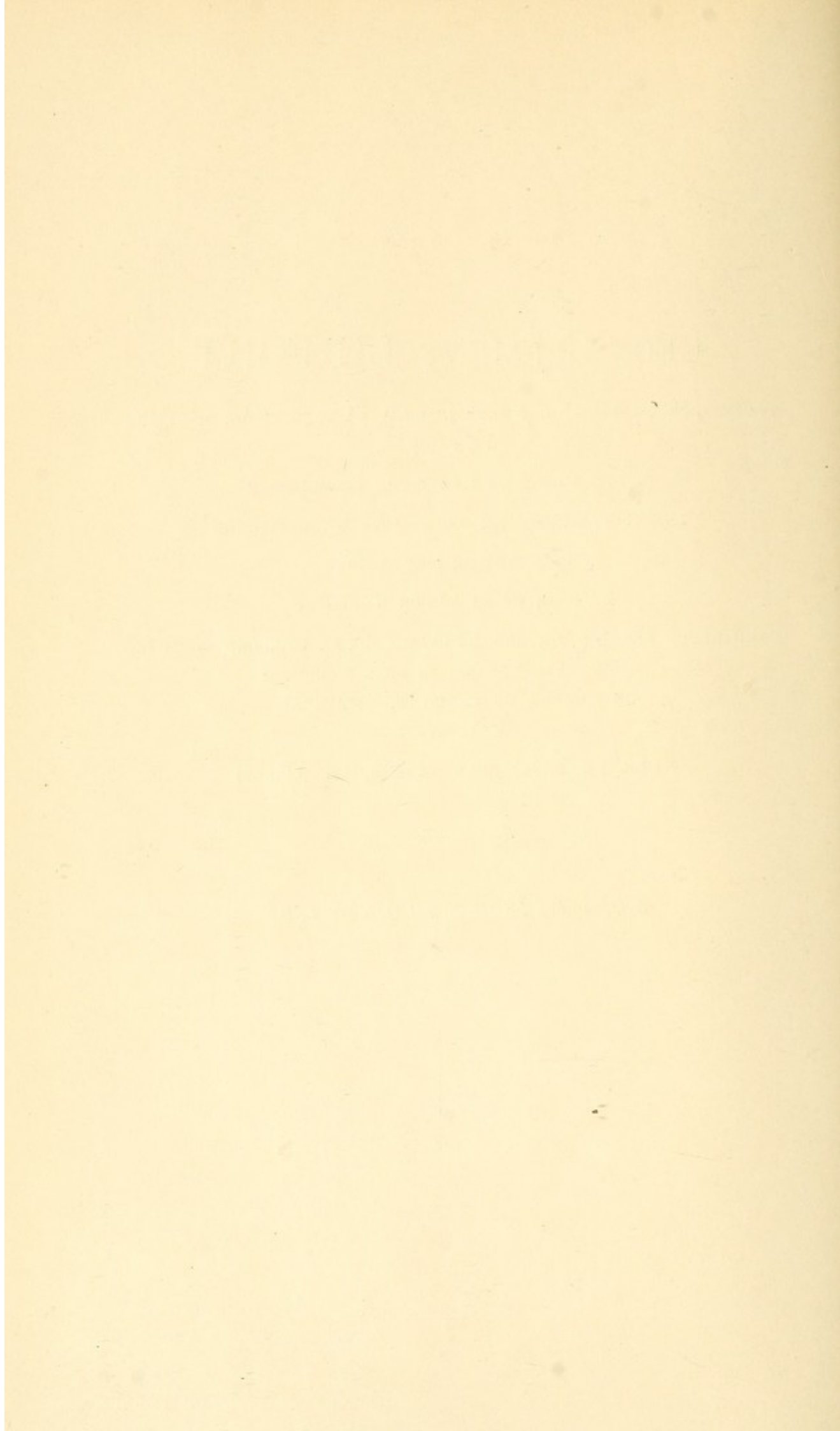
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

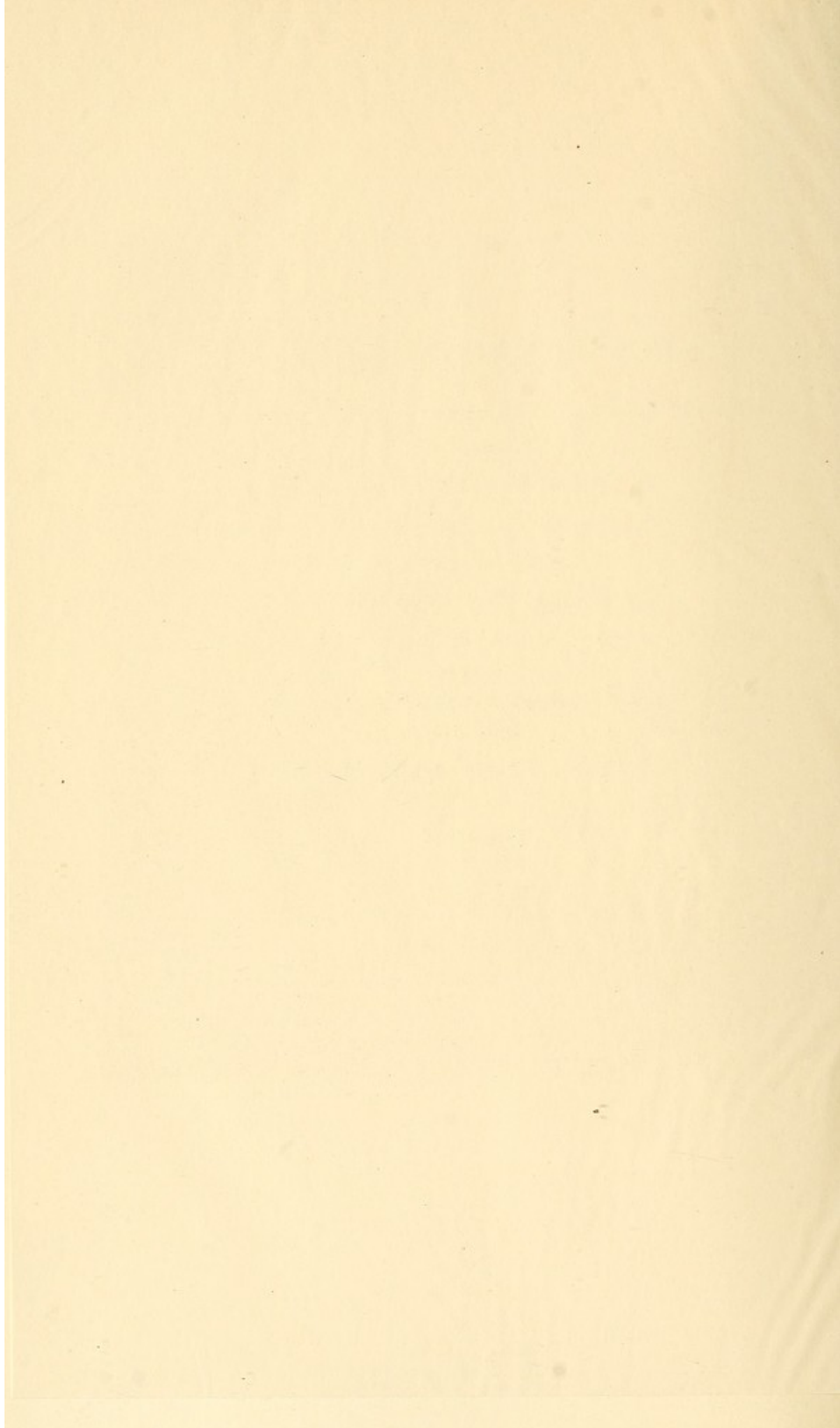
COMMANDEUR DES S. S. MAURICE ET LAZARE, DE LA COURONNE D'ITALIE,  
DE SAINT-STANISLAS DE RUSSIE,  
DE L'ORDRE DU CHRIST DU PORTUGAL,  
ETC., ETC.

MAIRE DE MÉNESTREAU-EN-VILLETTE (LOIRET)

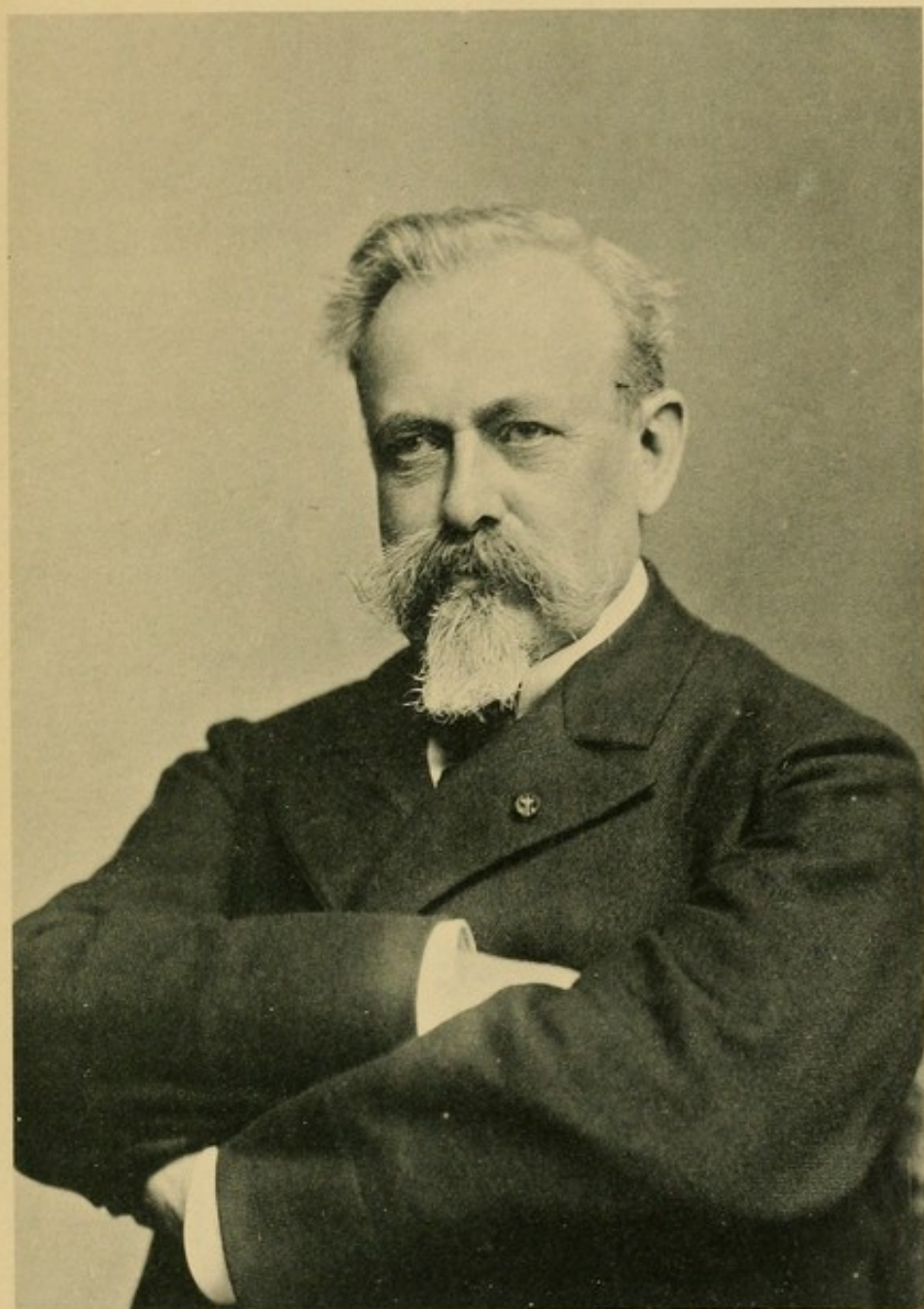
---

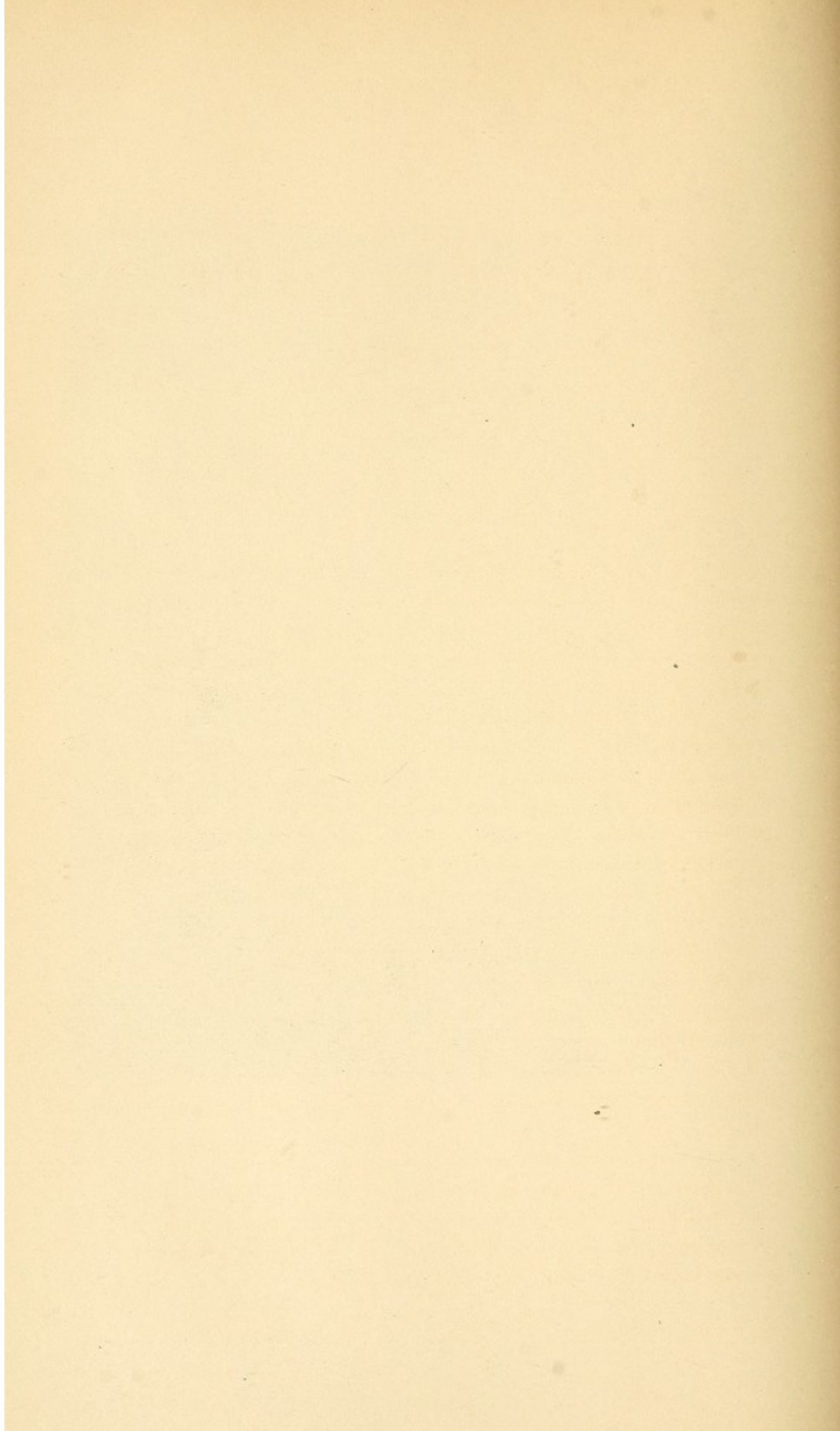
*5 Décembre 1829 — 19 Octobre 1893*











# LÉON LE FORT

(1829 — 1893)

---

MESSIEURS,

Lors du siège mémorable que Lille soutint en octobre 1792 contre les Autrichiens, un des défenseurs de la ville se distingua entre tous par sa vaillance, et mérita l'estime universelle de ses concitoyens. « Le capitaine Ovigneur », raconte une chronique locale, « n'avait pas quitté le rempart depuis le commencement du siège. On vient, un soir, vers minuit, lui annoncer à la fois que son habitation est en feu et que sa femme, abritée dans une cave, l'a rendu père. Comme on le presse de courir auprès d'elle, et d'abandonner sa batterie pour sauvegarder son bien, il sait maîtriser les émotions diverses qui l'agitent, et montrant les lignes des assiégeants d'où partaient des éclairs continus et d'effroyables détonations, il répond : « Voici l'ennemi ! je suis à mon poste, j'y reste, et vais rendre feu pour feu. »

Ce vrai soldat était le grand-père de Léon Le Fort.

Il m'a semblé que ce souvenir trouvait naturellement place en tête de la notice que, dans cette séance solennelle, je suis appelé à vous présenter sur notre regretté collègue.

Le Fort, en effet, n'avait pas seulement la tournure militaire qui frappait dès l'abord ceux qui l'approchaient, il avait aussi l'âme du soldat.

C'était celle de son glorieux ancêtre qui revivait en lui.

Combien de fois, dans son enfance, à l'âge où les impressions sont ineffaçables, n'avait-il pas entendu parler du siège de Lille, et du rôle que son aïeul maternel y avait joué ! Il aspirait à marcher sur ses traces ; il voulait, lui aussi, être soldat.

Je dirai comment il en fut empêché ; comment, tout en conservant au fond de son cœur le culte de l'armée, il resta dans la vie civile, devint un des nôtres, et parvint à conquérir dans la famille médicale cette haute situation que la mort, survenue avant l'heure, a si cruellement brisée.

Léon-Clément Le Fort naquit à Lille le 5 décembre 1829. Il était l'aîné d'une famille de quatre enfants. Son père, honorable commerçant, désirait l'avoir pour successeur. A 17 ans, son instruction primaire achevée, le jeune Léon entra comme employé dans la maison paternelle. Ce fut un dur moment. Passer de longues journées derrière un comptoir, à mesurer ou à vendre des étoffes, c'était, pour ce garçon au tempérament impétueux, et qui se croyait appelé à de hautes destinées, une corvée intolérable; disons le mot, une vie d'enfer.

Il se soumit toutefois; mais, au bout d'un an, il fallut bien reconnaître que le sacrifice était au-dessus de ses forces. L'enfant dépérissait; il se mourait d'ennui.

Ses parents, avec une sollicitude éclairée, le laissèrent libre de choisir quelque autre occupation, plus en rapport avec ses goûts.

Le Fort ne se hâta point. Soit qu'il n'osât pas encore se prononcer, soit plutôt que, prévoyant l'avenir, il eût compris qu'il importait avant tout d'être préparé pour la lutte, il demanda seulement la permission de compléter ses études.

Il entra au collège de Lille, et, grâce à un travail assidu, fut en état, au bout de dix-huit mois, de se présenter au baccalauréat ès lettres. Il en subit les épreuves à Paris, où l'avait conduit une assez singulière circonstance.

On était en 1848. Paris, aux prises avec la formidable insurrection de juin, avait sollicité l'appui des gardes nationaux de province. Lille répondit à cet appel. M. Le Fort père, désigné pour faire partie de l'expédition, en fut empêché; il put se faire remplacer par son fils.

Ce fut donc en uniforme, et le fusil sur l'épaule, que notre futur collègue fit son entrée dans la capitale. Rien ne pouvait flatter davantage ses vœux secrets. Son rôle dans la lutte contre les insurgés eut sans doute quelque relief, car, le combat terminé, il

fut proposé pour la croix. Son père ne lui permit pas de l'accepter, le considérant comme trop jeune pour une pareille distinction.

Le Fort ne retourna pas immédiatement à Lille ; il prolongea son séjour à Paris, où il fut reçu bachelier au mois de septembre suivant.

Le moment était venu de prendre une décision. Il n'hésita plus à faire part à ses parents de son désir de s'enrôler. L'opposition de son père fut d'abord formelle. Ensuite, par une sorte de concession, il proposa à son fils d'entrer dans le corps de santé de l'armée et de devenir chirurgien militaire.

Lille possédait alors un hôpital militaire d'instruction, une École de santé, où l'on était admis au concours. Le Fort se présenta et fut nommé. Mais il jouait de malheur. Un an plus tard, l'École était supprimée par décret.

Ce court espace de temps avait cependant suffi pour lui révéler des aptitudes qu'il ne se connaissait pas. Il avait pris goût aux études médicales. Il résolut de les poursuivre, se réservant de décider ultérieurement dans quelles conditions et en quel endroit il exercerait sa profession.

Voici donc notre jeune étudiant à Paris pour la seconde fois. A peine arrivé, il franchit facilement l'étape de l'externat. Au bout de deux ans, il est interne, le troisième de la promotion ; et presque aussitôt il aborde la difficile épreuve de l'adjuvat. Il échoue à la première tentative, et doit attendre deux ans pour se présenter de nouveau. Cette fois-ci, il est nommé (1858), et sa voie se dessine. Prosecteur en 1861, il emporte deux ans plus tard le titre d'agrégé, et, la même année, celui de chirurgien du Bureau central.

Il avait alors définitivement renoncé à la carrière militaire. Mais jusqu'à la fin de sa vie il s'est intéressé aux choses de l'armée.

Un jour même, il eut l'occasion de reprendre le fusil du garde national de 1848. C'était en décembre 1851. Il était externe à la Pitié. Le bruit du coup d'État se répandit dans la ville. Esprit ardent, libéral, Le Fort crut de son devoir de se mêler aux rares défenseurs de la loi ; il se précipita dans la rue pour y faire le coup de feu. Peu s'en fallut qu'il ne fût pris et déporté. Il racontait qu'il dut rester caché trois jours dans une maison amie, jusqu'à ce que la trop facile victoire des troupes du Président eût ramené la tranquillité dans Paris.

Plus tard, toutes les fois qu'une guerre européenne ouvrait aux

médecins civils les ambulances militaires, Le Fort fut des premiers à se mettre sur les rangs.

En 1859, il fit partie de l'armée d'Italie, en qualité de chirurgien volontaire. Il put alors, pour la première fois, voir de près l'organisation du service de santé en campagne, et en rechercher les défauts, qu'il signala plus tard avec autant de perspicacité que de courage. La guerre du Schleswig, à laquelle il assista aussi, mais sans titre officiel, lui permit de poursuivre son étude, et de comparer ce qui se faisait à l'étranger avec ce qu'il avait observé en France.

Enfin, en 1870, après s'être activement occupé à Paris de la mise en œuvre des ressources dont disposait la Société de secours aux blessés, il partit lui-même à la tête d'une ambulance, qui fut retenue à Metz jusqu'à la reddition de la place.

On ne s'étonnera donc pas si, parmi les nombreuses publications de notre collègue, plusieurs ont trait à la chirurgie militaire. A la suite de la campagne de France, il résuma lui-même ses vues sur les services de santé en un volume de plus de 600 pages, qu'il intitula : « *La Chirurgie militaire et les Sociétés de secours de France et de l'étranger.* »

J'ai dit que jusqu'à sa mort Le Fort garda le souvenir de ses débuts. En voulez-vous une preuve touchante? Ceux qui ont suivi son cercueil ont pu remarquer sur le drap mortuaire, à côté des nombreuses décorations qui témoignaient de l'estime en laquelle le chirurgien français était tenu à l'étranger, un modeste uniforme et une épée. L'un et l'autre dataient de l'époque où Le Fort était élève de l'École de santé de Lille. Il avait demandé que ces restes d'un temps heureux, précieusement conservés par lui, l'accompagnassent dans la tombe.

Mais c'est assez insister sur un des traits caractéristiques de la physionomie de Léon Le Fort. Aussi bien, si parfois notre collègue a semblé regretter de n'avoir pu suivre la carrière de son choix, il a su faire contre fortune bon cœur; il a su montrer que dans la voie, quelle qu'elle fût, où l'appelait le devoir, il était homme à marcher d'un pas ferme et sûr.

D'une intelligence supérieure, ardent au travail et toujours en quête de quelque idée nouvelle, s'assimilant aisément les travaux de ses devanciers, s'exprimant avec clarté et élégance, écrivant

avec facilité, doué par surcroît d'un véritable don pour les langues, il se trouvait merveilleusement armé pour franchir sans peine les obstacles qu'il devait rencontrer sur sa route.

J'ai déjà rapporté ses succès de concours. Sa première œuvre originale, sa thèse de doctorat, soutenue en 1858, donne mieux encore la mesure de sa valeur. Dans ce travail considérable, consacré à l'étude de l'*Anatomie du poumon chez l'homme*, fruit de deux ans de recherches, il expose certains faits d'anatomie et de physiologie, découverts par lui, aujourd'hui universellement reconnus.

Un an plus tard (1859), il écrivait son fameux mémoire sur la *Réséction du genou*.

La résection du genou était alors rarement pratiquée en France. Elle l'était au contraire assez fréquemment à l'étranger, et particulièrement en Angleterre. Frappé de ce fait, Le Fort n'hésita pas à passer la Manche pour étudier la question sur place. Il demeura cinq mois à Londres, observant avec sagacité la pratique des chirurgiens anglais.

Il ne se contente pas, au reste, de rapporter ce qu'il a vu. Utilisant sa connaissance des langues, il recherche, non seulement dans les journaux français, mais surtout dans les publications étrangères, toutes les observations relatives à son sujet. Il arrive ainsi à réunir un total de 217 cas, qu'il étudie un à un.

Ce n'est pas tout. Estimant que l'on ne peut bien apprécier les résultats d'une opération que si les malades sont revus plus ou moins longtemps après la guérison, Le Fort écrit aux chirurgiens ayant pratiqué la résection du genou, pour savoir ce que sont devenus leurs opérés. Les réponses ne lui firent pas défaut.

Ce n'est qu'après avoir réuni ces documents qu'il rédigea son mémoire et donna ses conclusions, toutes en faveur de l'opération, dont il a si puissamment contribué à répandre l'usage parmi nous.

J'ai tenu, par cet exemple, à montrer les procédés de travail de Le Fort et les tendances de son esprit.

Patience dans les investigations, érudition de bon aloi, exactitude allant presque jusqu'à la minutie, recherche du renseignement précis, le poussant à entreprendre de longs voyages pour observer par lui-même ce qui se fait à l'étranger; sévérité et sûreté des conclusions; clarté enfin et chaleur d'exposition, —

toutes ces qualités de savant, de chirurgien, d'écrivain, qui font le charme et la force du mémoire sur la résection du genou, se retrouvent, à un degré au moins égal, dans ses travaux ultérieurs : dans son étude sur la *Résection de la hanche*, qui repose sur l'examen de 97 cas, dont 96 empruntés à la chirurgie étrangère ; dans ses recherches sur les *Anévrysmes de l'artère axillaire*, de la *carotide*, du *tronc brachio-céphalique*, qui l'ont conduit à recueillir des centaines d'observations, analysées et classées en tableaux méthodiques ; dans son travail sur *Quelques points de l'histoire des maladies vénériennes*, fondé sur 6,000 observations recueillies par lui à l'hôpital du Midi, etc.

Le mémoire sur la résection du genou fut encore pour lui le point de départ de toute une autre série d'études, qui devinrent bientôt sa préoccupation dominante, et qu'il considérait comme devant constituer son plus beau titre de gloire.

Le Fort réclamait, non sans une certaine vivacité, sa place dans cette grande évolution qui, de nos jours, a si profondément et si heureusement modifié la pratique chirurgicale. Il soutenait volontiers que, le premier, il avait saisi la cause des terribles complications qui frappaient la plupart des opérés, et indiqué le moyen de les combattre.

Se faisait-il illusion, ou a-t-il vraiment joué le rôle qu'il s'attribuait ? Il vaut la peine d'y regarder de près. Aussi bien est-il intéressant, dans cette difficile question qui a passionné les chirurgiens de la seconde moitié de ce siècle, de suivre pas à pas le chemin parcouru par notre collègue.

Le premier point qui attira son attention fut la grande différence entre les hôpitaux de France et ceux d'Angleterre, au point de vue de la mortalité opératoire ; différence tout à l'avantage de nos voisins.

Cette constatation, il la fit d'abord lors de son premier séjour à Londres, lorsqu'il recueillait des faits relatifs à la résection du genou. Il la renouvela dans des conditions analogues, quand il aborda l'histoire de la résection de la hanche. Plus tard, visitant les principaux hôpitaux de l'Écosse, de l'Irlande, de la Belgique, de la Hollande et de l'Italie, il rectifia et compléta les premiers résultats obtenus. En 1861, dans sa *Note sur quelques points de*



*Hygiène hospitalière de France et d'Angleterre*, insérée dans la *Gazette hebdomadaire*, il formulait ses conclusions.

Après avoir signalé le fait, il en rechercha la cause. Il crut d'abord la trouver dans le régime différent auquel les opérés étaient soumis dans les deux pays. Tandis que, chez nous, les chirurgiens imposaient à leurs malades une diète sévère, ceux-ci, en Angleterre, non seulement étaient alimentés, mais recevaient de larges rations de vin et de liqueurs fortes.

Presque en même temps, le D<sup>r</sup> Topinard, dans sa thèse inaugurale, étudiait de près les heureux effets de la pratique anglaise, qu'il contribua à introduire en France, au grand bénéfice de nos opérés.

Ce n'était là cependant qu'un petit côté de la question, et l'on dut bientôt reconnaître que l'inquiétant problème n'était pas résolu.

Le Fort lui-même, élevant le débat, essayait de montrer que c'était à l'ensemble des conditions de l'hygiène hospitalière, mal comprise en France, qu'il fallait s'en prendre pour expliquer nos désastres opératoires.

Les idées qu'il défendait à cet égard furent exposées devant l'Académie de médecine par Gosselin dans un long rapport consacré à l'analyse du mémoire de notre collègue sur la *résection de la hanche*.

Ce rapport fut le point de départ d'une brillante discussion qui se poursuivit rue des Saints-Pères pendant six mois (novembre 1861 à avril 1862), et qui eut un écho dans tous les journaux de cette époque. Trois ans plus tard, la question était soulevée de nouveau à la Société de chirurgie, à propos de la reconstruction de l'Hôtel-Dieu.

C'était, le mot est de Le Fort, « la période de l'hygiène hospitalière. »

Il semblait que l'on aurait enfin victoire gagnée, si l'on obtenait des hôpitaux bien situés, loin des centres populeux, bien aménagés, chauffés et ventilés à souhait; si, en évitant l'encombrement, on assurait à chaque malade le nombre de mètres cubes d'air reconnu indispensable.

L'idée était assurément excellente. Sa réalisation ne pouvait, elle aussi, qu'améliorer le sort des malades. Mais s'y attacher exclusivement, ou attribuer aux conditions hygiéniques la part la plus

importante dans la mortalité des opérés, était « une faute, ou du moins une erreur relative ».

Le Fort, poursuivant son évolution, fut un des premiers à le reconnaître. « Certes, écrivait-il quelques années plus tard <sup>1</sup>, on a plus de chances de guérir un malade dans un hôpital installé suivant toutes les règles de l'hygiène. » Mais cette condition ne suffit pas. « Car », ajoutait-il, parvenu enfin à la vraie doctrine, « ce n'est pas l'hôpital, c'est le chirurgien qui fait la mortalité ; les soi-disant épidémies d'infection sont, en effet, attribuables au chirurgien », qui porte d'un malade à un autre, par ses mains ou par ses instruments, les germes des complications qui tuent.

Ces complications sont essentiellement contagieuses. Supprimez le contagé, opposez-vous au transport des germes infectieux, et, du même coup, vous supprimerez la principale cause des morts opératoires.

Telle est, en deux mots, la fameuse théorie du *germe contagé*, si ardemment défendue par notre collègue.

Il ne parvint à la formuler avec cette rigueur qu'après bien des réflexions et de longues recherches.

Ses investigations avaient d'abord porté sur la fièvre puerpérale. Et, chose curieuse, ce fut une grosse erreur commise par lui, — une erreur colossale, comme il se plaisait à le dire, — qui l'engagea dans la voie au bout de laquelle il devait trouver la vérité.

Dans son mémoire sur *l'hygiène hospitalière*, dont j'ai déjà fait mention, il notait qu'au *Guy's Hospital*, à Londres, la mortalité des femmes en couches avait été singulièrement faible, puisque, dans une période de sept ans, et sur près de douze mille accouchements, elle n'avait été que de 4 sur 338. Imbu comme il l'était alors de l'importance de l'hygiène hospitalière, il s'appuyait sur ces chiffres pour établir l'heureuse influence de la bonne installation des malades dans l'hôpital anglais.

Malheureusement pour lui, l'argument péchait par la base. Le service d'accouchement, à *Guy's Hospital*, n'était pas un service intérieur : les femmes inscrites à l'hôpital recevaient les soins des accoucheurs, des assistants, des élèves de la maison, mais à domicile ; aucune d'elles n'entrait dans l'établissement.

Très confus de l'erreur commise, il voulut du moins avoir l'expli-

<sup>1</sup> *Les pansements et la mortalité*. Paris, 1885, p. 80 et suiv.

cation du fait qu'il était obligé de constater : l'immunité relative des femmes qui accouchent hors de l'hôpital. Ce fut surtout, disait-il plus tard, pour chercher la solution de ce problème qu'il accepta, en 1864, la mission que Husson, directeur de l'Assistance publique, lui offrit, mission qui avait pour objet d'aller visiter les principaux hôpitaux de l'Europe. Il espérait, dans cette vaste enquête, arriver à découvrir les causes des épidémies de fièvre puerpérale et d'infection purulente, alors si meurtrières.

Il n'est que juste de rappeler ici que, plusieurs années auparavant, en 1858, M. Tarnier, notre savant collègue, dans sa thèse inaugurale, avait déjà montré que la mortalité des accouchées, à Paris, dans la pratique civile, était infiniment moindre qu'à la Maternité (1 mort sur 17 accouchées à l'hôpital, contre 1 mort sur 322 en ville). M. Tarnier voyait dans cette circonstance la preuve que les affections puerpérales se propagent par la contagion, qui trouve dans les agglomérations hospitalières un terrain tout préparé; et il en tira les conclusions pratiques que l'on sait.

Le Fort reprit cette idée. Pour lui aussi, les affections puerpérales étaient contagieuses. Il se refusait à admettre l'existence d'un prétendu germe épidémique, habituellement invoqué pour expliquer la mortalité exceptionnelle qui frappe parfois un hôpital ou tel quartier d'une ville; pour lui ce mot, si on voulait le conserver, ne pouvait être considéré que comme synonyme de la multiplication des contaminations. « Les épidémies de fièvre puerpérale n'existent pas, écrivait-il, ou, si vous aimez mieux, elles ne représentent que l'agrégation des cas de contagion excessivement multipliés. »

Ces idées sont longuement exposées par lui dans son beau livre sur *les Maternités*. Ce travail n'est que la première partie du rapport qu'il rédigea au retour de sa mission. Il repose sur l'étude de près de deux millions d'accouchements. Essayer de reproduire ou même de résumer les considérations diverses que l'auteur apporte à l'appui de sa manière de voir nous entraînerait trop loin.

Mais ce que l'on ne saurait assez mettre en relief, c'est que, dans cet important mémoire, — qui date, on ne l'oubliera pas, de 1865, — Le Fort, sortant du terrain limité de la fièvre puerpérale et des accouchements, s'éleva à de hautes conceptions de pathologie générale dont personne aujourd'hui ne conteste la vérité <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Des Maternités*, p. 82 et suiv.

A cette époque on croyait encore volontiers, pour expliquer la propagation des maladies contagieuses, à l'existence d'un miasme inconnu transporté par l'air, « s'arrêtant en un lieu pour y exercer ses ravages, prenant comme Antée de nouvelles forces chaque fois qu'il touche terre et s'élançant plus loin pour faire de nouvelles victimes... et l'on n'opposait souvent à ses progrès qu'une sorte de fatalisme oriental. »

Comment, en effet, « s'opposer à la marche de cet ennemi insaisissable qui, voyageant par les airs, ne peut être arrêté nulle part ? »

A quoi bon, pour le choléra, par exemple, mettre en quarantaine les hommes et les choses provenant des pays infectés ? A quoi bon ? puisque la maladie n'est pas contagieuse : elle est dans l'air, elle vient avec l'air, elle éclatera donc partout où le miasme cholérique portera son action, sans que vous y puissiez rien.

Voilà, disait-il, où conduisent les idées d'épidémies sans contagion !

Admettez, au contraire, la contagiosité ; admettez que toute maladie susceptible de se transporter d'un lieu à un autre sous forme épidémique est contagieuse, et voyez combien la scène change !... Vous serez nécessairement conduits à toute une série de mesures de défense, parmi lesquelles, tout d'abord, l'isolement des premiers malades ; par là vous arriverez à empêcher et à limiter les ravages de l'infection.

Le Fort, dans son livre, avait, par des observations nombreuses, fait, pour la fièvre puerpérale, la preuve scientifique de ces idées.

Il s'efforça ensuite d'établir qu'il devait en être de même « pour l'infection purulente et les autres complications des plaies, érysipèle, pourriture d'hôpital, etc., affections qui, elles aussi, ne sont épidémiques que parce qu'elles sont contagieuses. »

Dès 1865, Le Fort laissait entendre qu'à cet égard sa conviction était faite.

Il était plus explicite encore, en 1870, dans un travail sur la *Balnéation continue*, communiqué à l'Académie de médecine.

Il n'avait, du reste, pas attendu ce moment pour conformer sa pratique à ses principes.

« Lorsqu'en 1868 », disait-il en prenant possession de sa chaire à l'hôpital Necker, « je fus mis à la tête d'un service de chirurgie générale à l'hôpital Cochin, je pris les plus grandes précautions pour

empêcher qu'un cas accidentel d'infection purulente devint, par contagion, l'origine de ce qu'on appelait une épidémie. J'employai les pansements à l'eau alcoolisée, comme étant les plus propres et les plus sûrs ; j'exigeai de mes élèves la propreté extrême des instruments, le lavage soigné des mains avant tout pansement, avant toute opération. Je bannis absolument les éponges... Cette conduite eut pour résultat la disparition à peu près complète de l'infection purulente et de l'érysipèle. »

Aussi n'est-ce pas sans une certaine amertume que Le Fort s'étonnait de n'avoir pas vu ses collègues suivre son exemple. Il se plaignait surtout que l'on attribuât à d'autres qu'à lui le mérite d'avoir trouvé pour le pansement des plaies des procédés vraiment efficaces.

Faut-il ne voir là qu'un impardonnable déni de justice et une nouvelle confirmation de la vérité du proverbe : « Nul n'est prophète en son pays » ?

Non, le vieil adage a tort, dans notre pays du moins. Notre excellent président, aux côtés duquel j'ai aujourd'hui encore le plaisir de siéger, est là pour nous l'apprendre.

Il a vu, lui aussi, et au service de la même cause, les résistances que toute idée nouvelle, quelque juste qu'elle soit, peut rencontrer. Mais il saurait nous dire que la vérité finit par triompher, lorsqu'elle a pour elle l'éclatante clarté des faits, et, en matière de chirurgie pratique, une longue série de succès incontestables.

Ces succès, qui forcent la conviction, manquaient, il faut bien l'avouer, à Le Fort. Il sauva assurément un plus grand nombre d'opérés. Mais sa statistique, dressée par lui-même, accusait encore, pour les amputations de cuisse et de jambe, une mortalité de 24 0/0. Qui de nous maintenant se contenterait d'un pareil chiffre ?

Et pouvait-il en être autrement ? Le Fort, en somme, essayait, sans employer le mot, de faire ce que l'on appelle aujourd'hui de la chirurgie *aseptique*. Or, qui ne sait combien, dans nos hôpitaux surtout, l'asepsie vraie est d'une réalisation difficile ? combien, pour l'obtenir, il faut de multiples et de minutieuses précautions ? combien le moindre oubli peut entraîner de revers ? combien souvent, enfin, lorsqu'on agit sur des tissus infectés, l'asepsie seule demeure nécessairement inefficace ?

Le Fort admettait, au reste, qu'il avait manqué quelque chose à

sa méthode ; qu'il y avait « un pas de plus à faire » ; qu'il fallait, par un agent quelconque, détruire ce germe, méconnu dans son essence, qui vient infecter les plaies.

Lister, dont il condamnait les pratiques, à ses yeux compliquées ou inutiles, avait, il le disait lui-même, « fait ce dernier pas, accompli ce dernier progrès ». On sait avec quels merveilleux résultats.

Mais reconnaissons du moins que notre éminent collègue a su découvrir l'ennemi, et qu'il a montré la voie où il fallait marcher pour en avoir raison. Les armes dont il disposait étaient insuffisantes ? Soit. Mais n'est-ce pas beaucoup d'avoir bien engagé le combat, et d'avoir conduit les troupes sur le terrain où un persévérant effort devait leur assurer la victoire ?

— Ceux qui ont connu Le Fort m'excuseront de m'être aussi longuement arrêté sur un sujet qui lui tenait tant à cœur.

Ai-je besoin d'ajouter que je n'ai pu donner jusqu'ici qu'une idée bien incomplète de l'activité scientifique de notre collègue ?

Vivant à une époque où la spécialisation n'était pas encore en honneur, il était de ceux qui pouvaient dire, avec le poète, en adaptant à leur usage un vers célèbre :

... *Chirurgici nihil a me alienum puto.*

Il a touché, en effet, à toute la chirurgie.

J'ai déjà indiqué ses travaux sur la chirurgie militaire et sur certains points de chirurgie pratique. Je mentionnerai encore ses recherches sur la *coxalgie*, et les appareils inventés par lui soit pour maintenir, au lit, le membre en bonne position, soit pour permettre la marche, tout en exerçant sur l'os malade les tractions nécessaires ; ses études sur les *anévrismes*, dont j'ai déjà parlé, celles sur la *trépanation*, sur les avantages que l'on peut retirer de l'emploi des *courants continus faibles et permanents* ; celles, enfin, sur la chirurgie dite aujourd'hui spéciale, *maladies des femmes, affections des yeux, des voies génito-urinaires*, etc. Faut-il rappeler à ce sujet les communications qu'il a faites ici-même sur le *glaucome* et la valeur de l'*iridectomie* dans le traitement de cette maladie ; sa thèse d'agrégation sur les *vices de conformation de l'utérus et du vagin et les moyens d'y remédier* ;

l'excellente opération qu'il a inventée pour combattre le *prolapsus utérin* ; son procédé pour la cure des *rétrécissements de l'urètre* ; celui qu'il proposait pour remédier à l'*exstrophie de la vessie*, etc. ?...

Je dois mentionner encore son active collaboration à la *Gazette hebdomadaire*, où, pendant huit années, chargé de la revue des journaux pour la partie chirurgicale, il eut occasion de signaler à ses lecteurs les faits importants publiés à l'étranger, en joignant à ses analyses de judicieuses remarques ; les articles plus importants encore qu'il fit insérer dans la *Revue des Deux-Mondes* ; le chapitre HÔPITAUX du *Paris-Guide*, qu'il écrivit en une nuit, et enfin l'intéressante conférence qu'il fit à la Faculté sur Riolan.

Je ne puis ni faire l'analyse de ces œuvres diverses, ni même en donner l'énumération complète. Je me contenterai de rappeler l'esprit dans lequel il les a conçues, et qu'il a caractérisé lui-même en ces termes : « M'appuyer sur les faits et non sur les opinions acceptées ; rassembler autant que possible toutes les observations contenues dans les livres et les recueils scientifiques ; les comparer, les analyser, pour en tirer de légitimes déductions ; ne pas me borner à la science française, mais consulter les livres et les journaux scientifiques étrangers ; connaître le passé de la science, mais connaître surtout son présent, partout où la science existe, et pour cela lire dans les originaux les publications scientifiques étrangères. »

Le Fort rappelait volontiers ses connaissances en langues vivantes et le parti qu'il sut en tirer pour le bien de son pays, et au plus grand profit de la science chirurgicale française. Je ne puis mieux faire que de lui laisser, ici encore, la parole :

« La lecture des journaux et des travaux scientifiques publiés à l'étranger m'avait montré qu'il y avait en dehors de nos frontières beaucoup de choses dignes d'attirer notre attention... » Mais ce furent surtout les voyages, faits dans sa jeunesse, qui amenèrent dans son esprit une véritable transformation... « Ce n'était point », ajoutait-il, « dans un but de curiosité, pour visiter les musées et les monuments, que je sacrifiais à ces excursions mes faibles ressources pécuniaires ; c'était pour étudier tout ce qui, de près ou de loin, appartenait au domaine si vaste de la science médicale... »

Avant de franchir pour la première fois nos frontières, je croyais à une supériorité incontestable de la France sur tous les points. Je ne tardai pas à voir que, sur beaucoup d'entre eux, nous entretenions de fâcheuses illusions, et des voyages ultérieurs ne firent que confirmer de sérieuses inquiétudes sur l'avenir de mon pays. Je m'adonnai à l'étude des langues et je me vouai à ce rôle ingrat — dont j'ai si souvent senti l'amertume et dont je ne me suis jamais dissimulé le danger personnel — de mettre en lumière tout ce qui, en France, était défectueux, tout ce qui pouvait être utilement modifié en profitant de l'expérience acquise par nos voisins. Sans illusion, et je tiens à honneur de pouvoir dire sans faiblesse, je n'ai pas reculé devant l'accomplissement de ce que je regardais comme un devoir; je n'ai pas hésité, par dévouement pour mon pays, à mettre à découvert ses défauts et à faire ressortir les qualités de l'étranger, souvent même celles de l'ennemi. »

C'est ainsi, nous l'avons vu, qu'il ne craignit pas de signaler l'infériorité de nos résultats statistiques, aussi bien dans la pratique civile que dans la pratique militaire, l'hygiène imparfaite de nos hôpitaux, et la déplorable organisation de notre chirurgie de guerre.

C'est dans le même sentiment qu'il a, à diverses reprises, indiqué les lacunes de notre enseignement médical, tout en recherchant les moyens de les combler.

Il n'hésita pas davantage, sortant du domaine purement chirurgical, à montrer, l'un des premiers, l'abaissement progressif de la natalité en France, nos illusions sur la durée de la vie moyenne et sur les déductions qu'on croyait pouvoir tirer des calculs erronés de la statistique officielle; l'influence désastreuse du recrutement sur le mouvement de la population; et enfin l'excessive mortalité des jeunes enfants, rapprochée de la forte proportion des naissances illégitimes.

Le Fort se défendait, au reste, d'être un critique maussade et de parti pris: « Ennemi acharné du dénigrement et de l'opposition stérile, j'ai toujours, écrivait-il, cherché à montrer le remède à côté du mal; je n'ai même signalé le mal que lorsque j'avais à proposer le remède. » Soucieux seulement de proclamer ce qu'il estimait juste et vrai, il allait de l'avant, ne se demandant pas si, par sa franchise et par ses idées, que l'on trouvait volontiers para-



doxales, il ne s'exposait pas à se nuire à lui-même. « Il lui suffisait, disait-il, de savoir qu'il pouvait être utile à tous. »

Opérateur habile, comme tous ceux qui ont passé par la forte école du prosectorat, il était, à ses heures, chirurgien hardi. On sait que, pour la première fois en France, il osa, pour une fistule de l'uretère, faire l'ablation du rein. Le premier aussi, il réussit à combler une perte de substance de la paupière par transplantation d'un lambeau de peau emprunté au bras, véritable greffe cutanée.

Sa dextérité manuelle était proverbiale. Ses élèves se souviennent des ingénieuses modifications qu'il apportait, suivant les cas, aux corsets orthopédiques, aux bandages herniaires, aux appareils pour redressement des pieds-bots. Il aimait à les exécuter lui-même, ne craignant pas de consacrer parfois de longues heures à de tels travaux. Pour lui, le vrai chirurgien devait être en état de faire, au besoin, œuvre de mécanicien.

Se préoccupant toujours des résultats thérapeutiques, il n'acceptait pas volontiers les nouveautés chirurgicales. Il ne voulait agir qu'à bon escient, et n'entreprenait jamais une opération qui ne lui parût bien indiquée et réellement utile.

Tout dévoué à ses malades, il ne songeait, à l'hôpital comme en ville, qu'à bien répondre à leur confiance ; sachant s'oublier lui-même, et faire preuve à l'égard de ceux qui s'adressaient à lui d'un véritable désintéressement.

On assure même que certains confrères moins scrupuleux se plaignaient d'une délicatesse qu'ils trouvaient excessive et préféreraient avoir recours, pour leurs clients, à des chirurgiens de commerce plus facile.

La haute notoriété dont jouissait notre collègue était donc amplement justifiée, et nul ne s'étonnera du rang qu'il occupait dans notre état-major médical.

Il faisait partie de la Société de chirurgie depuis le 8 juin 1864, et fut appelé, en 1875, à présider nos séances. Ce n'est pas à vous, Messieurs, que j'ai besoin de dire la part importante qu'il prit à nos travaux.

Un an plus tard, en 1876, l'Académie de médecine l'admettait au nombre de ses membres ; l'année même de sa mort, il était élu vice-président de cette assemblée.

Sa nomination de professeur à la Faculté de médecine fut la distinction à laquelle il se montra le plus sensible. C'est le 22 janvier 1873 qu'il fut désigné pour remplacer Denonvilliers dans la chaire d'opérations et d'appareils, chaire qu'il échangea plus tard contre celle de clinique chirurgicale. Dans ce poste d'honneur, il se concilia l'estime de tous et l'affection de ses élèves.

La remarquable leçon qu'il fit à l'ouverture de son cours, consacrée à une rapide revue de l'histoire de la chirurgie, eut un retentissement auquel il ne s'attendait guère.

M<sup>sr</sup> Dupanloup en prit texte pour le signaler, à la tribune du Sénat, comme un contempteur du christianisme et un apôtre des doctrines matérialistes. Il se défendit avec une vigueur et une verve incomparables.

C'est peut-être le lieu de rappeler que Le Fort était, avant tout, un libéral, demandant la liberté pour lui, mais la réclamant aussi pour les autres, même pour ses adversaires.

Dans la polémique qu'il soutint au sujet du remplacement des religieuses par des laïques dans les hôpitaux, — remplacement dont il n'était pas partisan, — il donna la mesure de sa largeur d'esprit, et du courage avec lequel il savait se séparer de ses amis politiques, lorsqu'il les voyait dans l'erreur. « Je ne crois à aucun dogme, » écrivait-il à M. Bourneville, alors député de la Seine, « mais j'ai horreur de tous les fanatismes, et je n'en connais pas de plus odieux que celui qu'inspire aujourd'hui cette nouvelle religion, la plus intolérable de toutes, et qu'on appelle la libre-pensée. Je combats cette tyrannie qui, sous prétexte d'attaquer le cléricanisme vaincu, attaque la religion elle-même... Je combats cette tyrannie qui, au nom de la liberté de pensée, porte atteinte à ce qu'il y a de plus sacré au monde, la liberté de conscience. »

Et plus tard, revenant sur cette question, il ajoutait : « J'ai défendu énergiquement les religieuses, bien que n'étant nullement religieux, parce que leur cause était celle de la justice, et je souhaite à l'Église de n'avoir que des ennemis semblables à moi... Je ne répéterai pas cette banalité : *Il faut une religion pour le peuple*; mais je dirai : Il faut une dose élevée d'instruction et de culture intellectuelle pour concevoir des idées de morale, dégagées de toute idée religieuse; le peuple ne peut s'imprégner de ces idées morales que si on les lui donne sous forme d'idées religieuses. Un

ignorant sans religion est, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, un gredin. »

Ces paroles, dans la bouche d'un républicain militant, resté fidèle à ses convictions politiques sous l'Empire, et qui, sous la République, avait de toutes ses forces combattu le cléricalisme, témoignent d'une rare indépendance d'esprit.

J'ai tiré cette dernière citation d'une lettre inédite, écrite en 1889 à un adversaire politique, au lendemain des élections pour le conseil général du Loiret, où Le Fort avait été le candidat des républicains, contre celui des monarchistes et des cléricaux. Il échoua, mais la lutte avait été vive ; il s'en était fallu de peu qu'il ne fût nommé.

Il comptait se présenter à nouveau. Son ambition — il ne s'en cachait pas — était, après avoir passé par le Conseil général, d'obtenir un siège au Sénat. Il aurait voulu mettre au service de son pays les connaissances spéciales qu'il avait acquises. Il espérait pouvoir porter à la tribune certaines questions relatives à l'assistance publique, à l'assainissement des villes, aux quarantaines, à la vaccination obligatoire, etc., qu'il avait déjà traitées avec tant d'autorité dans le milieu plus restreint de l'Académie, et faire prévaloir les solutions qu'il estimait les meilleures.

Aussi bien se séparait-il de plus en plus de sa clientèle, pour laquelle il n'avait, d'ailleurs, jamais voulu rien sacrifier du temps réservé à ses travaux.

Il songeait aussi à donner sa démission de professeur, pour se laisser toute liberté de passer de longs mois à la campagne, dans son beau domaine du Brion, près de Ménestreau-en-Villette, dans le Loiret.

Depuis plusieurs années, cette propriété était l'objet de ses soins. Toutes les semaines il s'y rendait ; il y passait ordinairement la journée du dimanche.

Il avait pour ces déplacements un autre motif. Nommé maire de Ménestreau, il tenait, avec la rare conscience qu'il mettait dans l'accomplissement de tous ses devoirs, à faire de fréquentes apparitions dans sa commune. Il s'y donnait sans compter aux plus humbles, prodiguant ses conseils aux malades, secourant largement les malheureux. Aimé de tous, il avait acquis, dans ce petit coin de terre, une popularité dont il se réjouissait sincèrement.

Lorsque la mort le surprit, il surveillait, au Brion, la construction d'un château, où il pensait finir paisiblement ses jours. « Après une vie comme la mienne, disait-il à un ami, il est bon d'avoir devant soi quelques années pour se recueillir, et j'en sens le besoin. »

Le Fort était, au reste, de ceux qui ne peuvent rester inactifs. Il savait occuper ses loisirs. Les journaux spéciaux se plaisaient à faire connaître les heureux essais faits par « M. Léon Le Fort, l'éminent professeur à la Faculté, le membre de l'Académie de médecine, et grand aviculteur par dessus tout cela », pour acclimater en France le dindon sauvage d'Amérique. Quelques spécimens de ces élèves, nouveau genre, furent envoyés par lui, en 1891, au concours général du Palais de l'Industrie, et lui valurent un prix d'honneur. Notre collègue fut très heureux de cette récompense qui sanctionnait de longs et intelligents efforts.

La campagne avait encore pour lui un autre charme. Là, mieux qu'ailleurs, il pouvait dépouiller l'homme officiel, et se consacrer tout entier aux siens. Or nul ne jouissait plus que lui de l'intimité du cercle de famille. A Paris, bien que vivant assez retiré, il ne pouvait cependant se soustraire complètement aux obligations et aux fatigues mondaines. Il n'en jouissait que davantage de la solitude relative dans laquelle il vivait au Brion.

Sa porte restait néanmoins grande ouverte à ses amis, à ses élèves. Tous conservent le souvenir ému de son bon accueil, de la simplicité et de la cordialité de ses manières, de sa franche gaieté et de l'esprit naturel qu'il apportait dans ces réunions.

Il était d'ailleurs admirablement secondé, dans sa maison, par la femme d'élite qui répandit sur sa vie un bonheur si complet, et à laquelle, en votre nom à tous, Messieurs, j'adresse ici l'hommage de nos plus vives sympathies.

Lorsque Le Fort était arrivé à Paris, en 1850, il apportait avec lui une lettre d'introduction auprès de M<sup>me</sup> Malgaigne, la femme de celui qui devait occuper avec tant d'éclat la chaire de médecine opératoire, et que ses beaux travaux d'histoire et de critique chirurgicales avaient déjà rendu célèbre.

Malgaigne, dès l'abord, s'était attaché au jeune étudiant; il l'avait suivi dans ses luttes et soutenu de son influence. Mais il n'était pas seul à s'intéresser à lui. Et lorsque, quelques années plus tard, notre collègue, ayant conquis les titres de chirurgien

des hôpitaux et d'agrégé, osa manifester certains sentiments qu'il avait dû garder jusque-là par devers soi, il trouva auprès de M<sup>me</sup> Malgaigne, et surtout auprès de sa fille, l'accueil qu'il souhaitait.

Malgaigne, terrassé par la maladie qui devait l'emporter, ne put jouir lui-même du bonheur de ses enfants. Son souvenir n'en resta que plus vivant dans leurs cœurs. On sait le véritable culte que Le Fort avait pour lui. « Pensez et dites de moi ce que vous voudrez », s'écriait-il un jour, « mais ne touchez pas à Malgaigne ! » Il ne crut pouvoir mieux honorer son maître qu'en apportant tous ses soins à la revision du *Traité de médecine opératoire* ; en deux éditions successives, il sut le maintenir au courant de la science.

C'est en 1865 qu'il avait épousé M<sup>lle</sup> Malgaigne. De cette union naquirent trois enfants : deux filles et un fils. Ce dernier est entré récemment dans la carrière médicale, où il tient à honneur de suivre les traditions paternelles. Des deux filles, l'une mourut pendant que son père était enfermé dans Metz ; l'autre est devenue la femme d'un de nos collègues les plus distingués et les plus aimés.

Ce mariage fut une des dernières joies de Le Fort ; il aimait à penser qu'il avait trouvé dans son gendre, qui avait été un de ses plus brillants élèves, un continuateur digne de lui.

Le Fort n'avait jamais été malade : c'est en pleine santé qu'il fut frappé mortellement.

Le 17 octobre 1893, il était au fauteuil de la présidence à l'Académie, dirigeant les débats sur la déclaration des maladies épidémiques avec une autorité et une lucidité qui avaient frappé tous ses collègues. Le 18, il retournait à Ménéstreau ; le soir, il était un peu souffrant, se coucha, et fut réveillé dans la nuit par un grand frisson. Le lendemain matin, 19, il ne se sentait pas malade ; toutefois, par prudence, il garda le lit. Dans l'après-midi, il voulut dormir, et demanda qu'on le laissât seul. Lorsque sa femme, une heure après, rentra dans la chambre, elle le trouva mort.

Vous vous souvenez, Messieurs, du douloureux étonnement avec lequel fut accueillie la lugubre nouvelle, survenant au moment où les fêtes franco-russes remplissaient Paris d'une patriotique allégresse, et le jour même où notre collègue devait, comme vice-

---

président de l'Académie, figurer à la table d'honneur du banquet offert aux médecins de l'escadre russe.

Le Fort est parti sans avoir pu prononcer une de ces paroles d'adieu que l'on se plaît à recueillir et à conserver pieusement. Il avait cependant, quelques années plus tôt, formulé son vœu suprême.

A la fin de son introduction à la neuvième édition du *Traité de médecine opératoire*, se plaignant (non sans motif, je vous l'ai fait voir), de la place trop exigüe qui lui avait été faite dans le mouvement scientifique contemporain, il en appelait avec confiance au jugement de la postérité. « J'espère », disait-il, « que l'avenir fera rendre à mes travaux, à ma personne... ou à ma mémoire, la justice qui leur est due. »

Cette justice j'ai essayé, pour ma faible part, de la lui rendre aujourd'hui.

Puissé-je y avoir réussi au gré des siens, au gré de ses élèves et de ses amis, au gré de tous ceux qui saluaient en Le Fort l'homme qui, dans une circonstance solennelle, exhortant ses auditeurs au travail, leur donnait pour devise ces mots, où se résument si bien sa propre vie et son œuvre : « Pour la patrie, par la science et par la liberté ! »

---

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE PARIS

---

# CINQUANTENAIRE

DE LA

# SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

CÉLÉBRÉ A PARIS

le 25 octobre 1893

---

PARIS

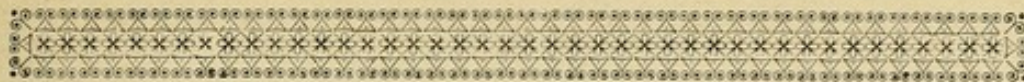
G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

THE UNIVERSITY OF CHICAGO





Le mercredi 25 octobre 1893, à 4 heures, la Société de chirurgie de Paris s'est réunie dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, mis obligeamment à sa disposition par M. le doyen Brouardel, pour y célébrer l'anniversaire de la cinquantième année de sa fondation.

La présidence d'honneur avait été décernée à M. le D<sup>r</sup> Marjolin, membre fondateur. M. le professeur Verneuil présidait la séance.

Sur l'estrade avaient pris place, à côté des membres du bureau de la Société pour l'année 1893, M. le doyen Brouardel, M. le D<sup>r</sup> Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, M. Spencer Wells (de Londres), M. le baron Larrey, M. le professeur Thiriar (de Bruxelles), M. Alphonse Guérin, M. Jaques Reverdin (de Genève), M. le D<sup>r</sup> Eugène Bœckel (de Strasbourg).

La Société médico-pratique s'était fait représenter par son bureau.

---

M. le D<sup>r</sup> MARJOLIN ouvre la séance par l'allocution suivante :

« Monsieur le Doyen,

« Mes premières paroles seront pour vous remercier de nous avoir donné, pour célébrer le cinquantenaire de la fondation de la Société de chirurgie, l'hospitalité dans cette Faculté si glorieuse par son passé et non moins grande aujourd'hui par la réunion des illustres professeurs dont les cours sont suivis par une foule d'étudiants de tous les pays.

« Pourquoi faut-il que cette solennité soit troublée par la perte si inattendue de notre cher collègue Léon Le Fort emporté subitement dans la plénitude de son talent.

« Rendons un hommage public à sa mémoire en nous inclinant

avec respect devant la douleur de sa famille et ce nouveau deuil de la Faculté.

« Dans un instant, M. le professeur Verneuil, président cette séance et le D<sup>r</sup> Charles Monod, notre secrétaire général, le digne fils de Gustave Monod, un des fondateurs de cette Société et un de mes maîtres, vous diront avec ce talent qui leur est habituel, tout ce que la Société de chirurgie a fait dans ce siècle de merveilles et comment, profitant des admirables découvertes et des travaux immortels de Pasteur, de Lister et de tant d'autres savants, elle est entrée hardiment dans la voie du progrès et s'est promptement placée au premier rang des sociétés savantes.

« Mais auparavant souhaitons la bienvenue à nos chers et illustres confrères de l'étranger et de la France dont la présence donne un nouvel éclat à cette fête; nous avons hâte de les entendre pour les applaudir. »

Voici la réponse de M. Brouardel à l'allocution précédente :

« Messieurs,

« Je suis très touché des remerciements que M. Marjolin adresse à la Faculté de médecine. Toujours disposée à offrir l'hospitalité la plus libérale aux Congrès et aux Sociétés qui n'ont en vue que le progrès scientifique, la Faculté est particulièrement heureuse aujourd'hui de recevoir la Société de chirurgie et de fêter avec elle ses glorieuses noces d'argent.

« Mais si j'accepte en son nom le témoignage de gratitude qui lui est offert, ne dois-je point à mon tour remercier votre vénéré président d'honneur, M. Marjolin, ce bienfaiteur du corps médical ? n'a-t-il point enrichi aux dépens de la sienne la bibliothèque de la Faculté ? Il a fait davantage. Le cabinet du doyen est orné d'une pendule magnifique dont le prix matériel vaut moins encore que les souvenirs qu'elle rappelle. Laissez-moi donc, dès l'ouverture de cette séance et avant que les discours officiels ne soient commencés, affirmer une gratitude au moins réciproque et m'associer au respectueux hommage que la Société de chirurgie vient offrir en ce jour à M. Marjolin dernier survivant de ses fondateurs. »

M. le président VERNEUIL donne ensuite la parole à M. Monod, Secrétaire général de la Société de chirurgie, qui fait connaître les noms des membres associés et correspondants étrangers, ainsi que ceux des membres correspondants nationaux, qui se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance :

*Associés étrangers.*

Albert (Vienne).  
Bryant (Londres).  
Cheever (Boston).  
Holmes (Londres).  
Lister (Londres).  
Longmore (Southampton).  
James Paget (Londres).  
Rossander (Stockholm).  
Saxtorph (Copenhague).  
Socin (Bâle).  
Soupart (Gand).  
Skifossowsky (Moscou).  
Slaviansky (Saint-Pétersbourg).  
Thompson (Londres).  
Tilanus (Amsterdam).

*Correspondants étrangers.*

Bardeleben (Berlin).  
Billroth (Vienne).  
Bloch (Copenhague).  
Brodhurst (Londres).  
Ceccherelli (Parme).  
Chiene (Edimbourg).  
Crocq (Bruxelles).  
Esmarch (Kiel).  
Galli (Lucques).  
Jamieson (Shanghai).  
Julliard (Genève).  
Kocher (Berne).  
Kouzmine (Moscou).  
Krassowski (Saint-Pétersbourg).  
Kummer (Genève).  
Lucas (Clément) (Londres).  
Mayor (Genève).  
De Mooÿ (La Haye).  
Pereira-Guimaraès (Rio de Janeiro).  
Plam (Copenhague).  
Reverdin (Aug.) (Genève).  
Romniceanu (Bucarest).  
Rose (Berlin).  
Rouge (Lausanne).  
De Saboia (Rio-Janeiro).  
Sangalli (Pavie).

Saltzmann (Helsingfors).  
Saxtorph (Sylvester) (Copenhague).  
Simon (John) (Londres).  
Stimson (Lewis) (New-York).  
Studsgaard (Copenhague).  
Vlaccos (Mytilène).  
Zancarol (Alexandrie).

*Correspondants nationaux.*

Arlaud (Toulon).  
Auffret (Rochefort).  
Baizeau (armée).  
Bœckel (Jules) (Strasbourg).  
Bouchacourt (Lyon).  
Bousquet (Clermont-Ferrand).  
Cerné (Rouen).  
Chapplain (Marseille).  
Charvot (armée).  
Chédevergne (Poitiers).  
Chipault (Orléans).  
Claudot (armée).  
Combalat (Marseille).  
Dauvé (armée).  
Delacour (Rennes).  
Delagénère (Le Mans).  
Demons (Bordeaux).  
Demmler (armée).  
Desgranges (Lyon).  
Dieu (armée).  
Dubreuilh (Bordeaux).  
Duret (Lille).  
Folet (Lille).  
Fontan (Toulon).  
Gaujot (armée).  
Gripat (Angers).  
Gellé (Provins).  
Guermonprez (Lille).  
Hache (Beyrouth).  
Hergott (Nancy).  
Heydenreich (Nancy).  
Hue (Judes) (Rouen).  
Lanelongue (Bordeaux).  
De Larabrie (Nantes).  
Largeau (Niort).  
Le Clerc (Saint-Lô).

Linon (armée).  
Monprofit (Angers).  
Monteils (Mende).  
Mourlon (armée).  
Nepveu (Marseille).  
Ovion (Boulogne-sur-Mer).  
Pamard (Avignon).  
Patry (Saint-Maur).  
Pauzat (armée).  
Phocas (Lille).  
Pilate (Orléans).  
Poisson (Nantes).  
Poncet (Lyon).  
Pousson (Bordeaux).  
Queirel (Marseille).  
Rochard (marine).  
Rohmer (Nancy).

Roux (Marseille).  
Sirus-Pirondi (Marseille).  
Schmit (armée).  
Surmay (Ham).  
Turgis (Falaise).  
Viard (Montbard).  
Villeneuve (Marseille).  
Vincent (Alger).

*Membres honoraires résidant  
en province.*

Dubreuil (Montpellier).  
Ollier (Lyon).  
Paulet (Montpellier).  
Poncet (Vichy).

D'autres lettres d'excuse ont encore été envoyées par M. le D<sup>r</sup> COLIN, médecin inspecteur général de l'armée; par M. PEYRON, directeur général de l'Assistance publique; par M. MASSON, éditeur de la Société de chirurgie.

Des télégrammes de félicitation ont été adressés à la Société par le D<sup>r</sup> EBERMANN, membre honoraire de la Société de chirurgie de Pirogoff; par le professeur KOUZMINE (de Saint-Pétersbourg) et le professeur SYLVESTER SAXTORPH (de Copenhague).

Un long et chaleureux télégramme est adressé par le professeur SKLIFOSSOWSKY, au nom de la Société de chirurgie et du corps médical entier de Moscou.

En s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, le professeur ROSE (de Berlin) ajoute : « Ayez l'obligeance de bien vouloir en exprimer mes regrets, ainsi que l'assurance de ma considération distinguée et mes félicitations à MM. les présidents de votre illustre Société, qui a tant contribué aux progrès de notre science chirurgicale. »

Le D<sup>r</sup> SALZMANN (d'Helsingfors) adresse à la Société de chirurgie de Paris ses sincères félicitations pour son jour d'honneur « qui achève un demi-siècle de travaux aussi utiles qu'illustres et qui certainement sera le point de départ d'un avenir plein de succès et d'honneur scientifique ».

Le professeur BARDELEBEN (de Berlin) écrit : « Je suis d'autant

plus désolé de ne pouvoir me rendre à votre aimable invitation que j'ai assisté pour ainsi dire à la naissance de votre Société. J'ai passé à Paris presque toute l'année 1843 pour faire des études chirurgicales sous les yeux des Blandin, A. Bérard, Ph. Roux, Breschet, Jobert, Lisfranc, Velpeau, Malgaigne, Chassaignac, vénérables maîtres pour lesquels je garderai toujours la plus profonde reconnaissance. »

Le professeur BILLROTH (de Vienne) termine sa lettre par ces mots : « Vivat, floreat, crescat Societas chirurgorum lugdunensium ! »

Dans sa lettre au président, le professeur Albert (de Vienne) s'exprime ainsi : « Je regrette vivement de ne pouvoir assister à cette séance si remarquable ; mais, pour marquer le caractère solennel du jour, je prononcerai, le 25 octobre, dans ma clinique un discours sur le développement de la chirurgie française dans le demi-siècle passé. C'est ainsi que je serai réuni en pensée avec la célèbre Société. »

Une adresse imprimée a été envoyée par la Société de chirurgie russe de Pirogoff, qui, par un vote spécial, avait décidé qu'elle prendrait part de cette façon à la célébration du cinquantième de la Société de chirurgie.

---

M. le président VERNEUIL prend ensuite la parole et prononce l'allocution suivante :

## ALLOCUTION

DE M. LE PROFESSEUR VERNEUIL

---

Chers Collègues, chers Amis, et si j'ose le dire pour bon nombre d'entre vous, chers Disciples !

C'est un grand honneur pour moi de vous présider une fois encore, dans une journée qui, depuis celle de sa fondation, tient certes la plus grande place dans l'histoire de notre Société, journée qui attesterait sans autre preuve sa robuste vitalité et lui présage une durée sinon sans fin, rien n'étant éternel ici-bas, au moins une survie que nul danger ne menace.

Bien qu'en vérité je n'y aie aucun droit — puisque je suis entré dans la Société neuf années après sa fondation ; puisque deux de ses fondateurs vivent encore, ainsi que deux anciens présidents, l'ayant dirigé l'un dix-sept et l'autre neuf années avant moi ; puisque enfin deux honoraires sont mes aînés — j'accepte cet honneur avec gratitude. C'est que je le regarde comme la récompense de l'attachement constant, profond et sans bornes, que j'ai voué à votre célèbre Compagnie, dont je fais partie depuis quarante et un ans, où j'ai toujours été écouté avec indulgence et bienveillance d'abord, avec sympathie plus tard, et aujourd'hui encore, à la fin de ma carrière, avec une déférence dont je suis vivement touché, à laquelle enfin je consacrerai de grand cœur une partie de mon labeur, tant qu'il aura quelque prix.

Mon assiduité à vos réunions a eu pour moi de grands avantages, entre autres celui de me permettre de voir, soit à leur âge mûr, soit en pleine gloire, soit à leur début, ceux qui, dans la plus grande partie de ce siècle, ont été, sont à cette heure ou deviendront bientôt les maîtres incontestés et les dignes représentants de la chirurgie française.

J'ai connu et admiré, j'ai pu voir à l'œuvre et juger la plupart des hommes éminents qui ne siègent plus parmi nous, soit que la mort les ait frappés, soit qu'ils prennent un repos mérité après avoir, ici, payé un large tribut.

Plusieurs, et j'en suis fier, car ils étaient des meilleurs, m'ont accordé leur amitié, pour le moins leur estime, et je les ai appro-

chés de si près dans la vie privée et publique, que j'en pourrais être facilement le biographe. En tout cas, en comparant leur œuvre et celle des contemporains vivants ou militants, je me suis demandé, en toute sincérité, à diverses époques, et me demande à cette heure encore, si notre Compagnie est en progrès, au *statu quo*, ou en déchéance.

Certes, j'ai constaté que l'activité de la tribune ne s'était point ralentie, pas plus que la productivité littéraire, car nos *Bulletins* annuels, depuis plus de quinze ans, sont presque trois fois plus étendus que dans les périodes antérieures. On travaille donc incontestablement plus; reste à savoir si l'ouvrage actuel est supérieur, égal même, à l'ancien.

Or, sans contester l'intérêt des documents récemment édités, sans blâmer la direction générale donnée aux travaux des dernières années, ni proclamer la supériorité absolue de l'ancien programme sur le nouveau, je me permettrai de dire qu'on a peut-être trop délaissé plusieurs éléments du premier, et par trop cultivé, je le crains, certaines parties du second.

Je prendrai quelques exemples :

Jadis, nous avions sans cesse à notre ordre du jour quelques questions vastes ou ardues, que n'auraient jamais pu résoudre ni l'expérience même très grande, ni l'effort momentané, même très puissant d'un homme isolé, mais qui s'éclairaient lentement, sûrement, grâce à l'accumulation patiente et intégrale de faits bien observés, sincèrement relatés, longtemps suivis et fournissant matière à des débats substantiels, consciencieusement préparés, d'où découlaient d'elles-mêmes, pour ainsi dire, des conclusions d'une égale importance théorique et pratique.

Je citerai presque au hasard les longues discussions sur le chloroforme, les anévrismes, les hémorragies et l'hémostase, la coxalgie, les polypes naso-pharyngiens, l'hygiène des hôpitaux, etc.

Aujourd'hui, si l'on en excepte les laparotomies diverses, sur lesquelles semblent se concentrer toute l'ardeur et tout l'intérêt de la chirurgie et dont les histoires remplissent des volumes, on paraît avoir renoncé à des enquêtes minutieuses et instructives qui contribuèrent si puissamment à perfectionner notre science et c'est, je vous l'assure, bien grand dommage, car, si vous songez aux résultats que produirait, sur une question donnée, si difficile qu'elle fût, l'effort calculé et prolongé des trente-cinq titulaires secondés par les deux cents honoraires ou correspondants, il n'est, je suppose, guère de ténèbres qui ne seraient dissipées, ni de problèmes qui ne seraient résolus!

Parmi les fonctions des Sociétés savantes, il en est qui jouent, dans leur organisme, un rôle de premier ordre ; je veux parler de la critique et du contrôle qu'elles doivent exercer sur les travaux qui leur sont soumis et sur ceux même qu'elles peuvent, par voie indirecte et en vertu de leur pouvoir discrétionnaire, soumettre à leur juridiction. Je fais allusion en ce moment, aux rapports sur les présentations faites par les candidats ou sur quelques idées originales et discutables émises par les sociétaires eux-mêmes. Si vous parcourez les volumes de nos premières séries, vous serez frappés du soin que les rapporteurs mettaient à accomplir une tâche, assez ingrate le plus souvent. Nombre de ces modestes travaux sont des chefs-d'œuvre où la critique, l'érudition, le jugement sain et le sens pratique brillent tour à tour. A ces exposés lucides, les autres membres s'empressaient de répondre avec un zèle égal et un même désir d'arriver à une solution. Après la lecture du rapport, on échangeait quelques observations, mais, le plus souvent, on ajournait le débat et dans les séances suivantes, quelquefois plusieurs semaines durant, on entendait des discours étudiés, mûris, où toutes les opinions se faisaient jour et où se formulaient quantité d'idées originales émanant du cerveau d'hommes intelligents et instruits. En vérité, je connais peu de lectures plus attachantes et plus suggestives, si j'emploie ce terme à la mode, que celle de ces plaidoiries scientifiques, lesquelles, sans avoir disparu de nos *Bulletins*, sont devenues, j'ai le regret de le dire, de plus en plus rares, de moins en moins lumineuses ; et je ne suis pas le seul qui ait fait cette pénible constatation ; l'un de vos derniers présidents, M. Terrier, qu'on n'accusera certes pas d'encourager le verbiage et d'aimer les débats prolixes et creux, mais qui ne craint pas de dire ce qu'il pense, regrettait que, dans les travaux de la Société, « les longs mémoires aient disparu, les longs discours aussi, remplacés par des exposés de faits, des discussions statistiques, des relations d'opérations ou de procédés opératoires » ; il demandait, lui aussi, des discussions très sérieuses, reportées aux séances suivantes, pour qu'on ait le temps de réunir les matériaux, de les condenser et d'en tirer le meilleur parti possible.

Pour ma part, je suis convaincu, avec notre collègue, que ce retour aux anciens errements est indispensable « pour conserver intacte la valeur de notre Compagnie et faciliter son évolution scientifique <sup>1</sup> ».

Grâce à la libéralité de quelques-uns de nos anciens collègues,

<sup>1</sup> Séance du 20 janvier 1892 (*Bulletins et Mémoires de la Société de chirurgie*, t. XVIII, p. 3).



Gerdy, Laborie, Demarquay, Ricord, nous disposons de prix assez importants pour récompenser les efforts des jeunes travailleurs qui, non encore opprimés par les servitudes de la pratique, peuvent consacrer leur temps à des travaux théoriques de critique, de compilation, d'érudition, à des expériences de laboratoire, à des recherches d'amphithéâtre. Il y a quelques années, lorsque je faisais partie des commissions, nous étions tacitement convenus de poser des questions telles que certaines parties de la science chirurgicale fussent toujours cultivées. Nous avons ainsi décidé d'attribuer le prix Gerdy à des travaux d'érudition, le prix Demarquay à l'étiologie et à la pathogénie, enfin nous insistions sur une des clauses de la donation Laborie exigeant qu'un de ses prix fût régulièrement et périodiquement attribué à l'étude des suites éloignées des opérations chirurgicales, afin que fût soigneusement conservée dans notre pays cette belle et féconde conception qui a fait la gloire de notre grand Malgaigne.

J'ai parfaitement souvenir qu'à diverses reprises, les concurrents ont donné satisfaction à nos désirs et répondu à notre appel ; mais si j'en crois des renseignements de fraîche date : œuvres érudites, travaux étiologiques et pathogéniques dont la nécessité est pourtant plus pressante que jamais, renseignements précis sur les destinées des anciens opérés, tout ou peu s'en faut a disparu de notre programme et notre *palmarium* lui-même menace de rester en blanc, le combat finissant faute de combattants, c'est-à-dire le concours faute de concurrents.

Il y a là un abandon auquel, pour notre honneur comme dans notre intérêt, il conviendra de remédier.

Le délaissement des travaux de critique et d'histoire serait d'autant plus inexcusable que l'esprit français, lucide et pénétrant, est particulièrement apte à produire des modèles parfaits d'érudition sans prétention, sans pédantisme et à forme littéraire éveillant la curiosité, l'intérêt en chassant la somnolence, et si quelqu'un protestait contre cette déclaration quelque peu chauvine, j'en conviens, je rappellerais ce qu'ont fait les élèves et les continuateurs de Malgaigne, entre autres Broca, Le Fort, et ce que font, à cette heure encore, les rares fervents de ces nobles études.

Je montrerais qu'à l'honneur de notre Compagnie, les splendides éditions nouvelles de Guy de Chauliac, d'Henri de Mondeville, de Méry et bientôt sans doute de Littré, sont dues au dur labeur de deux d'entre nous, quasi seuls représentants de la grande érudition chirurgicale, le savant docteur Nicaise, l'un de nos anciens présidents, et M. le docteur Petit, notre laborieux bibliothécaire.

J'ai même ici l'agréable mission de vous faire hommage d'une brochure fort intéressante, reproduisant les premiers statuts des

chirurgiens de Paris de la confrérie de Saint-Côme et Saint-Damien. Ce qui double à nos yeux la valeur de cet opuscule, c'est que M. Nicaise l'a écrit spécialement pour nous, en l'honneur de notre cinquantenaire, et qu'à ce seul titre il mérite nos vifs remerciements.

Avec de tels modèles, ne serait-il pas lamentable de laisser passer en d'autres mains un sceptre si glorieusement tenu par notre Société ?

Après avoir signalé ce qu'à mon avis l'on ne fait plus assez, je dirai en toute franchise, suivant mon habitude, ce qu'en revanche l'on fait trop, je crois.

Au lieu de cultiver, comme jadis, le champ tout entier de la pathologie externe, avec incursions fructueuses dans la pathologie générale, la physiologie et l'anatomie pathologiques ; en supposant peut-être que ce champ, partout défriché, est privé de toutes ses mauvaises herbes : préjugés, erreurs, obscurités, lacunes, on tend à s'enfermer de plus en plus dans le cercle restreint de la thérapeutique sinon même de la technique opératoire. D'indications et contre-indications, de résultats éloignés : améliorations ou aggravations, de retentissement favorable ou fâcheux sur l'organisme sain ou taré, de prophylaxie, de moyens propres à assurer des guérisons durables, en vérité on ne parle plus guère.

De telle sorte que le chirurgien semble ne plus apparaître que tenant à la main le bistouri sauveur, cherchant par où et comment il le fera pénétrer jusqu'aux foyers morbides, multipliant les procédés sans trop se soucier, par confiance dans sa dextérité et dans l'antisepsie, de les rendre plus simples et moins périlleux, ne s'attardant pas à mettre en parallèle la temporisation et l'action, les procédés lents, doux, peu brillants, mais bénins, avec les procédés rapides, violents, qui restent et resteront toujours périlleux, les opérations palliatives et les opérations radicales au pronostic si différent, se préoccupant surtout du succès opératoire et confiant à la bonne nature la lourde charge du succès thérapeutique, vivant enfin dans l'illusion actuellement régnante de l'innocuité quasi absolue de l'intervention, âge d'or de la chirurgie armée.

Voilà pour les apparences, car je n'entends pas dire, notez-le bien, que la chirurgie conservatrice est devenue lettre morte, qu'on verse le sang sans réserve, à tort et à travers, car je sais et vous aussi qu'on guérit fort bien les arthrites sans arthrotomie, résections, ni amputations ; qu'en notre pays, du moins, on n'extirpe pas souvent les goitres, qu'on guérit si fréquemment avec l'iode et la seringue de Pravaz ; que les corps fibreux de la matrice sont, dans la grande majorité des cas, tenus en respect et guéris même avec l'ergotine, l'eau chaude et les thermes salins ; qu'enfin

les intempérances de la gynécologie se modèrent et finiront par disparaître. Mais ce qui me surprend, c'est que les apôtres, encore nombreux, Dieu merci, de la conservation, de la temporisation, de la sagesse, de la prudence, de la chirurgie médicale ou de la médecine chirurgicale, si je puis associer ces deux mots, gardent si timidement le silence, ne protestent pas davantage et défendent si mollement et si mal leur belle cause, comme s'ils rougissaient vraiment de mettre trois ou six mois à guérir sans coup férir, sans danger ou avec les *acta minoris periculi*, de sérieuses maladies que d'autres croient indispensable de traiter par de graves opérations.

Que dans votre enceinte donc, les conservateurs, dussent-ils être traités de réactionnaires, reprennent hardiment la parole ou la plume pour tempérer les ardeurs excessives de la pratique et signaler les écueils semés sur son chemin ; qu'ils s'organisent en une sorte de Droite constitutionnelle, de Sénat modérateur si vous voulez, et l'on verra bien autour de nous et au dehors où l'on ne nous juge pas toujours avec bienveillance, que la chirurgie française n'a perdu aucune de ses qualités maîtresses et que ses représentants actuels sont, comme toujours, prudents, instruits, humains, économes de la vie d'autrui et aussi fidèles serviteurs de la science que rompus aux difficultés de son application.

Chers Collègues !

De grâce, veuillez ne pas croire dictés par un vain désir de critique, les reproches tout paternels que mon grand âge, mon expérience et mes bonnes intentions m'autorisent à vous adresser.

Votre Société est l'aînée de toutes celles du même genre qui ont été fondées dans le cours de ce siècle. Or, il ne faut pas qu'elle soit seulement la plus ancienne, mais bien aussi la plus active, la plus féconde, la plus savante, la plus avancée dans toute les voies du progrès, ainsi que la plus irréprochable et la plus accomplie. A cette condition, son autorité légitime restera acceptée, incontestée, mais ne faites rien pour la compromettre et ne vous laissez distancer par personne.

Étant assez nombreux pour résumer toutes les aptitudes, toutes les tendances, aborder tous les sujets, représenter toutes ces spécialités qui morcellent notre art, vous pouvez et devez constituer une véritable encyclopédie vivante.

Craignez surtout que de grands succès pratiques vous enivrent et vous fassent dédaigner les triomphes scientifiques plus précieux encore. Les premiers, sans doute, augmenteront votre crédit et

répandront votre renommée de par le monde ; par eux vous serez déclarés utiles au moins pour vos contemporains, mais par les seconds seuls vous parviendrez à la vraie gloire, et sans attendre votre centenaire serez justement proclamés illustres et bienfaiteurs de l'humanité tout entière.

Pourquoi faut-il que la solennité présente, qui devrait être tout empreinte de joie et de sérénité, soit, hélas ! attristée par un événement aussi cruel qu'imprévu : la mort du professeur Le Fort, l'un des membres les plus instruits et jadis les plus assidus de notre Compagnie ?

Il y a huit jours, plein de santé en apparence, il présidait l'Académie ; deux jours plus tard, alors qu'il se disposait à fêter avec nous nos confrères russes, il était brutalement frappé par la mort.

Les sociétés scientifiques auxquelles M. Le Fort appartenait entendront son éloge et le juste hommage rendu à ses travaux.

Je ne veux donc ici que rappeler sans retard ses grandes qualités de savant, de praticien, d'homme privé, sans peur et sans reproche.

Et je crois être votre interprète en transmettant, à sa famille en deuil, l'expression de nos profonds regrets et de notre vive sympathie.

Mais je ne voudrais pas vous laisser sous l'impression de cette trop douloureuse nouvelle et, pour l'atténuer, sans vouloir néanmoins l'effacer trop vite, je vais, pour éveiller des émotions plus douces, remettre de votre part à notre si universellement aimé et vénéré maître, M. Marjolin, un exemplaire frappé pour lui de notre médaille commémorative.

En entendant dans quelques minutes notre secrétaire général vous dire ce que M. Marjolin a fait pour notre Société, vous comprendrez sans peine combien nous tenions à lui donner une faible mais durable marque de notre reconnaissance.

---

Une notice historique sur la Société de chirurgie est lue par M. MONOD, secrétaire général.

## NOTICE HISTORIQUE

Par M. CHARLES MONOD

Secrétaire général.

MESSIEURS,

Appelé par mes fonctions à vous présenter une notice historique sur la Société de chirurgie de Paris, je ne crois pas manquer à la réserve qui convient à une aussi « vénérable et discrète personne », en affirmant qu'elle peut en ce jour se glorifier quelque peu.

J'en prends à témoin notre cher président d'honneur, seul à représenter au milieu de nous ce groupe de vaillants qui, en 1843, fondaient la Société dont nous célébrons aujourd'hui le cinquante-naire. Les rêves les plus ambitieux de la première heure n'ont-ils pas été dépassés de beaucoup ?

Il fut un temps en effet, Messieurs, où, — le croirait-on ? — notre Société ne se recrutait qu'avec peine, où les anciens s'éloignaient d'elle, où il fallait aux jeunes un certain courage pour y adhérer, où l'on se félicitait comme d'une conquête de toute adhésion nouvelle, où nos ressources suffisaient à peine à nos besoins, où notre bibliothèque était pauvre et notre public clairsemé.

Ai-je besoin de dire qu'aujourd'hui la porte qui donne accès à la Société de chirurgie est devenue trop étroite, qu'à chacune de nos séances se presse un auditoire nombreux, que les journaux médicaux publient à l'envi le compte rendu de nos travaux, que notre bibliothèque regorge de livres, que nos finances sont prospères ? Ajoutez que, malgré une nouvelle et récente augmentation du chiffre de nos membres correspondants nationaux, le nombre des candidats est toujours plus considérable que celui des places vacantes, et enfin que nos collègues de l'étranger, associés ou correspondants, veulent bien considérer comme un honneur de coopérer avec nous.

A quoi tient un aussi heureux changement ? Est-ce seulement au progrès des choses de la chirurgie, ou, plus simplement, au temps écoulé, qui a permis le développement naturel d'une institution née viable ?

Ne faut-il pas dire plutôt que notre Société, fidèle à la devise qu'elle doit à Malgaigne, « Vérité dans la science, moralité dans l'art, » n'a pas un instant dévié de la voie qu'elle s'était tracée ? que, soucieuse du bon renom de la chirurgie française, elle s'est appliquée, ne repoussant aucun progrès véritable, à servir au

mieux la science, sans perdre de vue l'intérêt primordial des malades ?

Telle fut, dès la première heure, la pensée maîtresse des membres fondateurs de la Société de chirurgie ; telle est encore la nôtre. Quoi d'étonnant si l'œuvre, établie sur une base à la fois si large et si solide, a pris un pareil développement, si elle a conquis toutes les sympathies et a fini par occuper dans le monde savant une place dont elle a le droit d'être fière ?

On lit à la première page du premier volume de nos Bulletins : *Bulletin de la Société de chirurgie de Paris, séante à l'Hôtel-de-Ville*. A l'Hôtel-de-Ville ! Qu'est-ce à dire ? Que venait faire la jeune Société dans le palais municipal ? Éprouvait-elle le besoin de se donner une attache officielle ? Était-elle à ce point défiante d'elle-même ? Ou bien, sous d'humbles apparences, cachait-elle de hautes visées ?

Non, messieurs ; la solution du problème est bien plus simple. En siégeant à l'Hôtel-de-Ville, les membres fondateurs de notre Société visaient seulement à l'économie. En gens sages, pour diminuer leurs frais, ils avaient demandé au comte de Rambuteau, alors préfet de la Seine, de mettre à leur disposition une des salles de réunion dont il disposait. Le préfet s'était gracieusement rendu à leur désir. La Société de chirurgie lui en témoigna publiquement sa gratitude. Il nous est agréable de rappeler ce souvenir et de rendre, à notre tour, à la mémoire du comte de Rambuteau un reconnaissant hommage.

L'Hôtel-de-Ville de 1843 a été brûlé, et avec lui le berceau de notre Société. J'aurais eu plaisir à y faire un pieux pèlerinage et à évoquer devant vous la modeste salle où se tinrent nos premières séances.

C'était, paraît-il, une chambre banale, de dimensions moyennes, pourvue d'une table servant de bureau et de quelques chaises. Elle ne nous était pas même exclusivement réservée. Diverses sociétés l'occupaient à tour de rôle, le mercredi excepté, jour où elle appartenait à la nôtre. Nous y possédions une ou deux armoires fermant à clef, où le secrétaire et le trésorier enfermaient les archives, les quelques livres qui composaient alors notre bibliothèque, et même parfois un peu d'argent, qu'il eût mieux valu, vous le verrez dans un instant, déposer en un lieu plus sûr.

Tel est le cadre du tableau. Quels en étaient les personnages ?

Quels étaient les hommes qui avaient fondé cette réunion ? Quel était leur but ?

Les chirurgiens des hôpitaux de Paris se réunissaient alors, comme aujourd'hui, à intervalles variés, pour traiter ensemble de leurs intérêts communs : il s'agissait surtout d'assurer le roulement dans les hôpitaux suivant un mode régulier. Une fois par an, un banquet resserrait les liens d'une cordiale confraternité. Mais quant à une assemblée scientifique où ces praticiens, tous de valeur, placés à la tête d'importants services de chirurgie, auraient pu se communiquer des faits intéressants, échanger leurs vues sur les cas de détermination délicate, contribuer de la sorte aux progrès de la chirurgie et servir leur propre instruction, il n'en était pas question.

L'Académie de chirurgie, de glorieuse mémoire, n'existait plus depuis 1793. Un décret de la Convention l'avait supprimée, ainsi que toutes les autres sociétés scientifiques <sup>1</sup>.

L'Académie de médecine, remplaçant l'ancienne Société royale de médecine, avait seule été reconstituée en 1820. Au début, les chirurgiens y avaient une place à part : les membres de l'Académie se divisaient en effet en sections, délibérant séparément, parmi lesquelles, naturellement, se plaçait une section de chirurgie. Mais, depuis 1829, cette organisation avait été modifiée ; l'Académie ne s'assemblait plus que toutes sections réunies. Il dépendait du hasard ou de la bonne volonté du bureau que des questions de chirurgie fussent mises à l'ordre du jour. Et encore ne s'agissait-il, en général, que de grandes discussions, menées avec un certain appareil, où la chirurgie pratique ne trouvait guère sa place. Ajoutons que, dans la docte assemblée, les chirurgiens étaient peu nombreux, et que les occasions d'y entrer étaient rares ; il fallait alors la disparition de trois membres titulaires pour qu'une place fût déclarée vacante.

On comprend que, dans de telles conditions, l'on eût le désir de fonder une société exclusivement réservée aux chirurgiens. Dès 1838, l'autorisation nécessaire avait été demandée et accordée. Je n'ai pas pu savoir pourquoi il ne fut pas donné suite à ce projet.

Il fut repris en 1842 par Auguste Bérard, qui s'en ouvrit à ses

<sup>1</sup> Dans la séance de la Convention du 8 août 1793, Grégoire, au nom du comité d'Instruction publique, fit un rapport sur les académies. Il les regarde comme des institutions inutiles et en demande la suppression. Le premier article du projet de décret est adopté en ces termes : « Toutes les académies et sociétés littéraires patentées par la nation sont supprimées. » Les autres articles ont été ajournés (*Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 221, vendredi 9 août 1793. L'an II de la République française). (Communiqué par M. le Dr Dureau.)

collègues dans une de ces réunions familières dont je parlais tout à l'heure.

Bérard était arrivé à l'apogée de sa carrière. Chirurgien des hôpitaux depuis 1831, membre de l'Académie de médecine, il venait, après un brillant concours, d'être nommé professeur de clinique chirurgicale à la Faculté (1842). Il n'avait que quarante ans, aimait passionnément son art, et cherchait toutes les occasions d'en hâter les progrès.

Bérard est le véritable fondateur de la Société de chirurgie.

« Le nom d'Auguste Bérard, » disait Denonvilliers dans le bel éloge qu'il a consacré à la mémoire de son collaborateur et de son ami <sup>1</sup>, « est inscrit le premier sur la liste des fondateurs de la Société de chirurgie, et ce n'est pas sans raison. Outre qu'il était parmi nous le plus ancien chirurgien d'hôpital et le plus considérable par sa double position d'académicien et de professeur à la Faculté de médecine, nul n'avait plus vivement désiré que lui la formation de la Société et ne s'était employé d'une manière plus efficace pour atteindre ce but. C'est lui qui avait fait les démarches voulues pour faire approuver les statuts de la Société et obtenir l'autorisation nécessaire à sa constitution. C'est encore lui qui avait sollicité du préfet de la Seine le local dans lequel nous avons tenu nos premières séances. Il avait été le président du bureau provisoire, et c'est sous sa direction et dans son cabinet même que s'était élaboré le règlement de la Société. . . . »

Seize des collègues de Bérard répondirent dès la première heure à son appel. Vous me saurez gré de reproduire ici leurs noms, tels que vous les trouverez en tête de nos statuts, inscrits suivant l'ordre de nomination au Bureau central.

Sont *fondateurs de la Société*, lisons-nous à l'article 3 de ce document :

MM. AUGUSTE BÉRARD, chirurgien de l'hôpital de la Pitié, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine, membre de l'Académie royale de médecine de Paris.

GUSTAVE MONOD, chirurgien de la Maison royale de santé, agrégé libre à la Faculté de médecine de Paris.

ALPHONSE ROBERT, chirurgien de l'hôpital Beaujon, agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

MICHON, chirurgien de l'hôpital Cochin et du collège Louis-le-Grand, agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

GUERSANT fils, chirurgien de l'hôpital des Enfants.

<sup>1</sup> *Mémoires de la Soc. de chir.*, t. IV, p. 1, et *Bulletins*, 1<sup>re</sup> série, 1852-53, t. III, p. 159.



MM. VIDAL (de Cassis), chirurgien de l'hôpital du Midi, agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

DANYAU, chirurgien adjoint de la maison d'accouchements, agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

LENOIR, chirurgien de l'hôpital Necker, agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

MALGAIGNE, chirurgien de l'hôpital de Lourcine, agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

P. HUGUIER, chirurgien de l'hôpital de Lourcine, agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Ph. RIGAUD, professeur de clinique chirurgicale et de médecine opératoire à la Faculté de médecine de Strasbourg, ex-chirurgien du Bureau central des hôpitaux de Paris.

NÉLATON, chirurgien de l'Hospice de la Vieillesse (hommes), agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

DENONVILLIERS, chirurgien du Bureau central des hôpitaux de Paris, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chef des travaux anatomiques de la Faculté de médecine de Paris.

MAISONNEUVE, chirurgien du Bureau central des hôpitaux de Paris.

CHASSAIGNAC, chirurgien du Bureau central des hôpitaux de Paris, agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

CULLERIER, chirurgien du Bureau central des hôpitaux de Paris.

MARJOLIN fils, chirurgien du Bureau central des hôpitaux de Paris.

De ces hommes d'élite, qui tous, à des titres divers, se sont fait un nom dans la science, deux seulement survivent.

L'un est M. Maisonneuve, chez lequel on a pu regretter certains excès opératoires, mais qui n'en reste pas moins un chirurgien de race, joignant aux plus rares aptitudes une intelligence supérieure. — Il vit depuis longtemps, loin de Paris, dans une retraite absolue.

L'autre, nous le disions il y a un instant, c'est M. Marjolin, que l'on appelait alors Marjolin *fils*. Nommé chirurgien du Bureau central l'année qui précéda la fondation de notre Société, M. Marjolin n'avait, à cette époque, que trente et un ans, et considérait comme un privilège d'être associé par ses aînés à leur entreprise. Il crut qu'il ne pouvait mieux leur en marquer sa reconnaissance qu'en travaillant au succès de l'œuvre commune avec un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais démentis.

J'ai dit tout à l'heure le rôle important joué par celui qui ouvre la liste des membres fondateurs; pourquoi n'insisterais-je pas sur les

services rendus par celui qui la ferme? Parcourez nos premiers *Bulletins*, vous verrez toujours René Marjolin sur la brèche : trésorier, secrétaire-archiviste, puis secrétaire général, vice-président, enfin président, ne marchandant jamais ni son temps ni sa peine. C'est à lui que nous devons le premier compte rendu de nos travaux lu en séance annuelle. Il dut en quelques pages résumer l'œuvre accomplie par la Société pendant dix années. Ce fut encore lui qui se chargea de cette lourde tâche pendant les cinq années suivantes ; il était cependant alors secrétaire général, et le règlement l'autorisait à laisser le soin du compte rendu au secrétaire annuel, autorisation dont ses successeurs ne manquèrent pas de se prévaloir. C'est encore M. Marjolin qui, le premier, mit de l'ordre dans nos collections de livres et dans nos archives ; M. Larrey, président sortant, en 1852, l'en remercia publiquement. La même année enfin, lors de notre installation rue de l'Abbaye, Danyau, prononçant à cette occasion l'allocution d'usage, rend hommage au secrétaire général dans des termes que je tiens à citer : « Dans tout ce qui s'est accompli, disait-il, sa part a été si grande que nous n'hésitons pas à proclamer qu'il a bien mérité de la Société. Cette formule suffisait aux anciens, et M. René Marjolin s'en contenterait sans doute. Qu'il nous permette cependant d'ajouter quelques mots et de dire que c'est à son mouvement généreux, à sa vive impulsion, à son zèle ardent, à son activité infatigable que nous devons la transformation à laquelle vous assistez aujourd'hui. Tant d'efforts et un si complet succès méritent toute notre reconnaissance, et nous ne doutons pas que vous ne vouliez la consacrer par un vote spécial. »

Je ne doute pas, à mon tour, messieurs, que vous ne soyez heureux de ratifier par vos acclamations le « vote spécial » de nos prédécesseurs.

Les dix-sept membres fondateurs se réunirent pour la première fois le 25 août 1843. Leur premier acte fut de voter les statuts et le règlement élaborés par le bureau provisoire.

Ces statuts établissaient que la Société se composerait de membres honoraires et titulaires, de correspondants nationaux et d'associés étrangers. Le bureau comprenait un président, un vice-président, un secrétaire-archiviste et un trésorier. Le poste de secrétaire général ne fut créé qu'en 1853. La garde des archives et des livres fut, à la même époque, confiée à un bibliothécaire.

Du règlement je ne retiens qu'un trait, qui montre l'esprit pratique de nos prédécesseurs. La Société devait se réunir tous les mercredis, à trois heures et demie. Une première feuille de pré-

sence était signée par les membres arrivés en temps utile ; à quatre heures elle était retirée et contre-signée par le président. Une seconde feuille, dite d'émargement ou de sortie, était présentée à quatre heures et demie à la signature en séance. Tout membre qui n'avait pas signé les deux feuilles était passible d'une amende de 5 francs. Cet article du règlement est encore en vigueur. Il est permis de croire qu'il a eu sur la marche de la Société une influence salutaire.

Voici donc notre Société constituée. Comment fut-elle accueillie ?

Son entrée dans le monde s'effectua sans bruit. Aucun journal médical ne parla de sa séance d'inauguration, ni même ne mentionna sa fondation. Encore moins trouve-t-on trace de ses premiers travaux. Notre excellent et très complaisant confrère, M. le Dr Dureau, bibliothécaire de l'Académie, qui, à la demande de M. Marjolin, a bien voulu faire à ce sujet quelques recherches, lui écrit que « à sa grande surprise, il ne trouve dans les journaux du temps aucun compte rendu des premières séances de la Société de chirurgie », et il ajoute : « Vous deviez être une Société fermée, et bien fermée, comme on dit aujourd'hui ; en ce temps-là, les médecins ne cherchaient guère la publicité. »

On s'occupait cependant en haut lieu de la Société nouvelle, et cela sans aucune sympathie. On ne voyait pas volontiers les chirurgiens faire bande à part.

N'allait-on pas, disait-on, réveiller l'ancienne rivalité de la médecine et de la chirurgie ? C'était avoir bonne mémoire, mais aussi retarder un peu ; il était passé, le temps des longues luttes que dut soutenir la chirurgie pour conquérir sa place au soleil.

Quelques-uns, sans aller si loin, redoutaient de voir l'ancienne Académie de chirurgie renaître de ses cendres et porter ombrage à l'Académie de médecine. Aussi l'opposition la plus vive vint-elle de l'Académie, bien que celle-ci comptât un de ses membres parmi les fondateurs de la Société de chirurgie.

L'hostilité se manifesta surtout par l'abstention de ceux qui auraient dû, semble-t-il, s'empresse de soutenir notre Société par leur présence. Un article de nos statuts portait que « les chirurgiens des hôpitaux civils et militaires de Paris, en exercice depuis plus de douze ans au 1<sup>er</sup> juillet 1843, pourraient être admis, sur leur demande, à faire partie de la Société comme membres honoraires ». Un seul, M. Marjolin père, répondit à cet appel, et lorsqu'il mourut, en 1850, son nom était encore le seul qui fût inscrit sur la liste de nos membres honoraires.

La Société de chirurgie ne s'émut point. Consciente de son rôle, modeste, mais bien défini ; n'ayant d'autre but, comme elle aimait à

le rappeler, que de donner à ses membres une occasion « de se communiquer les faits importants recueillis dans l'intervalle des séances, soit dans les hôpitaux, soit dans la pratique civile, de discuter les divers points de théorie et de pratique encore obscurs, et d'établir des rapports scientifiques avec les confrères de France et de l'étranger »<sup>1</sup>; n'ayant d'autre ambition « que de travailler sans relâche à l'étude et aux progrès de la chirurgie »<sup>2</sup>; certaine de triompher un jour et d'entraîner les moins bienveillants, elle se mit simplement à l'œuvre.

Auguste Bérard fut son premier président. « Les services qu'il rendit dans cette fonction », nous dit encore Denonvilliers, « furent inappréciables »... « Il en est d'une société naissante », ajoute-t-il, « comme d'un jeune enfant qui entre dans la vie ; son avenir dépend plus qu'on ne pense de la direction imprimée à ses premiers efforts. Or Bérard excellait à guider les débats, à les animer ou à les modérer au besoin, à les élargir ou à les élever quelquefois, à les maintenir toujours dans les bornes de la modération et des convenances et dans la voie de la pratique. »

Je suis d'autant plus heureux de citer ces paroles que nous ne savons rien des premières séances de la Société. Le premier volume des *Bulletins* date de 1848. Les procès-verbaux des cinq années précédentes ont été détruits dans cette même année pendant les journées de juin. L'Hôtel-de-Ville avait été envahi par le peuple armé. On força nos armoires ; on fit main basse sur les quelques centaines de francs qui y étaient enfermées, et — malheur irréparable — les archives de la Société furent foulées aux pieds et dilacérées. M. Marjolin conserve pieusement quelques débris informes de ces précieux papiers<sup>3</sup>.

Mon père m'a souvent entretenu de cet incident, qui l'avait particulièrement affecté. Déjà alors les chirurgiens avaient une écriture un peu... hâtive. Ma mère en avait une fort belle, et mon père l'avait chargée de recopier sur un grand registre les procès-verbaux rédigés par lui ou par l'un ou l'autre des secrétaires. Le fait était bien connu des membres de la Société, qui savaient gré au collègue aimé de cette gracieuse collaboration. Ainsi, pensaient-ils,

<sup>1</sup> Avant-propos des Mémoires (*Mémoires de la Société de chirurgie*, t. I, p. xvii).

<sup>2</sup> R. MARJOLIN, Compte rendu des dix premières années (*Mémoires de la Société de chirurgie*, t. IV, p. 30).

<sup>3</sup> En 1852, le ministre de l'Instruction publique accorda à la Société de chirurgie une indemnité pour les pertes qu'elle avait subies en 1848 [V. la séance annuelle du 6 juillet 1853, discours de M. Guersant (*Bull. de la Soc. de chir.*, 1<sup>re</sup> série, t. IV, p. 3)].

étaient sauvés à jamais de l'oubli ces premiers produits, toujours particulièrement chéris, de leur travail. Ce registre, avec le reste, fut mis en pièces par quelques individus avinés, plus bêtes sans doute que méchants.

Le premier soin du bureau, après ce fâcheux événement, fut d'avoir désormais recours, pour ses procès-verbaux, à la typographie, gardienne plus fidèle et plus sûre de la pensée humaine que la meilleure des écritures.

La Société avait d'ailleurs un bien autre souci, celui de trouver un abri. Elle n'entendait pas s'exposer de nouveau à l'orage en rentrant à l'Hôtel-de-Ville, et ayant à cœur de ne pas interrompre une seule fois le cours de ses séances — ce qu'elle ne fit jamais, pas plus en 1848 que plus tard, pendant l'année terrible, ni dans les jours plus troublés encore de la Commune <sup>1</sup>, — elle accepta temporairement l'hospitalité que lui offrait à l'École pratique un de ses membres, M. Gosselin, alors chef des travaux anatomiques.

Presque aussitôt elle entra en arrangement avec la Société philomathique, qui lui céda, pour le mercredi, la jouissance de la pièce qu'elle occupait rue d'Anjou-Dauphine.

Cette nouvelle étape ne pouvait être, à son tour, que provisoire. La Société de chirurgie avait l'ambition d'être *chez elle*. Le local désiré fut enfin trouvé, dans le vieux palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, rue de l'Abbaye, près du quartier des Écoles, au deuxième étage d'une maison tranquille, dans une rue peu bruyante.

Vous connaissez tous le lieu actuel de nos réunions. Peut-être le trouvez-vous aujourd'hui bien modeste et un peu exigü. Tel n'était pas l'avis de nos prédécesseurs.

Ce n'est pas sans une réelle satisfaction que Danyau, en prenant possession, le 20 octobre 1852, au nom de la Société de chirurgie, des « belles salles » où elle s'assemblera désormais, en fait valoir tous les avantages. « Vous ne trouverez point ici, messieurs », disait-il, « le luxe d'un amphithéâtre à gradins en chêne, à stalles mollement rembourrées. Les fauteuils académiques invitent au sommeil, et quoique vous ne soyez point restés inactifs, vous n'avez point encore assez fait pour vous endormir sur vos lauriers. Mais vous serez commodément assis en face de bonnes et larges tables recouvertes en drap vert, et dont la disposition soigneusement étudiée laisse entre toutes les parties de la salle une libre circulation et permet entre tous les membres des communica-

<sup>1</sup> Un seul mercredi, en cinquante ans, la Société de chirurgie n'a pu tenir séance. C'était le 24 mai 1871, jour où le combat était engagé dans les rues de Paris entre l'armée et les partisans de la Commune.

tions faciles. Au reste, vous pouvez voir que nous ne vous avons pas traités en Spartiates, et il vous suffira de regarder à vos pieds pour reconnaître que nous avons songé à vous préserver des rigueurs de l'hiver qui s'approche. » Il décrit ensuite l'enceinte principale avec ses deux entrées, l'une pour les membres de la Société, l'autre pour le public ; la salle qui la précède, destinée aux malades présentés en séance et aux personnes qui les accompagnent ; la salle des conférences que l'on s'est efforcé de rendre confortable, et enfin la bibliothèque garnie de belles armoires, où les livres seront à l'aise.

« Tel est, messieurs, ajoutait-il, le local que vous allez occuper, dans un édifice de belle et sérieuse apparence et de facile abord, au milieu d'un quartier où l'air et la lumière abondent, dans le centre même des relations scientifiques. Nous ne pensons pas que vous regrettiez celui où la Société a été confinée et presque enterrée si longtemps... Vous étiez mal chez les autres ; vous allez être bien, très bien chez vous. »

A cette prospérité matérielle correspondaient des progrès d'ordre plus élevé. Denonvilliers, président sortant en 1854, se plaisait à constater « l'extension prise tout à coup par la Société de chirurgie ».

Le nombre des membres titulaires s'était peu à peu accru. On touchait au moment « où l'on serait au complet ». Ce jour se fit attendre encore deux ans. Il marque une date dans l'histoire de notre Société. C'est au mois de juillet 1856 que le président Goselin, dans son discours de sortie, pouvait annoncer à ses collègues qu'il n'y avait plus qu'une place de titulaire vacante, pour laquelle se présentaient huit concurrents. Il terminait son allocution en disant : « Pourquoi parler encore des détracteurs de la Société de chirurgie ? Il n'en existe plus, si j'ai su bien recueillir les bruits du dehors. Il me semble que ceux qui autrefois nous blâmaient ou nous raillaient ont cessé de le faire ; que les railleurs sont devenus indifférents ; que les indifférents applaudiraient volontiers. Marchons toujours dans la même voie, messieurs ; continuons à étudier sans amertume et sans jalousie les grandes questions chirurgicales ; ne cessons pas de donner l'exemple de la concorde ; sachons rendre nos réunions assez attrayantes pour nous y trouver heureux, et soyez sûrs qu'avant peu la Société de chirurgie n'aura plus que des approbateurs. »

Les jours difficiles étaient passés. La victoire était remportée. La Société de chirurgie avait vu venir à elle ceux qu'elle considérait et respectait comme des maîtres. Roux, Lallemand, Jules Cloquet, Gerdy, Ph. Bérard, René Duval, Hervez de Chegoin,

Ph. Boyer, Velpeau, Bégin acceptaient successivement le titre de membres honoraires.

Gosselin, dans le discours dont je viens de citer un passage, a bien mis en lumière, en parlant de Gerdy, mort peu de temps après son admission à l'honorariat, la bonne harmonie qui régnait alors déjà au sein de la Société, et la satisfaction que ces vétérans du concours éprouvaient à trouver auprès de nous « ce qui leur avait manqué dans leur jeunesse, une réunion où la science qu'ils aimaient fût élaborée sans fiel et sans envie ». « N'avez-vous pas remarqué, disait-il, avec quel plaisir Gerdy prenait part à nos discussions, et avec quelle simplicité cet orateur, partout ailleurs si fougueux et si passionné, venait ici exposer ses opinions et nous apporter le tribut de son expérience, et comme son visage devenait souriant en entrant dans cette salle, où il semblait trouver un peu du bonheur qui lui avait manqué jusque-là?... Dans les nombreux concours auxquels Gerdy a pris part, il a trouvé des adversaires redoutables. Presque tous ses contemporains avaient été ses rivaux, et, malgré lui, il s'est longtemps laissé aller à voir un ennemi dans tout chirurgien qui l'approchait. Parmi nous, il était heureux de trouver enfin des chirurgiens qui fussent des amis. Je me plais à croire que si, à l'époque des concours mémorables qui les ont illustrés, lui et tant d'autres, la Société de chirurgie eût existé, elle aurait rapproché et réuni dans ses paisibles discussions tous ces hommes éminents qui, faute de se connaître et de se voir, ont vécu trop aigris les uns contre les autres et sont restés assombris par des rivalités incessantes qui, lorsqu'elles se continuent dans l'intervalle des grandes luttes, laissent au cœur beaucoup de tristesse et de mécontentement. »

On ne saurait trop insister sur ce rôle bienfaisant et pacificateur de notre Société, qui réunit sur le pied de la plus cordiale égalité des maîtres illustres, des membres de l'Académie, voire même de l'Institut, et de jeunes chirurgiens, tout frais échappés du concours, n'ayant d'autre souci, les uns et les autres, que de travailler au progrès de leur art.

Ne pourrions-nous pas aller plus loin et, sans outrecuidance, appliquer à notre Société ce qu'en 1653 Pellisson disait de l'Académie française :

« Si cette Compagnie subsiste longtemps et donne le même honneur qu'elle a fait jusque ici, il est impossible que la France n'en retire beaucoup d'avantage. Tant d'hommes d'esprit et de savoir ne peuvent pas s'assembler toutes les semaines sans s'exciter les uns les autres au travail, sans profiter beaucoup de ces convocations et sans répandre insensiblement le profit qu'ils auront fait

pour eux-mêmes sur tout Paris et sur tout le reste de la France <sup>1</sup>. »

L'entrée parmi nous de Jacques-Réné Duval, nommé par acclamation membre honoraire le 28 décembre 1852, fut particulièrement fêtée. Il était alors âgé de près de cent ans. Reçu « maître chirurgien juré » en 1786, il avait soutenu sa thèse à l'École royale de chirurgie, sous la présidence de Chopart. Depuis longtemps il était l'unique survivant des membres de l'ancienne Académie de chirurgie. On se plut à voir en ce vénérable représentant d'une glorieuse époque comme un trait d'union entre la jeune Société et son illustre devancière. L'allocution qu'il prononça dans la séance du 12 janvier 1853 a été conservée dans nos Bulletins. Deux ans après, il arrivait au terme de sa longue carrière. Son petit-fils — vous avez nommé notre collègue, M. Marjolin — nous donnait en souvenir de son aïeul une somme qui fut consacrée à récompenser la meilleure thèse de chirurgie soutenue dans l'année. C'est notre « prix Duval. »

Comme celui des membres titulaires et honoraires, le nombre des membres correspondants nationaux s'est accru suivant une progression, lente d'abord, puis singulièrement rapide. Il était de 6 en 1847; il ne s'augmenta que de 10 dans les quatre années qui suivirent. Puis les candidatures commencèrent à affluer. On procéda à 29 élections entre 1851 et 1855. La Société inscrivait sur sa liste de correspondants la plupart des chirurgiens qui en province s'étaient fait un nom : Letenneur (de Nantes), Jules Roux (de Toulon), Debrou (d'Orléans), Bonnet, Diday, Gensoul, Parise et Pravaz (de Lyon), Sédillot (de Strasbourg), Bouisson (de Montpellier), Notta (de Lisieux), Maunoury père (de Chartres), Bardinet (de Limoges), etc...

Six ans ne sont pas écoulés que le président, dans son discours annuel, constate que le nombre des postulants dépasse de beaucoup celui des vacances.

On augmenta le nombre des places à donner. Il avait été d'abord illimité : fixé à 70, en 1850, il fut porté à 100 en 1861, et, récemment (1885), encore accru de 25.

Il me plairait de citer ici les noms de tous ceux, non moins distingués, qui sont venus se joindre aux élus des premières années, et dont un si grand nombre nous ont fait l'honneur et l'amitié de venir assister à cette fête. La liste en serait trop longue. Ils voudront bien se contenter du souhait impersonnel de bienvenue que je suis heureux de leur adresser à nouveau, au nom de leurs collègues de Paris.

<sup>1</sup> PELLISSON, *Hist. de l'Acad. française*, édit. de 1729, t. I, p. 314.



Je ne songe pas davantage à faire devant vous le dénombrement de nos membres correspondants étrangers. Je ne céderais cependant qu'à un mouvement de légitime orgueil en procédant à la simple lecture de tous les noms fameux que vos secrétaires généraux ont eu la satisfaction d'inscrire successivement sur leurs registres.

Dès 1852 il fut décidé, sur la proposition de M. Larrey, que les *membres associés* formeraient désormais une classe à part, distincte des *correspondants étrangers*, afin de pouvoir offrir à certaines illustrations de la chirurgie un titre qui ne pouvait être demandé, mais qui fut toujours accepté avec reconnaissance.

Les premiers membres associés furent V. Mott (de New-York), Jæger (de Vienne), Chelius (d'Heidelberg), Textor (de Wurtzbourg), Brodie, Lawrence, Travers et Guthrie (de Londres), Ballingall et Simpson (d'Edimbourg), Crampton (de Dublin), Grimm (de Berlin), Arendt (de Saint-Pétersbourg), Ammon (de Dresde), Mayor (de Genève), — tous morts aujourd'hui.

La Société, en 1863 et en 1865, confiait à deux de ses membres — Giraldès et Legouest — le soin de faire, en séance solennelle, l'éloge de Brodie et de Guthrie, et montrait, en accordant à ces collègues de l'étranger les mêmes égards qu'à ses membres nationaux, en quelle haute estime elle les tenait.

Nous comptons aujourd'hui 20 associés et 70 correspondants étrangers. Ceux d'entre eux que la distance et surtout l'époque, à certains égards fâcheuse, que nous avons dû choisir pour cette réunion, tiennent éloignés de nous, ont voulu du moins, vous l'avez entendu, nous envoyer le témoignage écrit de leurs regrets et l'expression de leur chaude sympathie.

J'en viens à l'histoire des publications de la Société de chirurgie.

Nous avons vu comment nos premiers procès-verbaux avaient été détruits. Tout le travail des premières années n'a cependant pas été perdu. Quelques œuvres de longue haleine, lues en séance par leurs auteurs, avaient été publiées dans les *Archives générales de médecine*. En 1847, la Société avait formellement invité chacun des membres titulaires à faire chaque année une communication originale. Ces travaux, dès lors, se multiplièrent. On pensa qu'ils pouvaient faire l'objet d'une publication spéciale et que, de la sorte, à l'exemple de l'ancienne Académie de chirurgie, la jeune Société aurait ses *Mémoires* imprimés.

Le premier fascicule parut en mars 1847; le volume ne fut complet que dans le courant de l'année 1849. Il contenait, entre autres, de *Nouvelles études sur la luxation sous-glénoïdienne de*

*l'humérus*, par Goyrand (d'Aix); le mémoire bien connu de Morel Lavallée sur les *Hernies du poumon*; celui de Gosselin sur les *Déchirures du poumon sans fracture des côtes*; celui de Nélaton sur les *Luxations de la mâchoire inférieure*; ceux de Chassaignac et de Robert sur *l'Écoulement séreux qui s'effectue par l'oreille à la suite des fractures du rocher*, etc....

Le livre était superbe : grand in-4°, beau papier, caractères de choix. M. Masson père, l'intelligent et complaisant éditeur, qui avait noué avec la Société de chirurgie d'amicales relations, si bien continuées par son fils, y avait mis tous ses soins. Le malheur était qu'une pareille édition coûtait cher et que nos *Mémoires* étaient appelés à avoir, dans le monde médical, surtout un succès d'estime. M. Masson avertit la Société que la publication ne pourrait pas continuer dans de telles conditions.

Elle continua cependant. Cullerier, dans le discours qu'il prononça à la séance annuelle de juillet 1849, disait : « que la publication des *Mémoires*, un instant compromise, reprenait son cours, grâce à des sacrifices »... Le trésorier d'alors, qui n'était autre que notre vénéré collègue, M. Marjolin, « déjà nommé », vous expliquerait mieux que moi à qui incombèrent ces sacrifices, dont on retrouverait la trace dans le dossier de la Société de chirurgie, à la librairie Masson.

Cullerier annonçait en même temps que le premier fascicule du deuxième volume venait de paraître. Il félicitait la Société « d'avoir voulu, par son empressement à le publier, bien montrer qu'elle était décidée à continuer son œuvre ». L'œuvre existe, Messieurs. Elle est trop peu connue. Sont-ils nombreux, parmi les jeunes, ceux qui ont tenu à honneur de posséder cette belle collection, de sept volumes, qui abonde en travaux de haute valeur ?

C'est là que vous trouverez les premiers éloges lus en séance solennelle par les secrétaires généraux. Quelques-uns de ces morceaux écrits par les Broca, les Legouest, les Trélat, les Guyon, sont à juste titre considérés comme des modèles.

En même temps que ses *Mémoires*, la Société éditait un *Bulletin*, publication beaucoup plus modeste, exclusivement réservée aux procès-verbaux des séances.

Le premier volume ne fut achevé qu'en 1851; il contenait le compte rendu des années 1848, 1849 et 1850. Les fascicules qui le composaient avaient paru successivement à dater des premiers mois de 1849, mais à des intervalles irréguliers. Il en fut de même des suivants; tous les ans les présidents signalaient cette irrégularité et la déploraient.

Un traité conclu plus tard avec la *Gazette des hôpitaux*, qui se chargea de publier les comptes rendus rédigés par nos secrétaires,

et de nous les rendre sous forme de tirages à part, réunis au bout de l'année en un volume, diminua nos frais d'impression, mais sans supprimer les retards.

Il en fut ainsi jusqu'en 1875. C'est grâce à l'intelligente générosité de M<sup>me</sup> Huguier, la veuve de P. Huguier, membre fondateur et ancien président de notre Société, que ce fâcheux état de choses put être modifié.

M<sup>me</sup> Huguier, sur le conseil d'amis éclairés, fit don à la Société de chirurgie, en souvenir de son mari, d'une rente annuelle de 1,000 francs, en nous laissant le soin d'en déterminer l'emploi.

La Société ayant décidé que cette somme serait consacrée à « favoriser nos publications scientifiques », l'occasion parut bonne pour donner suite à un projet depuis longtemps caressé.

L'impression de nos *Mémoires* demeurait pour nous une lourde charge, et surtout cette publication était dépourvue du cachet d'actualité que doit avoir toute œuvre scientifique. Certains travaux, devant attendre pour paraître que l'on eût réuni les éléments d'un volume complet, ne voyaient le jour que plusieurs années après avoir été communiqués. Aussi bien devenaient-ils plus rares, les auteurs de ces importants travaux préférant avoir recours, pour les faire connaître, à l'un des journaux scientifiques dont le nombre allait croissant.

Mieux valait renoncer à éditer nos *Mémoires* à part, et les publier désormais, dans l'ordre où ils seraient lus, en même temps que les procès-verbaux et dans un même recueil.

Cette publication unique, pour laquelle on proposa d'abord le nom de *Journal de la Société de chirurgie* reçut définitivement celui de *Bulletin et Mémoires de la Société de chirurgie*, qui rappelait mieux sa double origine.

Cette transformation, qui ne se fit pas sans de longs pourparlers, et à laquelle s'employèrent avec zèle le secrétaire général d'alors, M. Guyon, et notre éditeur, M. Georges Masson, avait un inconvénient. Pour que notre volume ne prit pas des proportions exagérées, il fallait que les orateurs et les auteurs de communications écrites consentissent aux réductions que le comité de publication jugerait nécessaires. Celui-ci aurait-il la main assez ferme pour les imposer? Arriverait-il, suivant l'expression de M. Perrin, « à faire figurer *Bulletins et Mémoires* sur le lit de Procuste, représenté par les fascicules mensuels du nouveau recueil »? On n'était pas sans quelque appréhension à cet égard.

En fait, les choses s'arrangèrent au mieux, et aucun de nous ne regrette aujourd'hui la décision prise. Tous les ans, nous possédons un beau volume, aux frais duquel, grâce au legs Huguier, nous pouvons suffire, et qui constitue un recueil apprécié en

France et, — je puis l'ajouter, preuves en main, — à l'étranger.

De plus, grâce à l'activité de nos secrétaires annuels, à laquelle vous vous plaisez à rendre hommage, les fascicules mensuels de nos *Bulletins* paraissent à des époques presque régulières, et les travaux qu'ils contiennent conservent tout le charme de l'à-propos.

Telles sont nos publications officielles. Mais je ne saurais oublier, en ce jour, certains collaborateurs officieux et dévoués. M. Larrey, dans le discours qu'il prononça en quittant la présidence en 1852, se félicitait de voir trois journaux médicaux faire mention de nos travaux. Il doit être aujourd'hui plus que satisfait lorsqu'il aperçoit, groupés dans l'étroit espace qui leur est réservé, ces nombreux rédacteurs — parmi lesquels vous aimez à reconnaître l'élite de vos élèves — suivant avec assiduité vos séances, dont ils répandent aussitôt dans vingt journaux de Paris et de la province l'intelligente et fidèle analyse. Vous ne me pardonneriez pas si je n'adressais, en votre nom, à ces hommes de bonne volonté, un remerciement cordial.

La collection de nos *Bulletins*, de nos *Mémoires*, de nos *Bulletins et Mémoires*, arrive à faire bonne figure sur les rayons de notre bibliothèque. Ce n'est cependant qu'une faible partie de nos richesses.

Dès le début, la Société de chirurgie s'était occupée de mettre à la disposition de ses membres des livres de choix, dont le nombre, grâce à de fréquentes libéralités<sup>1</sup>, grâce aussi aux échanges effectués entre nos publications et celles des Sociétés étrangères, alla croissant rapidement.

Le poste de bibliothécaire fut créé, comme je l'ai dit, en 1853. Ce n'était pas, en ce temps-là, une sinécure. Le premier appelé à l'occuper fut notre savant et regretté collègue Giraldès. Aucun choix ne pouvait être meilleur. Giraldès était un érudit, il avait l'amour des livres. Il se mit aussitôt à l'œuvre et fit au delà de ce qu'on attendait de lui.

Lorsque, au bout de trois ans, il donna sa démission, une commission fut nommée pour examiner les résultats de son administration. Broca, bon juge en pareille matière, fut chargé du rapport. J'en extrais un passage, qui donne une idée de l'état dans

<sup>1</sup> Lenoir en mourant, en 1860, a légué à la Société de chirurgie plus de 1,200 volumes « dans le plus bel ordre et le meilleur état, parmi lesquels figurent beaucoup de livres rares et de grand prix » [Éloge de Lenoir, par PAUL BROCA (*Mém. de la Soc. de chir.*, t. VI, p. LVI)]. — Paul Guersant, Payen, Velpeau, Gerdy et le baron Larrey sont aussi inscrits, en tête de nos *Bulletins*, comme donateurs de livres pour la bibliothèque de la Société.

lequel se trouvait à cette époque notre bibliothèque, ainsi que du travail considérable auquel Giraldès dut se livrer.

« Votre commission, disait Broca, ne saurait trop louer l'habileté et le dévouement avec lesquels M. Giraldès s'est acquitté de la tâche que vous lui avez confiée. Lorsque, il y a trois ans, notre collègue accepta les fonctions ingrates de bibliothécaire, vous conserviez déjà un grand nombre de volumes et d'innombrables brochures; mais ces richesses étaient en quelque sorte perdues pour vous, car vous n'aviez point de catalogue, et les brochures, empilées sans ordre dans les armoires, étaient à peu près introuvables. M. Giraldès, avec un zèle et une persévérance qui lui donnent des droits à la reconnaissance de la Société, a fait de l'ordre au milieu de ce chaos. Aujourd'hui, vous possédez deux catalogues, l'un pour les volumes et les collections de journaux, l'autre pour les brochures et les opuscules. Mais notre collègue a fait plus encore; il n'a pas reculé devant la difficulté d'un classement par ordre de matières. Les brochures ont été méthodiquement distribuées par sujets dans un grand nombre de cartons spéciaux, disposition éminemment profitable aux recherches et qui n'existe que dans bien peu de bibliothèques. »

Malheureusement, les successeurs de Giraldès ne furent pas à sa hauteur. Il fallut, vingt ans plus tard, reprendre son travail en sous-œuvre. Ce fut Giraud-Teulon qui s'en chargea. Il refit un catalogue qui, commencé en 1870, ne fut terminé qu'en 1874.

Je n'oserais dire que Giraldès et Giraud-Teulon aient trouvé ou aient chance de trouver parmi nous des continuateurs dignes d'eux.

Notre bibliothèque a d'ailleurs un vice irrémédiable. Elle étouffe dans un local trop exigü. Quels que soient le zèle et la compétence de l'excellent bibliothécaire adjoint qui veut bien aujourd'hui veiller au bon état de nos collections, il ne peut, faute de place, arriver à faire ce qu'il voudrait. C'est la seule ombre au tableau, je devais la signaler.

Quant à la caisse, vers laquelle je me tourne respectueusement en terminant cette revue de nos œuvres vives, je n'aperçois, au contraire, qu'un ciel pur et sans nuages.

Il n'en fut pas toujours ainsi. La Société de chirurgie a été pauvre, mais toujours économe, et sachant proportionner ses dépenses à ses moyens. Elle ne tarda pas, au reste, à voir ses ressources grandir, grâce à l'augmentation du nombre de ses membres, grâce aussi à la bonne gestion de ceux de vos collègues que vous avez successivement chargés du soin de vos finances : Marjolin, Debout, Houel, Guéniot, Nicaise, Berger, — Schwartz

enfin, le dernier élu et non le moins expert. En 1878, date mémorable, le président sortant, M. Panas, annonçait à ses collègues que, pour la première fois, la Société avait pu consacrer une modeste somme à l'achat de rentes sur l'État. La Société de chirurgie devenait rentière. Vous pensez bien qu'elle n'a pas cessé de l'être. Laissons retomber le voile : bien que nous soyons ici en famille, nous ne sommes cependant pas en comité secret. Il suffira à nos amis de savoir que notre situation financière est bonne.

La Société de chirurgie fut reconnue d'utilité publique en 1851. Elle acquérait ainsi la personnalité civile et devenait apte à recevoir des legs. A l'exception de celui de Huguier, tous ceux qu'elle a reçus ont eu pour objet la fondation de prix. J'ai déjà parlé du *prix Duval*. Il est à peine besoin de rappeler les autres : *prix Laborie*, *prix Gerdy*, *prix Demarquay*, *prix Ricord*. Peut-être, tout en adressant à nos généreux donateurs un reconnaissant souvenir, serait-il à propos de faire remarquer, avec l'un de nos présidents<sup>1</sup>, que l'institution des prix périodiques ne réalise pas complètement l'intention des fondateurs. Le petit nombre, la valeur restreinte, quelquefois même l'absence des mémoires envoyés en témoignent. Il serait à désirer, ajoutait notre collègue, que les bienfaiteurs futurs de notre œuvre entrassent dans la voie ouverte par M<sup>me</sup> Huguier, en permettant à la Société de chirurgie la libre disposition de leurs dons, qu'elle saurait employer au mieux des intérêts de la science chirurgicale, son unique souci.

Cette *Notice historique* semblerait sans doute incomplète si elle se restreignait aux détails qui précèdent, et n'essayait pas de donner quelque idée de l'œuvre scientifique accomplie par la Société de chirurgie. Il est évidemment impossible de faire ici une analyse, même écourtée, de ses travaux. Il faut nous en tenir aux grandes lignes, ne nous arrêtant qu'aux principales étapes ; cela suffira pour montrer que notre Société, fidèle à ses origines, n'a jamais été que la vivante expression du mouvement chirurgical contemporain.

Lors de sa fondation, et surtout quelques années plus tard, lorsqu'elle eut attiré à elle, au fur et à mesure de leur nomination, les chirurgiens du Bureau central, la Société de chirurgie formait une réunion d'hommes jeunes, animés de généreuses ardeurs, aspirant à se montrer, par leur valeur scientifique, et par leurs succès opératoires, dignes de leurs aînés.

<sup>1</sup> LE FORT, président pour 1875. Discours de sortie (*Bull. et Mém. de la Soc. de chir.*, 1876, 3<sup>e</sup> série, t. II, p. 60.)

L'instant paraissait propice. L'anesthésie, dont les premières applications en France datent de 1846, allait donner à l'activité chirurgicale un nouvel essor. C'était aussi le moment où, sous l'influence de Lebert et de Robin, l'application du microscope à l'étude des lésions pathologiques commençait à permettre de pénétrer plus profondément le secret des affections chirurgicales.

La première des grandes discussions dont nos *Bulletins* ont gardé le souvenir, fut consacrée à l'étude de l'anesthésie générale, et plus particulièrement à celle de la chloroformisation. Elle s'engagea à propos d'un cas de mort par le chloroforme observé par Vallet (d'Orléans), un de nos membres correspondants, et à la suite d'un remarquable rapport de Robert, lu dans la séance du 8 juin 1853. Elle se prolongea jusqu'au 22 février 1854, c'est-à-dire pendant près d'un an. Le résumé de la discussion fait par Robert n'occupa pas, à lui seul, moins de quatre séances. Le débat fut donc complet. La Société exprima par son vote final l'avis que, si l'inhalation du chloroforme, même pur et bien administré, pouvait déterminer la mort, ces cas malheureux étaient trop exceptionnels pour que l'on dût renoncer à l'emploi de ce précieux agent. Cette discussion s'est renouvelée à bien des reprises parmi nous : elle a toujours abouti à la même conclusion.

C'est aussi dans les premiers volumes de nos recueils que vous trouverez la trace des importantes recherches de Lebert sur les tumeurs fibro-plastiques, sur la distinction du cancer et du cancroïde, sur les enchondromes, etc. Notre Société, en accordant à Lebert, bien qu'il ne fût pas chirurgien de profession, le titre de membre titulaire, montrait tout l'intérêt qu'elle prenait aux travaux de ce genre<sup>1</sup>. On sait au reste que le savant anatomopathologiste retrouvait parmi nous en Broca, Follin et Verneuil, des élèves distingués qui devinrent bientôt des émules.

Mais ce serait laisser dans votre esprit une fausse impression que d'insister davantage sur ces souvenirs. La chirurgie active et pratique demeurait la principale des préoccupations de notre Société ; — je dis : la chirurgie, dans la plus large acception du mot.

La spécialisation n'était pas encore en honneur. La main qui maniait avec prestesse le couteau à amputations, était prête à saisir tel jour l'aiguille à cataracte, tel autre le lithotriteur, tel autre encore, le forceps. Nombreuses sont en effet les communications que nous pourrions relever, dans les vingt premiers volumes de nos *Bulletins*, sur les affections des yeux, de la vessie ou sur les

<sup>1</sup> Lebert, nommé membre titulaire le 14 août 1850, ayant dû s'éloigner de Paris, fut nommé membre associé étranger le 19 janvier 1853.

questions diverses relatives à l'obstétrique, et même sur les maladies du larynx et de l'oreille.

Est-il nécessaire de rappeler les noms de Follin, Perrin et Giraud-Teulon; de Danyau, Blot et Depaul; de Voillemier, de Dolbeau, ces maîtres — pour ne citer que les disparus — que notre Société se glorifiait de compter parmi les siens?

C'est néanmoins sur ce que l'on est convenu d'appeler la grosse chirurgie que se concentre le principal effort des chirurgiens de cette époque. Fractures, luxations, affections et plaies des articulations, anévrysmes, hernies, bec-de-lièvre, taille, autoplastie, amputations, désarticulations, ablations de tumeurs, etc.; tels sont quelques-uns des principaux sujets qui sont continuellement à l'ordre du jour.

Tantôt ce sont des faits intéressants, tirés de la pratique, qui sont communiqués et qui donnent lieu à de courtes remarques; tantôt c'est une grande discussion qui s'engage. De véritables discours, longuement élaborés, sont lus à la tribune. Ils avaient parfois l'inconvénient, dit-on, de faire le vide dans la salle<sup>1</sup>; ils n'en demeurent pas moins pour nous des documents précieux.

Parmi les plus importants de ces grands débats, je signale ceux sur *les formes et le traitement de la coxalgie*<sup>2</sup>, sur le *mal de Pott*<sup>3</sup>, le *trépan*<sup>4</sup>, le *traitement de la syphilis*<sup>5</sup>; ceux plusieurs fois renouvelés sur le *traitement des anévrysmes*, survenant au moment où Vanzetti venait d'établir les avantages de la compression digitale<sup>6</sup>; ceux encore, non moins abondants, sur les *polypes naso-pharyngiens*, dont l'histoire pathologique est tout entière faite dans nos *Bulletins*<sup>7</sup>; celui enfin sur l'*évidement des os* et les *résections*

<sup>1</sup> Compte rendu pour 1868, par L. LABBÉ (*Bull. de la Soc. de chir.* 1868, 2<sup>e</sup> série, t. IX, p. 526).

<sup>2</sup> Coxalgie : *Bulletin de la Soc. de chir.*, 1865, 2<sup>e</sup> série, t. VI, p. 33 et suiv.

<sup>3</sup> Mal de Pott ; *Ibid.*, 1857-58, 1<sup>re</sup> série, t. VIII, p. 311 et suiv.

<sup>4</sup> Trépan : *Ibid.*, 1866, 2<sup>e</sup> série, t. VII, p. 508; et 1867, 2<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 70 et suiv.

<sup>5</sup> Syphilis : *Ibid.*, 2<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 411 et suiv.

<sup>6</sup> Anévrysmes : V. les tables de toutes les années des *Bulletins*, la question étant presque toujours à l'ordre du jour; et pour les communications de Vanzetti : 1857-58, 1<sup>re</sup> série, t. VIII, p. 114 (comm. écrite); et 1862, 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 484, et 1867, 2<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 353 et suiv. (comm. orales).

<sup>7</sup> Polypes naso-pharyngiens : *Ibid.*, 1<sup>re</sup> série, t. I, p. 159 et suiv.; t. II, p. 480 et suiv.; t. IV, p. 27 et suiv.; t. V, p. 118 et suiv.; t. VIII, p. 17 et suiv. — 2<sup>e</sup> série, t. I, p. 7 et suiv.; t. III, p. 133 et suiv.; t. IV, p. 88 et suiv.; t. V, p. 318 et suiv.; t. VI, p. 518 et suiv.; t. VII, p. 18 et suiv.; t. VIII, p. 28; t. X, p. 342; t. XI, p. 253 et 272. — 3<sup>e</sup> série, t. II, p. 335 et suiv. — Nouv. série, t. I, p. 317; t. II, p. 194; t. III, p. 390; t. V, p. 719; t. VI, p. 206; t. VII, p. 480 et 515; t. VIII, p. 218 et 319; t. X, p. 248 et 633; t. XIV, p. 572; t. XV, p. 617; t. XIX, p. 258 et 318.



*sous-périostées*, dans lequel Sédillot et Ollier, nos illustres collègues, trouvant chacun parmi nous des partisans et des adversaires, soutinrent eux-mêmes leur opinion respective, jusqu'au jour où la discussion fut close au profit des opérations sous-périostées<sup>1</sup>.

Citerai-je encore les nombreuses séances consacrées à l'examen de la valeur relative des différents procédés d'*amputation partielle ou totale du pied*; au *traitement des fistules vésico-vaginales*; à l'*anatomie pathologique, au mécanisme et au traitement des hernies*; aux *affections et tumeurs des bourses*; aux *plaies de tête, de poitrine et de l'abdomen*; aux *tumeurs de l'utérus et de l'ovaire*; aux *pieds-bots, becs-de-lièvre, anthrax, tumeurs érectiles*... Mais je m'arrête; pour être complet, il faudrait passer en revue la pathologie chirurgicale tout entière.

Je me ferais scrupule cependant de ne pas mentionner encore, parmi les sujets de vos délibérations, les *plaies par armes à feu*, dont vous avez abordé l'étude toutes les fois que l'occasion s'en est offerte. La présence parmi nous de tant d'éminents collègues de l'armée ou de la marine, auxquels vous avez toujours tenu à honneur d'ouvrir largement vos rangs, donnait à vos discussions, en de tels jours, une saveur et une portée spéciales.

L'activité, dans toutes les directions, était donc considérable. Et cependant le terrain livré alors aux entreprises de la chirurgie n'avait pas la même étendue qu'autrefois, ni surtout celle qu'il devait atteindre quelques années plus tard.

Le commencement du siècle avait été témoin de singulières audaces. La cure radicale des hernies était remise en honneur à la suite des travaux de Gerdy, Lisfranc pratiquait jusqu'à l'abus l'amputation du col utérin, et Récamier, allant plus loin, osait enlever l'utérus entier et avait des imitateurs; les recherches de Jobert (de Lamballe), de Lembert, de Gély (de Nantes), démontrant la possibilité de pratiquer, sur l'intestin ouvert, au moins chez les chiens, des sutures hermétiques et solides, donnaient l'espoir d'arriver chez l'homme à de semblables résultats; on n'hésitait pas, enfin, du moins à l'étranger, à ouvrir le ventre des femmes pour extirper des kystes de l'ovaire, ou même des tumeurs de plus mauvaise nature... le tout, il est vrai, avec des résultats, pour la plupart, désastreux<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Résections sous-périostées : *Ibid.*, 1860, 2<sup>e</sup> série, t. I, p. 31 et suiv. (v. à la table le mot *Os*); 1862, t. III, p. 126; 1863, t. IV, 125, p. 131 et suiv. (v. *Périoste*); 1864, t. V, p. 50 et suiv. (v. *Ostéogénie*); 1865, t. VI, p. 25 (v. *Ostéoplastie*); 1866, t. VII, p. 266 et suiv. (v. *Résections*); 1867, t. VIII, p. 1 et suiv. (v. *Résections*).

<sup>2</sup> Voir dans l'intéressant livre de notre excellent collègue J. Rochard (*La*

C'était aussi l'époque où l'on ne reculait pas devant les plus graves mutilations pour triompher du cancer : larges amputations de langue, ablations dites totales de la parotide, résection des deux maxillaires, extirpation complète du rectum, etc., sans plus de succès d'ailleurs.

Un temps d'arrêt, même un recul, se produisit. La Société de chirurgie n'y fut pas étrangère. Elle contribua à cette réaction salutaire, soit par son abstention systématique à l'égard de certaines opérations, soit par la sage réserve qu'elle observa à l'égard de certaines autres.

Elle avait deux raisons pour agir de la sorte. Elle cédait au découragement qu'éprouve le praticien, lorsqu'il voit ses efforts ne pas aboutir : le cancer impitoyable, en dépit des plus lourds sacrifices, récidivait, pour ainsi dire, toujours ! Mais, surtout, elle constatait qu'une telle chirurgie ne se faisait pas sans de formidables hécatombes.

De tous temps, la mortalité dans les hôpitaux avait été considérable, mais il ne paraît pas que l'on s'en fût sérieusement ému. L'on semblait se résigner assez allègrement à cette *part du feu*, et les quelques succès obtenus faisaient oublier les trop nombreux revers.

Ce sera un des titres d'honneur de la Société de chirurgie d'avoir mis au premier rang de ses préoccupations le souci de la vie humaine, au risque d'être accusée de manquer parfois de hardiesse.

Les recherches statistiques de Malgaigne, de Trélat, de notre savant et si regretté collègue le professeur Le Fort — dont nous ne nous attendions guère à devoir déplorer aujourd'hui la fin prématurée, — avaient mis le mal en évidence et permis d'en sonder la profondeur. Restait à le combattre. La Société de chirurgie s'y employa avec zèle.

Pour certains, l'instrument tranchant était le grand coupable ; il ouvrait la porte à la phlébite, qui elle-même, suivant la doctrine du jour, était la véritable cause des accidents infectieux auxquels les opérés succombaient. Le bistouri devait donc céder la place aux procédés de striction lente ou de cautérisation qui, en obstruant les vaisseaux, fermaient l'accès aux produits toxiques. Maisonneuve, avec son ostéoclaste, cet instrument de torture qu'il osa employer sur le vivant, montra jusqu'où l'on pouvait aller dans cette voie.

La Société de chirurgie n'eut pas de peine à faire justice de telles exagérations. Elle sut d'autre part reconnaître que l'écraseur

linéaire, inventé par Chassaignac, et présenté par lui à ses collègues dès 1856 ; que le constricteur dont Maisonneuve vantait les qualités supérieures ; que le galvano-cautère de Middledorpf, dont Broca contribua à répandre l'usage ; que les divers procédés de cautérisation, enfin, et particulièrement la cautérisation en flèches, préconisée par Salmon et par Maunoury, l'un de nos meilleurs correspondants — constituaient de précieuses ressources, et qu'avec leur aide les accidents des plaies, s'ils n'étaient pas supprimés, diminuaient de nombre et d'intensité.

Mais tant que la bataille demeurerait engagée dans les milieux contaminés où, depuis si longtemps, l'infection purulente et l'érysipèle régnaient en maîtres, de simples modifications dans les méthodes opératoires devaient se montrer insuffisantes.

La Société de chirurgie le comprit et, abandonnant, pour un temps, l'objet habituel de ses délibérations, elle mit à son ordre du jour la grande question de l'assainissement des hôpitaux.

Nulle part la campagne ne fut conduite avec plus de vigueur et de talent. Je fais allusion ici à la mémorable discussion soutenue en 1864, rue de l'Abbaye, à propos de la reconstruction de l'Hôtel-Dieu.

Elle fut ouverte, le 12 octobre, par Trélat, qui prononça alors un de ses meilleurs discours. Il le terminait par une série de conclusions qui, après un long débat, furent votées presque sans modifications le 12 décembre suivant. Les projets de l'administration étaient déclarés condamnables. De plus, par la bouche de ses membres les plus autorisés, Gosselin, Verneuil, Broca, A. Guérin, Le Fort, etc., mettant courageusement à nu les vices de notre organisation hospitalière, la Société formulait nettement un programme de réforme.

L'administration ne se rendit pas. L'Hôtel-Dieu fut reconstruit sur l'emplacement choisi et dans les conditions hygiéniques que l'on sait. Mais qui oserait dire que ce grand débat fut stérile ? N'a-t-il pas répandu des idées qui, depuis lors, sont devenues monnaie courante ?

Aussi bien, notre Société eût-elle obtenu gain de cause sur ce point spécial, le mal n'en aurait pas moins subsisté en grande partie. Nos autres hôpitaux auraient conservé longtemps encore sans doute leur installation défectueuse, avec laquelle il fallait bien compter.

Force était donc de chercher en même temps dans une autre direction la solution du terrible problème.

N'atteindrait-on pas le but en posant avec plus de soin les indications opératoires et surtout en recherchant le meilleur pansement à appliquer aux plaies chirurgicales ?

A ce double ordre d'idées se rattachent les recherches de notre éminent collègue et maître, M. Verneuil, poursuivies sans relâche devant la Société depuis 1868, sur l'influence que les états généraux constitutionnels ou les affections préexistantes du foie et des reins peuvent avoir sur les résultats opératoires, — et, d'autre part, l'examen fait par vous des nouveaux topiques proposés de tous côtés, et considérés par leurs inventeurs comme seuls capables de s'opposer à l'écllosion des accidents infectieux.

On touchait à la délivrance. La guerre de 1870 venait de montrer la plaie dans toute son horreur. A Paris, la mortalité avait été effrayante. On n'ouvrait plus un abcès, on n'incisait plus un panaris sans redouter l'infection purulente.

Aussi ne fût-ce pas sans un profond étonnement que, en 1871, la Société de chirurgie apprit qu'un de ses membres, notre vénéré maître M. Alphonse Guérin, — dans son service, à l'hôpital St-Louis, à l'époque néfaste de la Commune, dans les plus mauvaises conditions hygiéniques que l'on pût imaginer, — avait, sur 36 amputations pratiquées du mois d'avril au mois de juin, sauvé 23 malades alors que, pendant les six mois précédents, il avait perdu tous ses amputés sauf un<sup>1</sup>.

Est-il besoin de rappeler comment M. A. Guérin avait obtenu ce succès? Mettant à profit les démonstrations faites par Pasteur sur les germes atmosphériques, et sur la propriété que possède l'ouate de les arrêter au passage à la façon du meilleur des filtres, il avait eu l'idée de placer les plaies opératoires à l'abri de toute infection venant de l'air, en les enveloppant d'une épaisse couche de coton.

Le « pansement ouaté » d'A. Guérin, aussitôt expérimenté par ses collègues et reconnu efficace, était un immense progrès. Il était réservé à Lister, que la Société de chirurgie est heureuse de compter au nombre de ses membres associés, de faire mieux encore. Il établit par une suite de faits qu'en appliquant avec méthode l'acide phénique au pansement des plaies, non seulement on empêche le développement à leur surface des germes capables de les contaminer, mais encore on supprime la suppuration; qu'il est par conséquent possible d'obtenir la réunion primitive des parties divisées, toutes les fois qu'elle paraît praticable.

Le pansement de Lister découlait directement des découvertes de Pasteur. Lister s'est toujours plu à reconnaître — et tout récemment avec éclat dans une circonstance solennelle — la part qui

<sup>1</sup> R. HERVEY, Pansements à l'ouate (*Arch. gén. de méd.*, 1871, 6<sup>e</sup> série, t. XVIII, p. 643); et A. BLANCHARD, Du pansement ouaté (*Thèse de Paris*, 1872).

revient à notre illustre compatriote dans la merveilleuse évolution de la chirurgie moderne à laquelle il a lui-même si puissamment contribué.

C'est le 17 mars 1875 qu'il fut pour la première fois question, à la Société de chirurgie, du pansement de Lister. M. Duplay nous communiquait, au nom de M. L. Championnière, qui ne faisait pas encore partie de la Société, un cas de trépanation suivie de guérison. Le succès de cette opération, réputée si grave, était attribué par l'auteur à la rigoureuse application des préceptes de Lister, dont il était, depuis un voyage fait à Edimbourg en 1868, l'ardent partisan.

L'année suivante, M. Verneuil nous faisait part des résultats que le professeur Saxtorph (de Copenhague), plus tard membre correspondant de notre Société, avait, par le même moyen, obtenus dans son service. Ils étaient bien faits pour fixer l'attention : sur treize résections de grandes articulations, dont quatre de la hanche, Saxtorph n'avait eu qu'une seule mort !

Le pansement de Lister ne tardait pas à être sérieusement mis à l'étude. Peu après la communication de M. Verneuil, MM. Guyon, Labbé, Terrier, L. Championnière nous apportaient une série de faits concordants, tirés de leur pratique, qui en démontraient l'incontestable efficacité.

Ce dernier surtout, devenu notre collègue, ne manqua pas, depuis lors, une occasion d'en mettre en lumière les bienfaits. Justement appelé l'« apôtre » de la méthode nouvelle, nul n'a plus que lui contribué à la faire connaître et à en répandre l'usage parmi nous.

Les résistances qu'il rencontra, d'abord assez nombreuses, se réduisirent bientôt à une seule, celle-là irréductible.

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

s'écrierait volontiers le collègue excellent dont il serait bien superflu de rappeler le nom.

L'accueil fait par la Société de chirurgie à la méthode de Lister assurait son triomphe en France. Déjà à l'étranger il était incontesté.

Dirai-je l'influence que la vulgarisation de ces pratiques a eue sur la chirurgie moderne : l'infection purulente, l'érysipèle et toutes les complications des plaies définitivement vaincues ; les amputations se succédant sans échec ; les résections reprenant la place qui leur appartient ; l'ouverture d'une articulation n'étant plus l'événement redouté entre tous ; la chirurgie des os, ostéotomie, résection des cals vicieux, évidemment, devenant sans danger ; des opérations plus audacieuses ou plus périlleuses encore : extir-

pation de goitres, suture de la rotule rompue, ablation du larynx, trépan, suture ou greffe tendineuses... exécutées presque à coup sûr ; toute la chirurgie des viscères faisant cette fois, à bon droit, son apparition sur la scène : cure opératoire des hernies, laparotomies pour obstruction ou plaies des intestins, ablation des tumeurs liquides ou solides de l'ovaire, opérations partielles ou totales sur l'utérus et ses annexes ; exploration ou ablation du rein ; traitement chirurgical des calculs biliaires, etc., etc. L'énumération est bien incomplète ; encore n'ai-je pas essayé d'entrevoir ce que nous réserve l'avenir.

Retournez en arrière. Voyez dans nos *Bulletins* le mouvement se dessiner d'année en année ; vous serez, j'ose le dire, émerveillés.

Ah ! je sais bien. Ils ne manquent pas, ceux qui s'effraient, qui nous accusent d'aller trop loin et trop vite, qui parlent de *folie opératoire*.

Laissez dire. Nous ne méritons pas ces reproches. La Société de chirurgie a toujours eu le bonheur de posséder des maîtres à l'esprit sage, prêts à accepter les tentatives, si osées qu'elles paraissent, lorsqu'elles sont suffisamment justifiées, mais sachant aussi repousser sans hésitation toute témérité coupable.

Par là, messieurs, vous restez fidèles aux traditions séculaires de la chirurgie française. Notre Société se plaçait, en 1843, sous la glorieuse égide de l'Académie de chirurgie. Aujourd'hui, juste cent ans après la disparition de votre aînée, vous êtes en droit de dire que vous continuez sa grande tâche. Fut-il jamais plus à propos d'évoquer ce souvenir que dans cette maison, où, grâce à la bienveillance de la Faculté, nous pouvons célébrer notre fête ; dans ce vénérable édifice qui fut, il me sera permis de le rappeler, construit pour les chirurgiens de Saint-Côme, nos pères<sup>1</sup> ? Si ces vieux maîtres pouvaient revenir parmi nous, s'ils pouvaient vous entendre et vous voir à l'œuvre, j'imagine que, d'abord étonnés de vos audaces, plus étonnés ensuite de vos succès, ils vous reconnaîtraient pour leurs légitimes héritiers et seraient fiers de leurs descendants.

---

M. JACQUES REVERDIN (de Genève) prend ensuite la parole au nom des associés et des correspondants étrangers.

<sup>1</sup> Voir la note p. 50.

## ALLOCUTION

AU NOM DES MEMBRES ASSOCIÉS ET CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

Par M. J.-L. REVERDIN (de Genève), associé étranger.

Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la  
Société de chirurgie de Paris,

J'ai été chargé de vous dire quelques mots en cet anniversaire au nom de vos Associés et de vos Correspondants étrangers, tant de ceux que vous voyez ici que de ceux qui, à leur grand regret, n'ont pu prendre part à cette fête de famille ; j'ai accepté cette mission avec le plus grand plaisir, car c'est un double honneur pour moi et de vous adresser la parole en ce jour solennel et d'être auprès de vous l'interprète des éminents confrères que je représente en ce moment ; j'ai accepté cette mission sans crainte, comptant sur votre indulgence et confiant que, si ma voix manque d'éloquence, vous saurez du moins lui reconnaître l'accent de la sincérité.

Je ne crois pas, Messieurs, qu'aucun de mes collègues me contredise si j'avance que nous avons tous contracté vis-à-vis de la chirurgie française, dont vous êtes les représentants actuels, une dette de reconnaissance dont nous sentons l'importance. Sans méconnaître le rôle des autres nations dans la conservation de la chirurgie au Moyen Age et à la Renaissance, chacun sait et reconnaît la prépondérance de la France à ce point de vue ; nous ne pouvons oublier ce que furent pour l'émancipation de la chirurgie et des chirurgiens la vie et les œuvres d'Ambroise Paré, *ce père de la chirurgie moderne* ; nul de nous n'ignore l'immense influence de cette Académie de Chirurgie, dont vous avez continué les traditions, sur le développement de la chirurgie et la considération dont jouissent les chirurgiens ; après sa suppression, les noms de ses illustres successeurs, des Desault, des Dupuytren, des Lisfranc, des Velpeau, des Malgaigne et de bien d'autres évoquent à notre esprit le souvenir d'une longue et brillante période de rayonnement de l'école de Paris.

Et aujourd'hui, les chirurgiens étrangers savent bien que, si, comme vous le disait un de vos Présidents, la France a cessé

d'avoir en quelque sorte le monopole de la chirurgie, si des écoles rivales se sont fondées, si chaque pays civilisé fournit son contingent aux progrès de notre art, c'est que les semences fécondes emportées de France aux quatre coins de l'horizon ont germé et multiplié.

Il y a maintenant cent ans que l'Académie de Chirurgie fut supprimée par un décret de la Convention et il y en a cinquante que quelques chirurgiens des hôpitaux de Paris se réunirent pour fonder la Société de Chirurgie.

Dès sa création, elle crut devoir s'adjoindre des correspondants et des associés étrangers. Si je ne me trompe elle entendait ainsi à la fois rendre hommage aux chirurgiens éminents de tous les pays et s'honorer elle-même en comptant dans son sein les personnalités les plus remarquables de la chirurgie. Ce double but, Messieurs, me paraît avoir été complètement atteint ; vous savez quelle valeur est attachée aux titres de correspondant et d'associé de la Société de Chirurgie, avec quel empressement les jeunes chirurgiens s'efforcent, par l'envoi de communications et de travaux à votre savante Société, de mériter d'être un jour inscrits sur la liste de ses candidats, combien sont sincères les remerciements qui vous sont adressés par les heureux élus. En ce qui me concerne personnellement, j'ai à cœur de vous dire aujourd'hui que les deux titres de correspondant et d'associé que vous m'avez successivement donnés m'ont fait éprouver un double sentiment de confusion, pour la disproportion entre la valeur de ces titres et celle de mes quelques travaux, et de fierté reconnaissante pour la récompense accordée à ces travaux.

Ce sentiment de fierté, Messieurs, a son explication bien simple dans la valeur même de votre Société, dont il est facile de se rendre compte en suivant vos travaux et en consultant vos *Bulletins*. Nous trouvons dans ce précieux recueil, d'abord une grande richesse de faits ressortissant à la chirurgie dans tous ses domaines, mine inappréciable de renseignements de première importance, la valeur de l'observateur faisant celle du renseignement ; nous y trouvons en second lieu toute une collection de discussions sur les questions les plus variées de la chirurgie, nous y voyons les progrès de notre art étudiés et mis au point par les maîtres de la chirurgie française avec les qualités de réflexion, de modération et de sagesse qui les caractérisent.

Parfois, disons-le, l'adoption de tel ou tel progrès a pu paraître un peu lente et la chirurgie française a semblé s'attarder momentanément, mais ce n'était que pour reprendre bientôt sa place aux premiers rangs.

Tous ceux qui ont suivi attentivement la marche de la chirurgie



en France et particulièrement à Paris pendant les douze ou quinze dernières années en ont été vivement frappés ; quels perfectionnements dans l'outillage chirurgical, quels progrès accomplis depuis l'application définitive de l'antisepsie et de l'asepsie, quels brillants résultats obtenus et quelle extension donnée à la thérapeutique chirurgicale au grand bénéfice des malades. Le rôle de votre Société dans ces transformations est évident pour tous ceux qui réfléchissent et qui suivent vos travaux. Combien de questions de la plus haute importance au point de vue pratique ont été approfondies dans vos séances, examinées sur toutes leurs faces, fouillées dans leurs profondeurs, élucidées à la grande lumière de l'expérience de vos Membres et des faits vus par des observateurs de premier ordre.

Comment donc après cela vos associés et vos correspondants étrangers ne seraient-ils pas fiers d'appartenir à votre Société ?

Et maintenant, Messieurs, si vous voulez bien faire abstraction, pour le moment, de la personne de celui qui vous parle, et parcourir la liste des chirurgiens étrangers que vous vous êtes adjoints, soit comme associés, soit comme correspondants, vous verrez, je crois, que vos choix ne se sont point égarés, que chacun d'eux se trouve justifié, que vos élus vous font honneur.

Mais j'en reviens à vous, Messieurs les Membres de la Société de chirurgie, car je n'ai pas tout dit en vous parlant science et art ; à côté du chirurgien il y a l'homme et vos fondateurs ne l'avaient pas oublié. Il suffit, Messieurs, de tourner nos regards vers cette tribune et de voir quels sont les hommes qui vous représentent aujourd'hui pour être bien convaincu que vous avez fait honneur à votre devise : *Vérité dans la science, moralité dans l'art*. J'ai dit.

---

Enfin M. le Dr Eugène BÆCKEL (de Strasbourg) prend la parole au nom des membres correspondants nationaux.

## ALLOCUTION

AU NOM DES MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX

Par M. **EUGÈNE BÆCKEL** (de Strasbourg).

Messieurs et chers Collègues,

Au nom des correspondants nationaux je viens souhaiter longue et brillante vie à notre vénérable mère, la Société de chirurgie de Paris, à propos du cinquantenaire de sa fondation.

Cinquante ans, c'est beaucoup dans la vie d'un homme ; ce laps de temps comprend ses meilleures, ses plus belles années que beaucoup d'entre nous, hélas ! ont déjà dépassées.

Pour une Société c'est peu de chose, c'est presque l'enfance ou tout au moins la jeunesse avec son épanouissement radieux, tel que nous le voyons chez vous et qui durera, tout nous l'assure, une longue période encore.

Fondée en 1843 sur un pied modeste, la Société de chirurgie ne s'est adjoint dans ses quinze premières années que 45 correspondants nationaux ; aujourd'hui elle en compte 125 et ce cadre est trop petit pour admettre tous ceux qui demandent à y entrer et qui en seraient dignes.

Il est vrai que, dans l'intervalle, deux découvertes ont révolutionné la chirurgie et étendu son champ d'action au delà de tout ce qu'on pouvait rêver : c'est d'abord l'anesthésie et plus tard l'antisepsie.

Grâce à la première, beaucoup de médecins et encore plus de malades qui n'auraient pas osé affronter les horreurs de l'ancienne chirurgie, ont pu recourir aux bienfaits de notre art. D'un autre côté, l'antisepsie rend les interventions les plus hardies à peu près inoffensives entre les mains de tous ceux qui veulent la pratiquer sérieusement, si bien que de nos jours il faut se retenir pour ne pas recourir trop facilement au bistouri. Il en est résulté que le nombre des chirurgiens a certainement quadruplé et celui des opérations plus que décuplé en comparaison d'il y a cinquante ans.

De tous côtés, en France, il s'est formé des centres chirurgicaux importants qui n'existaient autrefois que dans quelques grandes villes. Mais ces forces disséminées ont besoin d'un point de ralliement pour ne pas se perdre sans profit et c'est à la Société de chi-

rurgie que viennent affluer les travaux pour y être scrutés, discutés et finalement consacrés par la nomination de leur auteur au titre de *membre correspondant*.

Ce sont peut-être les chirurgiens de Paris qui ont retiré le plus d'avantages de la découverte de l'antisepsie. Car avec les anciens pansements, l'accumulation des blessés dans les hôpitaux de la grande ville y créait des foyers d'infection qui annulaient l'habileté des meilleurs chirurgiens. Si bien qu'il y a moins de trente ans on était obligé d'avouer à la Société de chirurgie qu'il était très rare de voir guérir à Paris un amputé de cuisse. Les trépanations, les laparotomies étaient proscrites comme ne réussissant jamais. On avait peur de recourir au bistouri, parce que son emploi était presque inévitablement suivi d'érysipèle ou même d'infection purulente, et l'on s'ingéniait à inventer des méthodes d'exérèse et de diérèse non sanglantes, telles que la cautérisation en flèches, l'écrasement linéaire, la galvanocaustie. Les maîtres de Paris brillaient toujours par le diagnostic, mais ils se trouvaient dans un état d'infériorité sous le rapport de la thérapeutique qui s'accommodait mal de ces restrictions.

Nous pouvions alors tenter en province des opérations qui vous étaient défendues à Paris en raison de l'infection du milieu, et le mot d'ordre était la dissémination des blessés, le traitement sous la tente ou même en plein air. L'idéal eût été que chaque opéré fût installé à la campagne dans une maison isolée; de cette façon il y aurait bien trouvé un air salubre, mais en étant privé des lumières des chirurgiens éminents, rivés à la grande ville.

Avec les immortelles découvertes de Pasteur, appliquées à la chirurgie par A. Guérin d'abord et plus complètement par Lister, tout change de face, tout se concilie. La réunion des blessés dans les grands centres n'offre plus d'inconvénients, au grand profit de l'instruction et des malades eux-mêmes, puisqu'ils y trouvent des soins plus éclairés et plus minutieux. Les hôpitaux de Paris sont toujours aussi peuplés qu'il y a trente ans, mais les blessés n'y meurent plus comme autrefois, et l'heureuse génération chirurgicale de nos jours peut y recueillir une ample moisson d'expérience et de succès.

On n'a qu'à parcourir vos *Bulletins* pour y trouver de longues séries d'opérations, heureusement pratiquées sur les organes splanchniques, réputés les plus inaccessibles : cerveau, foie, poumon, estomac, tout y passé sans compter les reins, les organes génitaux de la femme, etc.

Grâce à l'antisepsie vous avez repris la tête du mouvement; nous pouvons en province vous suivre, chercher à vous égaler, mais pas vous dépasser. Cette grande accumulation de malades

qui était autrefois une source d'infériorité, constitue votre suprématie en augmentant énormément votre champ d'étude.

Aussi nous, les fils adoptifs de la Société, nous sommes toujours heureux de revenir à notre mère, ne fût-ce que pour un moment, et de nous retremper au contact des immenses ressources de la capitale.

Nous souhaitons de tout cœur que la Société de chirurgie de Paris reste prospère et glorieuse et qu'elle devienne de plus en plus, par le fait de ses correspondants, la Société de chirurgie de France, de cette grande Blessée qui se relève et que nous aimons tous.

---

Le soir, tous les membres de la Société de chirurgie qui avaient assisté à la célébration du cinquantenaire se réunissaient dans un banquet amical au Grand-Hôtel. A ce banquet, avaient été invités : M. Pierre Masson, représentant son père, M. Georges Masson, éditeur de la Société de chirurgie ; M. le D<sup>r</sup> Petit, bibliothécaire de la Société, et les différents membres de la presse médicale qui rédigent dans leurs journaux le compte-rendu des séances.

Au dessert, plusieurs toasts ont été prononcés :

M. VERNEUIL, président du banquet, porte tout d'abord la santé des deux membres fondateurs aujourd'hui survivants : M. Marjolin, présent au banquet, et M. Maisonneuve, actuellement retiré en province. Puis il boit à tous les membres, honoraires, titulaires, associés et correspondants.

M. CH. PERIER, président annuel de la Société de chirurgie pour 1893, prononce l'allocution suivante :

Mon cher maître, en me voyant ce soir en face de vous, je ne puis m'empêcher de me reporter par la pensée à trente-sept années en arrière.

Il y a, mois pour mois, trente-sept ans, nous étions en face l'un de l'autre séparés par une table. Cette table n'était point comme celle-ci chargée de mets, de fleurs, de fruits, d'objets brillants, elle était couverte d'un tapis vert ; dessus, il y avait des encriers, des poudriers ; nous n'étions pas, comme ici, illuminés à giorno ; nous étions éclairés par de modestes lampes, haussées sur des pieds en simili-bronze et coiffées d'un abat-jour vert. Je parlais, vous m'écoutiez. Je ne me souviens pas bien de ce que je pouvais vous dire, mais ce que je sais, car je vous vois encore, c'est que ce que je disais paraissait vous intéresser infiniment ; vous m'écoutiez avec une attention soutenue. Même ! vous me faisiez l'insigne honneur de prendre des notes. Vous allez me taxer de vanité, mais, vous le savez, les candidats sont tous les mêmes, ils croient toujours avoir fait merveille et, surtout, mieux mérité que tous les autres.

J'étais candidat, j'ambitionnais le titre d'externe des hôpitaux. Vous, mon juge ! vous veniez d'être nommé chirurgien du Bureau central.

Nous, candidats ! nous étions foule infime. Vous ! vous nous apparaissiez entouré d'une auréole de gloire ; vous excitiez notre admi-

ration ; nous vous portions envie, nous aurions mieux aimé être à votre place !

Vous n'étiez pas seul à exciter notre admiration ; vous étiez trois : Broca, Follin, Verneuil. Tous trois, vous formiez une trinité que nous adorions en une seule personne : la Chirurgie de l'avenir.

Hélas ! mon cher maître, vous êtes le seul qui nous restiez ; vous ne nous en êtes que plus cher et, tous ici, nous souhaitons de tout cœur que vous viviez longtemps encore.

Messieurs, j'ai été aujourd'hui singulièrement favorisé par le hasard. Le hasard, dont on dit qu'il entre pour plus d'un grand tiers dans les succès dont nous voudrions pouvoir nous attribuer tout le mérite, c'est à lui seul que je dois l'honneur de présider la Société de chirurgie, l'année même où elle célèbre son cinquantenaire.

Nous sommes ici un certain nombre, je n'oserais pas dire un grand nombre, qui n'avons pas vu les débuts de la Société de chirurgie, et qui ne verrons pas son centenaire.

Pourtant, Messieurs, nous avons eu le bonheur de posséder aujourd'hui un membre fondateur, M. Marjolin ; des présidents de la première heure : M. Larrey, M. Verneuil, M. Guérin.

Pourquoi n'y aurait-il pas aux fêtes du centenaire quelques-uns de ceux qui assistent à la fête de ce jour ? Je veux admettre qu'il y en aura ; et c'est à eux que je m'adresse, à ces inconnus que, tous ici, nous voyons de nos yeux et que, cependant, nous sommes incapables de désigner.

Chers inconnus, mes chers amis, retenez, je vous prie, mes vœux et mon désir.

Je souhaite, d'abord, que vous soyez nombreux : le nombre est le grand ami de la bonne humeur.

Je souhaite que vous soyez entourés d'autant de respect, d'autant de vénération, d'autant de profonde reconnaissance que nous en témoignons à nos maîtres aimés, à ceux qui ont fondé la Société de chirurgie, à ceux qui ont tracé sa voie, à ceux qui nous ont montré le bon chemin !

Mon désir est que, dans cinquante ans, vous puissiez dire à vos jeunes collègues que les anciens sont partis avec le ferme espoir que leurs successeurs sauraient maintenir dans sa pureté, dans sa simplicité, notre belle devise.

Messieurs, buvons à ceux de nous qui assisteront au centenaire !

C'est boire à l'avenir de la Société de chirurgie ; c'est boire à la glorification de ses fondateurs.

M. SPENCER-WELLS (de Londres), membre associé étranger, prend ensuite la parole :

Je remercie M. le président du toast qu'il vient de porter ; et, à mon tour, je lève mon verre et je bois à la prospérité de la Société de chirurgie, et à la santé de tous ses membres au nom des correspondants étrangers. Le nom d'étranger doit être banni de la science, qui

n'est étrangère à rien, en ce qui concerne en particulier la chirurgie française et la chirurgie anglaise. Elles se donnent la main depuis un siècle ; et, depuis vingt-cinq ans, elles vivent d'échanges, dans lesquels votre glorieux Pasteur a eu la plus grande part. La chirurgie scientifique moderne repose sur son nom. Continuons dans cette voie fraternelle, et que la chirurgie du monde entier adopte la devise de votre Société :

*Vérité dans la science,  
Moralité dans l'art.*

A la Société de chirurgie !

M. MICHAUX (membre titulaire), dernier élu de la Société, prend la parole au nom des plus jeunes membres de la Société de chirurgie :

Messieurs et chers collègues,

Le privilège de jeunesse — relative — en vertu duquel je suis le dernier élu des membres titulaires de la Société de chirurgie, a aussi ses charges.

Je m'en aperçois doublement ce soir après les toasts de M. le professeur Verneuil et de M. Perier. Avec leurs qualités différentes et si personnelles, ces maîtres viennent d'évoquer devant vous et de rapprocher par la pensée *le passé et l'avenir* de notre Société ; je vous demande, Messieurs, la permission de lever mon verre en l'honneur du *présent*.

*Ce présent*, Messieurs, c'est vous qui l'incarnez, c'est vous qui le représenterez devant l'Histoire. La page où elle inscrira les progrès que vous avez accomplis, sera bien belle et vous avez le droit d'en être fiers.

Sans entrer dans des détails dont ce n'est point ici la place et qui blesseraient successivement la modestie de chacun d'entre vous, n'ai-je pas le droit de dire que c'est à vous que revient l'honneur de cette transformation totale de la chirurgie française ?

N'est-ce pas vous, Messieurs, qui avez appliqué les premiers en France les méthodes antiseptiques dont MM. Guérin et Lister avaient puisé les principes fondamentaux dans les travaux de notre immortel Pasteur ? N'est-ce pas vous qui nous les avez enseignés ? Si cette transformation a été lente et laborieuse, si les chirurgiens des nations amies qui nous entourent y ont puissamment contribué par leurs communications, n'avez-vous pas depuis marché à pas de géants dans la voie si largement ouverte ?

La Société de chirurgie, réunie ce soir pour fêter le cinquantenaire de sa fondation, peut sans crainte jeter un coup d'œil sur les dernières années qu'elle vient de parcourir ; elle n'a plus rien à envier à l'étranger, parce qu'en lui prenant toutes ses audaces opératoires, elle sait, avec cette sagesse admirable que lui ont léguée nos pères, en régler

les applications *pour le plus grand bien des malades*, alliant ainsi merveilleusement *le vieux bon sens gaulois à l'entrain, à la furie française*.

Et quand je cherche ceux qui sont en tête de cette marche hardie en avant, de ceux qui mènent si rudement l'attaque pour la plus grande gloire de notre chirurgie et le soulagement de l'humanité souffrante, tous vos noms se pressent en foule sur mes lèvres.

*Au présent! Messieurs.*

*A la Société de chirurgie!*

*A M. Périer, son président.*

M. ZIEMBICKI (de Lemberg), membre correspondant étranger, ancien interne des hôpitaux de Paris, dans un toast chaleureux, adresse ses remerciements à la France où il a fait ses études chirurgicales et qu'il considère comme une seconde patrie.

Enfin, M. le D<sup>r</sup> BROCA adresse en quelques mots les remerciements de la presse médicale à la Société de chirurgie.



## NOTE JUSTIFICATIVE <sup>1</sup>

---

L'École de chirurgie dite de Saint-Côme étouffait dans l'étroit espace où elle avait pris naissance, et que limitaient d'un côté l'église Saint-Côme et de l'autre le couvent des Cordeliers (voir le plan de La Caille dressé en 1714, reproduit par M. Franklin). Cédant aux sollicitations de La Martinière, Louis XV fit acheter l'ancien collège de Bourgogne, ainsi que quatre maisons contiguës, et offrit le tout aux chirurgiens. Sur cet emplacement, l'architecte Gaudouin commença en 1769 la construction de l'édifice qu'occupe aujourd'hui la Faculté de médecine.

Il ne fut terminé que sous Louis XVI.

Les premières thèses de chirurgie qui y furent soutenues portent la date de 1776. L'une d'elles était présentée par Desault, dont le nom devait devenir si célèbre.

M. Corlieu, dans son intéressant volume sur l'*Ancienne Faculté de médecine*, indique avec détail la disposition des lieux de la nouvelle École de chirurgie, bien différente naturellement de ce qui existe aujourd'hui. Seul, le grand amphithéâtre n'a pas changé de destination.

Il rappelle encore que dans l'entre-colonnement situé à droite de la grande porte, et où sont actuellement inscrits les mots LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, on lisait l'inscription suivante :

### DU RÈGNE DE LOUIS XVI.

Le peu d'espace des écoles de chirurgie, trop resserrées pour le nombre des élèves, l'éloignement de l'École pratique, le défaut d'un lieu séparé pour l'instruction des femmes dans l'art des accouchements, ont fait longtemps désirer un autre emplacement. Louis XV, zélé pour le progrès d'un art si utile à l'humanité, ordonna de construire sur le terrain de l'ancien collège de Bourgogne un édifice assez spacieux pour remédier à ces inconvénients et assez noble pour répondre à l'importance de cet art salutaire. Ce projet, digne d'un prince chéri de ses sujets autant qu'il les aimait lui-même, a été terminé sous le règne de son auguste successeur.

A l'entre-colonnement de gauche, on lisait :

### DU RÈGNE DE LOUIS XVI.

Cet édifice, consacré à l'étude et à la perfection de la chirurgie, fut commencé par l'ordre et sous les heureux auspices de Louis le Bien-Aimé, l'an de grâce MDCCLXIX. Louis XVI, toujours auguste, toujours bienfaisant, en

<sup>1</sup> Voir Notice historique, p. 40.

ordonna la continuation la première année de son règne, et en posa la première pierre le 14 de décembre MDCCLXXIV. Monument de la protection qu'il accorda à un art nécessaire aux peuples dont il est le père.

La Révolution fit disparaître ces deux inscriptions, en même temps qu'elle supprimait l'École de chirurgie et toutes les autres corporations enseignantes.

Le 2 décembre 1794, Fourcroy reconnut, dans un rapport à la Convention (*Moniteur* du 16 frimaire an III), que « l'enseignement de la médecine et de la chirurgie était anéanti depuis plusieurs années ». Sur sa proposition, cet enseignement fut rétabli et l'École de santé installée dans les bâtiments du collège de chirurgie. Cette école de santé devint la *Faculté de médecine* en 1808, lorsque fut organisée l'Université impériale, composée de cinq facultés, parmi lesquelles la Faculté de médecine fut placée au troisième rang.

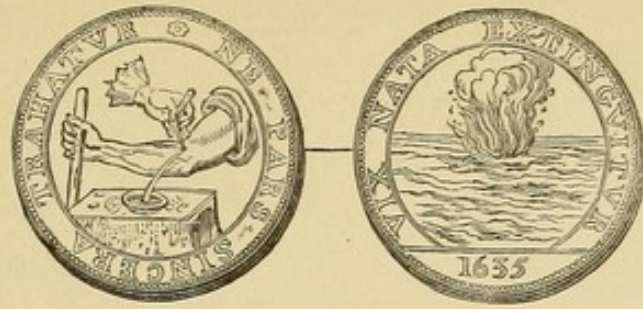
(J'emprunte ces indications à M. Corlieu, *L'Ancienne Faculté de médecine de Paris*. Paris, 1877, p. 182 et suiv., et à M. Franklin, *Les Chirurgiens*. Paris, 1893, p. 210 et suiv., de la collection intitulée : « La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, » par Alfred FRANKLIN.)

CH. M.

*Il a paru intéressant de placer à la suite de la note qui précède quelques spécimens de jetons et médailles se rapportant à l'histoire des anciennes Confréries de chirurgiens, de l'École et de l'Académie de Chirurgie.*

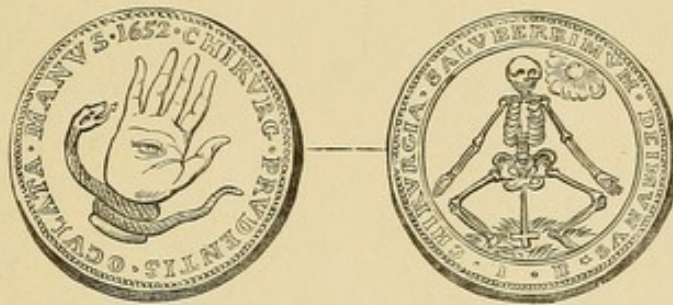
*Les originaux de ces médailles existent à la Bibliothèque nationale. Elles ont été reproduites en 1857 dans un article anonyme du Magasin Pittoresque. M. Juvet a bien voulu, à la demande de M. Masson, mettre libéralement à notre disposition ces remarquables clichés.*





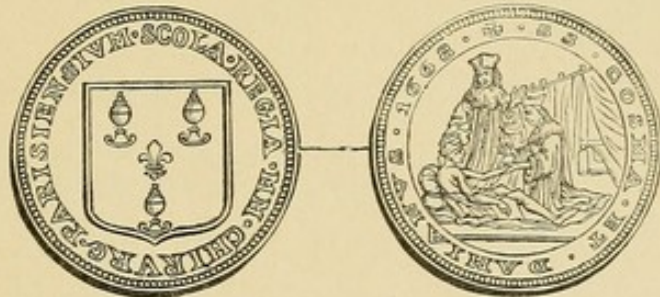
JETON DES BARBIERS-CHIRURGIENS (1635)

Au droit, un bras qu'une main saigne : *pour sauver ce qui n'est pas malade.* — Au revers, une petite flamme au-dessus de l'eau : *elle est étouffée à sa naissance.*



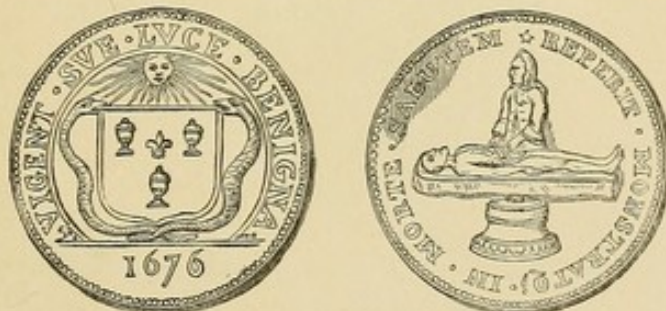
JETON DE CHIRURGIEN (1652)

Au droit, une main au milieu de laquelle est un œil : *la main du chirurgien sage est douée de la vue.* — Au revers, un squelette : *des présents de Dieu la chirurgie est le plus salutaire.*



JETON DE L'ÉCOLE ROYALE DES MAÎTRES CHIRURGIENS DE PARIS (1668)

(Placée sous l'invocation des saints Cosme et Damien.)



JETON DE CHIRURGIEN (1676)

Au droit, les armes de l'École des Chirurgiens (*une lumière bienfaisante leur donne la vigueur.*) — Au revers, démonstration sur le cadavre (*il trouve et indique le salut dans la mort.*)





JETON DE L'ÉCOLE ROYALE DE CHIRURGIE (1690)

Au droit, portrait de saint Louis. (Les chirurgiens attribuaient à ce prince la fondation de leur confrérie.) — Au revers, les armes de l'École de Chirurgie avec cette légende : *la Société des Chirurgiens de Paris a été fondée en 1268.*



JETON DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE (1751)

Au droit, portrait de Louis XV. — Au revers, la déesse Minerve et un petit génie (*il aime la science et en est aimé*).

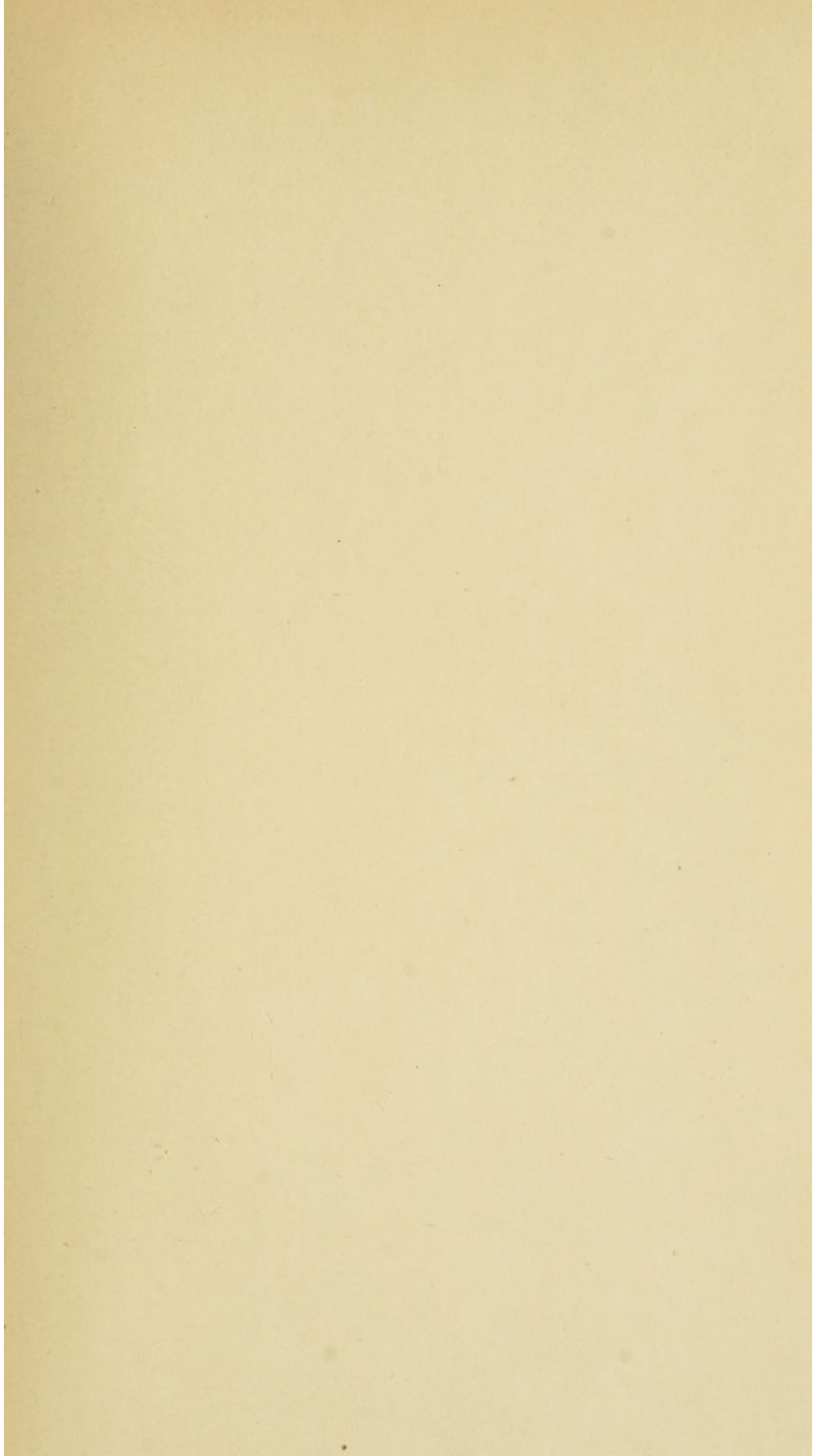


REVERS D'UN JETON FRAPPÉ POUR L'INAUGURATION DE L'ÉCOLE ROYALE DE CHIRURGIE (1775)

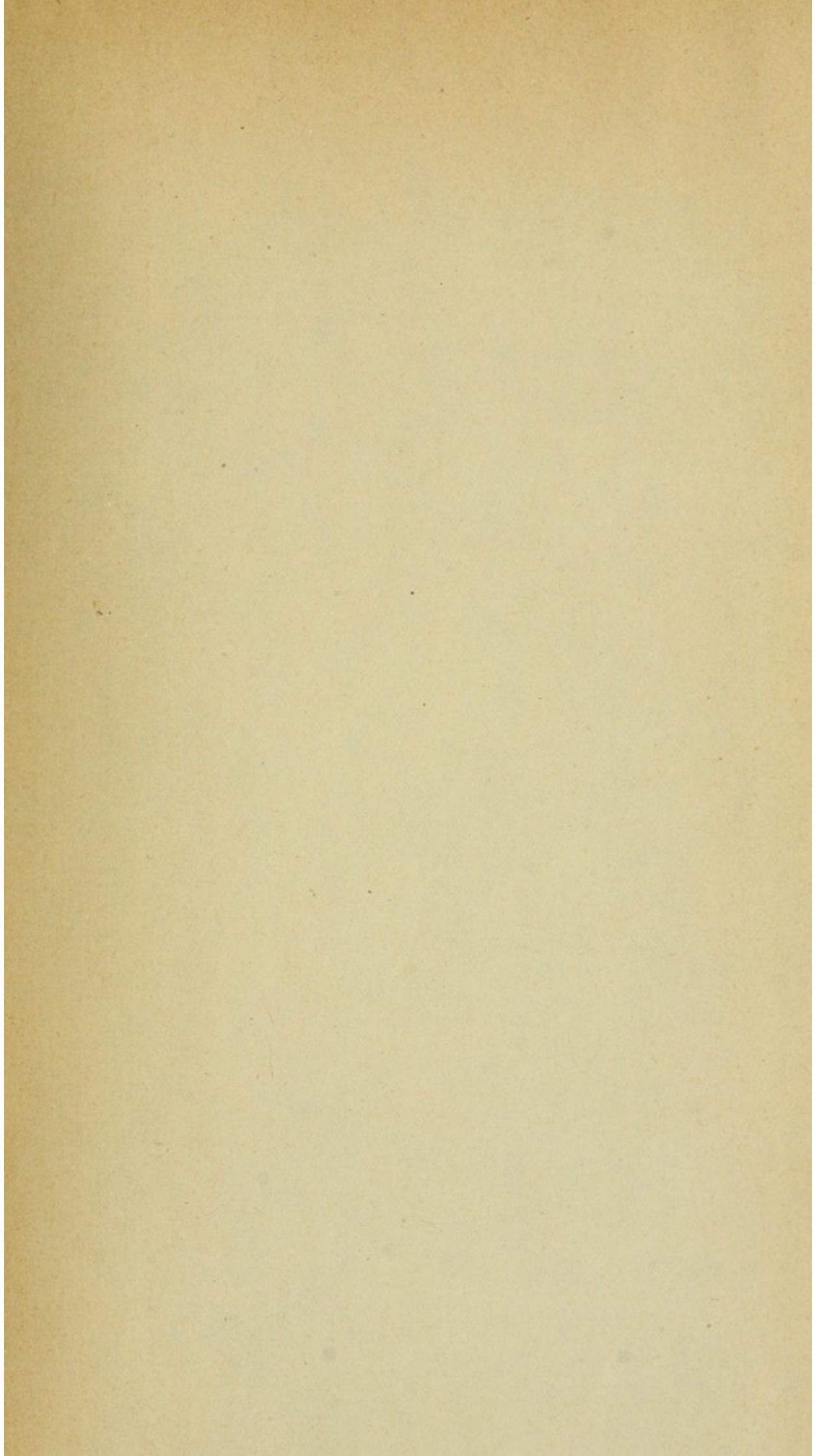
(Bâtiments aujourd'hui occupés par la Faculté de Médecine.)

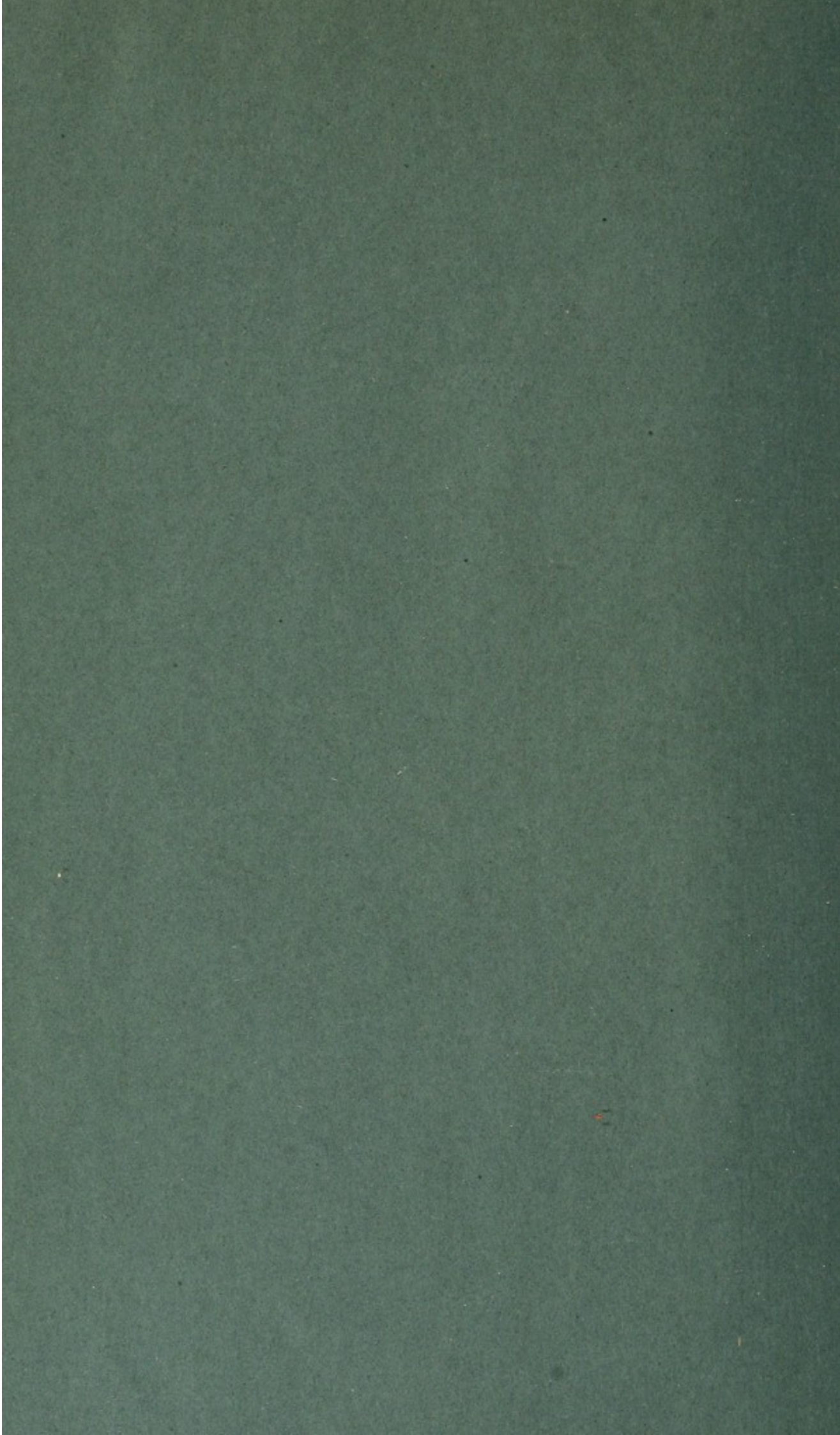












JAN 23

R507

M75

Morod

Éloges et Notices -

